

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13586 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - DIMANCHE 2-LUNDI 3 OCTOBRE 1988

Les changements dans les organes dirigeants en Union soviétique

M. Gorbatchev cumulera les fonctions de chef de l'Etat et de secrétaire général du Parti communiste

Une offensive éclair

C'est à beaucoup plus qu'un élagage du bois mort dans les organes dirigeants du parti que M. Gorbatchev vient de procéder. Quelques personnalités qui faisaient figure de survivants d'une autre époque au bureau politique ou au secrétariat du comité central ont été priés de prendre leur retraite. Mais leur présence à ces postes avait déjà quelque chose d'anachronique, et l'on peut douter qu'ils aient pesé très lourd jusqu'à ces derniers temps dans le choix des grandes orientations du régime.

Certes, le secrétaire général ne s'est pas complètement débarrassé des hommes les plus encombrants, dont il est de notoriété publique qu'ils ne partagent pas entièrement ses vues, ni sur le rythme auquel doit se poursuivre la « perestroïka », ni même parfois sur le fond des réformes envisagées. Que les attributions de certains d'entre eux - comme M. Ligatchev - aient été restreintes ne signifie en aucune manière qu'ils ont été réduits au silence, et l'on peut gager que quelques fausses notes se feront encore entendre dans un débat politique qui est loin d'être terminé.

Mais, au-delà des changements de personnes, un pas décisif a été accompli sur la voie d'une réforme des structures du régime. Celle-ci se poursuit dans le droit fil des résolutions adoptées en juin dernier par la conférence nationale du parti, et le Soviet suprême, qui s'est réuni samedi 1<sup>er</sup> octobre, n'a fait que compléter la tâche en ce qui concerne les structures de l'Etat. On connaît l'objectif principal : mieux séparer - à la notable exception de la tête de l'Etat - les fonctions du parti de celles du gouvernement, le premier devant limiter son rôle directeur, aux choix strictement politiques, le second - sous le contrôle accru des assemblées élues - exerçant pleinement ses responsabilités, notamment dans la gestion de l'économie, mais aussi dans le fonctionnement des grandes institutions de la société, comme la justice.

TOUT cela risquait de demeurer un vœu pieux si l'assaut n'était pas d'abord donné à cette citadelle qui constituait le comité central du PC, son secrétariat et son appareil tactique. L'entreprise est maintenant bien engagée, et même si elle demande quelques délais pour être portée à son terme M. Gorbatchev a clairement montré qu'il entendait se donner les moyens de la mener à bien. L'opération, enfin, a été conduite dans un style à couper le souffle qui caractérise de plus en plus le numéro un du Kremlin, et dont son image, en URSS comme à l'étranger, ne peut que profiter. On s'interrogeait il y a quelques jours sur le point de savoir s'il était sur la défensive ou s'il avait décidé de prendre l'initiative. La réponse est nette, et c'est à lui qu'est revenu le choix de dramatiser une situation dont il ne semble, à aucun moment, avoir perdu le contrôle.

Réuni samedi matin 1<sup>er</sup> octobre en session extraordinaire, le Soviet suprême de l'URSS a élu à l'unanimité M. Mikhaïl Gorbatchev chef de l'Etat soviétique, poste qu'il cumulera désormais avec celui de secrétaire général du parti. M. Andreï Gromyko avait auparavant demandé à être libéré de la magistrature suprême, comme il l'avait été la veille de son poste au bureau politique.

M. Victor Tchebrikov a, d'autre part, été remplacé à la tête du KGB par le général Vladimir Krioutchkov, l'un de ses adjoints à ce poste.

Vendredi, le comité central du parti avait approuvé une vaste réforme de ses structures ainsi qu'un remaniement important de ses organes dirigeants.

La réforme de l'appareil

MOSCOU de notre correspondant

Préparé en moins de cent heures et exécuté en quelques minutes, ce fut ce qui s'appelle une offensive éclair et réussie. Car non seulement M. Gorbatchev a dégrasé ou écarté vendredi 30 septembre toute la vieille garde conservatrice de la direction, mais il a aussi fait entrer par ce comité central express une réforme politique fondamentale du système soviétique.

Avec notamment le « départ en retraite » du chef de l'Etat Andreï Gromyko dont les fonctions ont été samedi matin attribuées à M. Gor-

batchev, les limogages sont spectaculaires. Inattendus et massifs, ils sont venus démontrer que le secrétaire général était déterminé à faire respecter son autorité et sa ligne politique, et qu'il en avait surtout les moyens.

Ce coup d'éclair devrait donc à la fois redonner confiance aux partisans des réformes très ébranlés par l'impunité dont bénéficiaient les conservateurs depuis deux mois et attirer de nouveaux soutiens au secrétaire général dans la mesure où la force va, dans une situation fluctuante, à la force.

BERNARD GUETTA. (Lire la suite page 4.)



Le retour à l'essentiel

par Daniel Vernet

M. Gorbatchev est maintenant au pied du mur. Quand il a lancé le mot d'ordre de la « perestroïka », il pensait d'abord à la restructuration du système économique et social hérité du stalinisme et figé par le brejnévisme : la situation catastrophique, marquée par la pénurie et le rationnement des produits de première nécessité devait être fondamentalement améliorée grâce à des réformes radicales prenant un terme à une gestion bureaucratique des entreprises. Le diagnostic posé par le secrétaire général et les économistes les plus proches de lui était d'une brutalité sans appel ; les

remèdes proposés étaient en principe très audacieux - réforme des prix, autonomie des entreprises, encouragement de l'initiative privée, salaire au mérite, suppression de l'inefficacité subventionnée ; la politique était plus prudente, mais l'objectif était considéré comme prioritaire.

Or, au-delà des beaux discours, il ne s'est pratiquement rien passé. Loin de s'améliorer, la situation économique s'est plutôt dégradée, comme M. Gorbatchev a pu l'entendre de ses propres oreilles lors de son récent voyage à Krasnoïarsk. (Lire la suite page 6.)

Une nation exaltée par ses athlètes

La rage de vaincre de la Corée du Sud

Les XXI<sup>e</sup> Jeux olympiques d'été prennent fin à Séoul le 2 octobre. Les Soviétiques ont dominé les compétitions, mais les Sud-Coréens ont trouvé dans les surprenants résultats de leurs représentants quelques motifs de fierté.

SÉOUL de notre envoyé spécial

Jamais, sans doute, les Coréens n'auront passé autant de temps devant la télévision. Des chauffeurs de taxi, de conducteurs de bus ont fait installer des récepteurs dans leurs véhicules. Malheur aux passagers, si le son, plus

que l'image, signale une quelconque proesse ! L'événement est forcément coréen, car les écrans retransmettent quasi exclusivement, à longueur de journée, l'épopée olympique des enfants de la presqu'île.

Malheur aux passagers, aux clients d'un restaurant, aux simples passants de la rue ! Les athlètes coréens combattent, ils le répètent comme cri de guerre, « pour la gloire de la Corée ». Et la Corée les a engagés partout, comme on mène bataille générale, dans les disciplines asiatiques traditionnelles, les arts martiaux, mais aussi dans les spécialités sans passé oriental. Le pays ne plaisante pas avec la gloire.

L'aventure sportive tourne donc à l'assaut permanent, sans cesse relayé par l'arrière, la presse et le public, sans cesse poussé au défi existentiel.

Les étrangers ont d'abord souri de ces scènes d'exubérance en tous points de Séoul. De ces grappes d'hommes se pressant devant les vitrines des magasins, hurlant d'une même voix, pour rien, puisque leur champion de l'heure, le judoka ou le pongiste, sur les récepteurs, ne peut les entendre. De ces clamours s'échappant subitement d'une cour d'immeuble ou d'un commissariat de police.

PHILIPPE BOGGIO. (Lire la suite page 11.)

Les Jeux de Séoul

Les Kényans courent vite et frappent fort.

Rono a gagné sur 1 500 m et John Njogu sur 5 000 m. Leur compatriote, Robert Wangila, a envoyé au tapis le lauréat français Laurent Boudouani en finale des mi-moyens.

Athlétisme : le relais saure l'honneur.

Marie-Rose, Daniel Sanguma, Gilles Quéhéhé et Max Morinère, sur 4 x 100 m, ont obtenu « la » médaille - de bronze - de l'athlétisme français en battant un record de France vieux de vingt ans.

Lire pages 10 et 11 les articles de nos envoyés spéciaux.

Le deuxième tour des cantonales

- 1192 sièges en ballottage. - « Les institutions contre la politique », par Alain Duhamel. PAGE 7

Tchad-Libye

M. Hissène Habré paraît prêt à une normalisation avec Tripoli. PAGE 3

Massacres au Pakistan

Plus de 150 morts. PAGE 20

Gardiens de prison

Discussions avec le garde des sceaux. PAGE 12

Audiovisuel public

Reprise du travail sauf à Radio-France internationale. PAGE 13

La mort de Louise Leiris

Une amie des peintres. PAGE 14

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. André Rousselet invité dimanche à 18 h 15.

Le sommaire complet se trouve en page 20

A la Bourse de Paris

La 36<sup>e</sup> OPA...

La semaine écoulée a été marquée par l'effervescence autour du titre Bouygues. En deux jours, mercredi et jeudi, l'action bondissait de 44% avant de perdre plus de 16,5% vendredi. La direction du groupe de BTP annonçait alors dans un bref communiqué qu'elle détenait avec un groupe d'actionnaires stables 45% des droits de votes et que ses alliés, le Crédit lyonnais et la Compagnie financière de Suez, étaient prêts à augmenter leur participation si cela se révélait nécessaire. Une manière de calmer le jeu face à un agresseur non identifié et de stopper toute spéculation sur ce titre. Ce raid donna un nouvel essor à l'idée selon laquelle « le marché ne demande qu'à monter ». Les cinq journées s'achevèrent ainsi sur un gain de 2,6% et l'indice CAC qui, le 22 septembre, avait retrouvé son niveau d'avant le krach d'octobre 1987 continue de conforter sa progression, dépassant à présent le seuil des 380. L'heure était donc à l'optimisme rue Vivienne en raison de la fermeté du marché parisien par rapport aux autres places internationales et surtout grâce aux importantes liquidités prêtes à s'investir dans l'achat d'actions pour peu que le marché s'anime encore. Ce qui fut le cas vendredi avec l'annonce de la prochaine prise de contrôle d'Epéda. Bertrand Faure par Valéo, le leader français de l'équipement automobile. En neuf mois, le nombre des offres publiques d'achat ou d'échange (OPA, OPE) s'éleva à 36, un niveau record qui est déjà le double de celui enregistré en 1987. (Lire nos informations pages 18 et 20.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Danemark, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; Grèce, 60 p. ; Irlande, 180 fr. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 F. ; Norvège, 18 kr. ; Pays-Bas, 2,80 G. ; Portugal, 120 esc. ; Roumanie, 225 F CFA ; Suède, 14 sh. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,50 \$ ; USA (Nouvelles), 2 \$.

TELEMATIQUE
- JO : un franc
- 24 heures
- Les plus de
- 35-15
- Opération
- M. P. Paris
- 200-18

Le nationalisme en URSS
M. Gorbatchev
Claude Barraud

Polonais
M. Gorbatchev
Polonais

Sachez mieux communiquer
M 0146-1003 0-6,00 F
5790146006000 10030

# Dates

Il y a trente ans

## Le « non » de la Guinée

par Jean Lacouture

QUI donc aurait prédit, dix ans plus tôt — alors que l'Indochine n'était plus qu'un champ de bataille, que Madagascar se soulevait, que l'Algérie fourbissait ses armes, que le Maroc, la Tunisie et le Cameroun couvaient leurs fièvres, — que la Guinée serait, le 28 septembre 1958, le premier pays de l'Afrique sud-saharienne à se détacher de l'ensemble français ?

A l'issue d'une enquête à travers le continent noir, Emmanuel Mounier, directeur de la revue *Esprit*, peu enclin à ménager le système colonial, écrivait : « Arrivé en Guinée, vous cherchez le problème guinéen. Vous ne trouvez rien... Au terme d'un long voyage dans l'outrance africaine... On y chercherait la trace d'un remous politique en cette période où toute l'Afrique fermentait... »

Trois facteurs allaient transformer en bouillotte cette eau dormante : la révélation des richesses minières de ce territoire ; le développement foudroyant du RDA (Rassemblement démocratique africain) créé en 1946 par Félix Houphouët-Boigny avec le soutien du PCF (jusqu'à ce qu'un ministre de la France d'outre-mer nommé François Mitterrand l'arrache en 1951, à cette influence) ; et le surgissement d'un personnage d'exception, Ahmed Sekou Touré, tribun, apparatchik, leader charismatique, tacticien consommé, chef de bande.

Né en 1922 à Faranah au sein de l'ethnie Malinké, réputé descendant du sultan Samory, l'un des derniers chefs de la résistance africaine à la pénétration française conduite par Gallieni, Sekou Touré était entré dans les services des PTT à Conakry, et créant en 1945 le premier syndicat de Guinée. En 1951, il fonde la section guinéenne du RDA, et en 1953 émerge comme le leader populaire du territoire. En janvier 1954, il est élu député, et ceux qui découvrent au Palais-Bourbon ce grand garçon, peu loquace, habillé avec recherche, voient en lui le leader africain de demain.

En mai 1957, la loi-cadre d'autonomie africaine préparée par Gaston Defferre fait de lui le vice-président du conseil de gouvernement présidé par le gouverneur. En fait, il « tient » si bien la Guinée qu'il est le véritable patron, et du gouvernement et du territoire, détruisant systématiquement la « chefferie » traditionnelle et contrôlant progressivement les ressources minières.

Le 1<sup>er</sup> juin 1958, Charles de Gaulle, élu président du Conseil, manifeste aussitôt son intention de transformer en association les rapports de domination entre la France et l'Afrique. Avec l'aide de conseillers dont le plus influent est Félix Houphouët-Boigny, ministre d'Etat, il prépare une constitution dont le volet africain sera de type fédéral, créant une libre communauté franco-africaine dont l'adoption est soumise à référendum. Aux échos qui lui parviennent de ces premiers travaux, Sekou Touré répond par des mots d'espoir, soulignant que le « droit à l'autodétermination » des Africains n'entraînerait pas « leur volonté de se séparer de la France ».

### Le droit à l'autodétermination

Le 8 août, intervenant au cours d'une séance du Conseil consultatif constitutionnel que préside Paul Reynaud, le général déclare que, si un territoire africain votait pour le « non », il deviendrait automatiquement indépendant et étranger à l'ensemble français. Sekou Touré, plus frappé apparemment par la seconde partie de la déclaration gaullienne que par la première, riposte que son objectif reste « une association de pays libres » fondée sur le « droit à l'autodétermination ». Au moment où s'engage la partie décisive, le leader guinéen résume ainsi sa position : a) oui à l'autodétermination ; b) oui à l'unification africaine sous l'égide d'un

exécutif siégeant à Dakar ; c) non à la sécession.

Autour de lui s'exercent des influences contradictoires. Houphouët, l'un des pères de la Constitution, plaide bien sûr pour le « oui ». Resté très influent auprès d'eux après son départ du ministère, François Mitterrand (qui, sur le plan métropolitain, préconise le « non ») incite ses amis africains à approuver un texte libérateur en ce domaine. De même Pierre Mendès France. Les communistes font pression pour le « non », et le 23 août, *l'Humanité* publie une interview de Sekou Touré déclarant que la Guinée était prête au « non ».

Trois jours plus tôt, le général de Gaulle s'est envolé pour Tananarive et un périple africain qui doit lui permettre à la fois d'affirmer le droit à l'indépendance des territoires et de plaider pour leur adhésion à la Communauté en gestation. Il le proclame à Tananarive, le confirme à Brazzaville, le répète à Abidjan, au milieu de tor-

ders s'en vont à pied, fendant la foule exaltée mais amicale. Dans la grande salle où nous étouffons, Sekou Touré se lève, drapé de blanc, masque de bronze. Sa philippique contre le colonialisme (« Plutôt la liberté dans la pauvreté que la richesse sans dignité ») semble moins émouvoir le général que les rafales d'applaudissements militants qui la scandent violemment. Mais l'intervention de l'héritier de Samory n'est pas toute négative : « Nous sommes citoyens africains... Nous entendons exercer pleinement notre droit à l'indépendance, mais nous entendons rester liés à la France. Dans cette association avec la France, nous devenons un peuple libre, fier et souverain ».

Le général de Gaulle, pâle de fatigue et de déception, la tête agitée de dénégations mélancoliques, semble moins attentif à saisir ces ouvertures que sensible à la rudesse du propos. On dirait un vieux champion acculé dans les cordes par un jeune challenger déchaîné. Cette Afrique

avant chez le gouverneur Mauberna, il jeta à Pierre Messmer et Bernard Cornut-Gentile : « Eh bien, messieurs, voilà un homme avec lequel nous ne nous entendrons jamais. Allons, la chose est claire : nous partirons le 29 septembre au matin ! »

Alors fut déclenchée une sorte de guérilla protocolaire destinée à donner au leader guinéen un avant-goût de la rupture avec la France. Invité à prendre place le lendemain au côté du général dans l'avion pour Dakar, il fut informé qu'on ne souhaitait plus l'y voir. On lui signifia aussi que, pour ne pas le rencontrer, le visiteur s'abstiendrait de paraître dans la soirée à la traditionnelle réception du gouverneur.

Ce soir-là, je pus m'entretenir un instant avec le chef du gouvernement guinéen. Alors, c'était non ? « Ce que nous voulons, c'est un vrai mariage (...) qui comporte le divorce, droit qui ne signifie pas la volonté de rompre. » Mais ce droit n'a-t-il pas été reconnu à Brazzaville ? « Nous voulons la liberté, on nous parle de punition... » Charles de Gaulle n'en est plus, lui, aux arguties juridiques. Il raconte dans les *Mémoires d'espoir* que, prenant le lendemain l'avion pour Dakar, il lança à Sekou Touré : « Adieu la Guinée ! »

Dans l'entourage du général, on est, le 26 août, un peu moins catégorique. Dans la soirée, à Dakar, plusieurs dirigeants africains, sous les auspices de Pierre Messmer, tentent une conciliation. On assure que Félix Houphouët-Boigny tient le Guinéen pour récupérable. Mais, dès le lendemain, Sekou prend l'initiative de la rupture en publiant avec son collègue nigérien Bakary Djibo un brutal communiqué dénonçant « une Constitution qui porte atteinte à la dignité, à la liberté et à l'unité de l'Afrique... »

### Un fait acquis

Il se trouve encore des hommes pour espérer qu'un mois plus tard la Guinée votera « oui ». Mais le congrès du Parti unique guinéen, ouvert le 12 septembre, lève toutes les ambiguïtés : Sekou Touré y proclame que « l'indépendance des nègres n'est pas la vengeance des esclaves ».

Soucieux cependant de faire entendre que son vote négatif n'est pas un « non » à la France, mais le refus d'un texte à ses yeux trop restrictif et trop peu favorable à l'unité africaine, il adresse le 24 septembre au gouverneur une contre-proposition : la Guinée, décidée à voter « non » le 28 septembre, souhaite dès maintenant s'associer à la Communauté au titre de l'article 88 de la Constitution (qu'elle rejette...). Mais Paris fait la sourde oreille, et le télégramme de M. Mauberna restera sans réponse. On ne peut être à la fois dedans et dehors, dissident et associé — en tout cas pas encore, puisque ce que propose Sekou Touré c'est un régime analogue à celui que définiront quatre ans plus tard les accords d'Évian entre la France et le FLN algérien. Le général a, depuis le 26 août, « tiré un trait » sur la Guinée.

Le 28 septembre 1958, tout se passe dans les formes prévues. L'envoyé spécial du Monde à Conakry, André Blanchet, qui y vit se manifester plus de discipline que d'enthousiasme, entendit Sekou Touré lui déclarer ce soir-là que la décision qu'il avait prise n'allait pas seulement dans le sens de « l'intérêt guinéen », mais aussi dans celui « des intérêts français dans ce pays ». Quelques heures plus tard, pourtant, Jean Risterucci, envoyé spécial du gouvernement français, remettait au chef du gouvernement guinéen une note précisant que « l'indépendance guinéenne » était « un fait acquis » et que les fonctionnaires français allaient être retirés, les investissements interrompus, l'aide financière supprimée.

C'était le début des « conséquences » qu'avait fait prévoir le général de Gaulle. La Guinée avait voulu obtenir le droit au divorce. Elle était, d'emblée, répudiée, sans pension alimentaire. Mais l'homme qui l'avait entraîné dans la sécession, puis dans l'isolement, allait la soumettre à une dictature intolérable. Ce 28 septembre 1958, présenté aux Guinéens comme l'amorce d'une liberté, allait ouvrir pour eux une ère d'oppression délirante.



rents d'enthousiasme. Et nous, les journalistes témoins de ces noces entre l'homme du 18 juin, les foules africaines et la liberté, nous en venons à ne plus croire au « non » guinéen.

### Le discours perdu

Il est prévu que le général de Gaulle aura communication du discours de Sekou Touré au moment de s'envoler d'Abidjan pour Conakry et pourra le lire en avion. Mais soit que l'agent naturel de cette opération, M. Foccart, son collaborateur le plus proche en la matière, harcelé par les téléphonistes de Paris qui tentent de l'avertir qu'un attentat se prépare contre le général, ait eu la tête ailleurs, soit que le ministre ait mangé la consigne, le fait est que le général n'est pas en possession du discours en arrivant en Guinée. Il ignore donc les mots que son hôte va lui jeter à la face quand les deux hommes s'avancent l'un vers l'autre ce lundi 25 août à 16 heures sur l'aéroport de Conakry. Contact cordial. Le général prend à part le gouverneur Mauberna : « Alors, que nous réserve-t-il le référendum ? » Une réponse à 95 %, mon général, mais dans quel sens ? Je ne sais pas si Sekou Touré a arrêté sa décision, mais je sais qu'elle sera massivement suivie... »

De la résidence du gouverneur au siège de l'Assemblée territoriale, les deux lea-

adolescente les rejette-t-elle, la France et lui-même ? C'est cela, visiblement, qui l'empoigne, plutôt que des arguments auxquels il pourrait riposter : ce qu'on exige là de lui, ne l'a-t-il pas déjà accordé, l'avant-veille, à Brazzaville — le droit à l'indépendance pur et simple ?

Se dressant pour répondre à son hôte véhément, le chef du gouvernement français semble las, et bouleversé. Ce n'est pas le triomphateur généreux de Tananarive, de Brazzaville et d'Abidjan, mais ce qu'il dit ce soir-là est plus émouvant que les belles leçons données les jours précédents. Nous flûtes plusieurs à nous sentir, dans cette étuve de Conakry, plus proches de lui que nous ne l'avions jamais été, touchés par ce quelque chose de crépusculaire, de noble et de déchirant qui émanait de lui.

### Les conséquences...

«... Nous mesurons ce que la culture, les doctrines, la passion françaises ont pu faire pour révéler la qualité d'hommes qui en avaient naturellement... On a parlé d'indépendance. Je dis ici, plus haut encore qu'ailleurs, que l'indépendance est, à la disposition de la Guinée. Elle peut la prendre le 28 septembre en disant « non ». Je garantis que la métropole n'y fera pas obstacle. Elle en tirera, bien sûr, les conséquences, mais votre territoire pourra... suivre la route qu'il voudra... »

Et puis il s'en alla, de son pas mal assuré de géant blessé, le regard ailleurs. En arri-

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)  
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F  
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.  
Administrateur général : Bernard Wouts.  
Rédacteur en chef : Daniel Vermet.  
Correspondant en chef : Claude Salas.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration  
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037  
Renseignements sur les abonnements et tarifs : (1) 42-47-98-81.

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**  
Composé 36-15 - Tapes LEMONDE

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	REUNION	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 069 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 300 F	1 800 F	2 530 F

**ÉTRANGER :**  
Par voie aérienne  
tarif sur demande.  
Pour vous abonner  
RENVOYER CE BULLETIN  
accompagné  
de votre règlement  
à l'adresse ci-dessus  
ou par MINITEL  
3615 LEMONDE  
code d'accès ABO

Changements d'adresse effectués en prévision : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
DURÉE CHOISIE  
3 mois  6 mois  9 mois  1 an   
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_  
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.  
BADM 88

**"GRAND JURY" RTL - Le Monde**  
dimanche 18h15  
animé par Olivier MAZEROLLE  
en direct sur **RTL**  
avec André PANSERON, Jean-François ACAN, Le Monde, Bruno HADJAJE, Jean-Louis HOLLINGER (RTL)

سكوذا من الأصل

# Etranger

## Aux Nations unies

### Iranien et Irakiens ne se sont toujours pas entendus sur la reprise des pourparlers

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Va-t-on « négocier » ou simplement « se rencontrer » ? Apparemment, les ministres irakien et iranien des affaires étrangères ne connaissent pas encore eux-mêmes la réponse à cette question. Présents à New-York pour participer à l'Assemblée générale de l'ONU, MM. Tarek Aziz et Ali Akbar Velayati ont été reçus - séparément - le vendredi 30 septembre par le secrétaire général des Nations unies et devaient lui rendre une nouvelle visite le lendemain, cette fois-ci ensemble. Alors que M. Tarek Aziz se fait ostensiblement, M. Velayati, lui, parle d'une « série de discussions » qui pourraient avoir lieu dans les jours à venir et de « solutions concrètes » qu'il attendrait de ces contacts.

L'arrêt des combats, plutôt bien respecté depuis le 20 août, demeure pour le moment le seul résultat, bien que majeur, des efforts pour l'application de la résolution 598. Après une série de négociations menées, à Genève, les deux parties sont venues interrompre le processus, car l'Irak estimait que la campagne menée contre lui par les Etats-Unis

et certains de leurs alliés à propos de l'utilisation des armes chimiques le mettaient en position défavorable. Pour sa part, M. Velayati, très attaché à la présence effective du secrétaire général lors des pourparlers, a proposé que ceux-ci continuent à New-York, car M. Perez de Cuellar ne pouvait envisager de prolonger son séjour à Genève.

A cela Bagdad rétorqua que l'attitude « anti-irakienne » de la presse et du gouvernement américains rendait « impossible » une négociation sur le sol américain, fût-ce au siège de l'ONU. M. Tarek Aziz accepta tout au plus de se rendre à New-York afin d'y fixer, avec son collègue iranien, la date de la reprise des négociations à Genève. Il semblait également que l'Irak, surpris par la virulence des critiques américaines à son égard, préférât attendre la fin de la campagne électorale aux Etats-Unis.

#### La semaine diplomatique de M. Dumas

Interrogé à ce sujet, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, qui a rencontré M. Velayati vendredi et devait s'entretenir avec

son collègue irakien samedi, a affirmé qu'il n'avait pas reçu, lui non plus, d'indication précise quant aux intentions de l'Irak. En ce qui concerne les relations entre la France et l'Irak, celles-ci « suivent un rythme normal », a-t-il dit, et seront rapidement élargies pour atteindre le volume habituel des relations entre deux pays.

Le ministre a précisé la pensée du gouvernement français à propos de l'élimination totale des armes chimiques. Hésitants au départ devant l'ampleur de la tâche, les Français ont fini par dire oui à ceux, notamment les Américains, qui leur demandaient d'organiser une conférence à ce sujet à Paris, à condition que celle-ci soit « bien préparée » et « très courte, deux ou trois jours au maximum », a affirmé M. Dumas, qui a précisé que tous les signataires de la Convention de Genève de 1925 y seront conviés, de même que « tous ceux qui souhaiteront y participer ».

La conférence déblayera le terrain et définira les points qui seront discutés ensuite en détail à Genève », a ajouté le ministre. La nouvelle convention devrait « inclure la possibilité d'édicter des sanctions à l'égard des pays qui refuseraient de s'y soumettre ».

Selon M. Dumas, « ces pays seraient mis au ban de la communauté internationale ».

M. Dumas a également insisté sur la volonté de la France d'obtenir une aide de l'ONU pour l'élection du président du Liban (le Monde du 30 septembre 1988). Faute lors de la réunion des Cinq, la proposition a été accueillie avec prudence. Cependant, « il faut que le Conseil de sécurité accepte de manifester son inquiétude et réaffirme les principes de souveraineté et de respect de la liberté », estime le ministre, qui souhaite surtout « maximiser les conditions de sécurité » du scrutin lui-même, « prévenir que les nombreux empêcheurs prennent le dessus, car il faut, à tout prix, éviter la partition du pays ».

Il s'agira, dans la pratique, d'assurer la tenue d'un scrutin « protégé », physiquement, par la présence autour et à l'intérieur du parlement d'éléments neutres (« témoins »), chargés également d'assurer un dépouillement correct des bulletins. M. Dumas suggère de confier cette tâche aux hommes de la FINUL, la force neutre stationnée dans le sud du Liban.

CHARLES LESCAUT.

## A Londres

### Le premier ministre grec M. Papandréou, a subi une opération du cœur

Le premier ministre grec, M. Papandréou, a été opéré, vendredi 30 septembre, d'un rétrécissement de l'aorte dans les services du professeur Yacoub, un spécialiste de renommée mondiale, à l'hôpital de Harefield, dans le sud-est de Londres. L'opération a duré sept heures. Un premier communiqué, publié vendredi soir, indiquait que tout s'était bien passé. Selon un porte-parole de l'ambassade de Grèce en Grande-Bretagne, M. Papandréou ne devrait pas quitter l'hôpital avant une dizaine de jours au moins.

LONDRES de notre correspondant

Le premier ministre grec avait été hospitalisé le 26 août. Prévu pour la deuxième semaine de septembre, l'intervention avait dû être reportée en raison d'un problème au foie. Ce délai a suscité une tempête en Grèce, en raison à la fois des interrogations sur la capacité de M. Papandréou à continuer à gérer les affaires, et également de l'étatage public de la liaison du premier ministre avec M<sup>me</sup> Dimitra Liani, une ancienne hôtesse de l'air devenue animatrice de jeux télévisés. M<sup>me</sup> Liani se trouvait vendredi au chevet du premier ministre, en compagnie des enfants de ce dernier et de plusieurs ministres.

L'épouse - d'origine américaine - de M. Papandréou n'a pas apprécié les photos montrant son mari à l'hôpital au bras de M<sup>me</sup> Liani. Bien que la liaison de M. Papandréou soit de notoriété publique à Athènes, les formes avaient été plus ou moins respectées jusque-là. M<sup>me</sup> Papandréou a fait savoir qu'elle ne viendrait au chevet de son mari que si elle était sûre de ne pas y trouver l'ex-hôtesse de l'air, et elle a accusé cette dernière d'être à l'origine des ennuis de santé du premier ministre.

M. Papandréou a réagi vivement et un porte-parole du gouvernement grec a annoncé, le 15 septembre, que le premier ministre entamerait un processus de divorce dès son retour à Athènes. Mariée de son côté, M<sup>me</sup> Liani doit avoir elle-même divorcé à l'ambassade d'ici six semaines. Le premier ministre n'a pas indiqué s'il allait l'épouser.

Le séjour londonien de M. Papandréou n'a pas été sans susciter la perplexité des Britanniques. Dans une interview à la BBC, M. Papandréou avait vivement critiqué les récentes sorties de M<sup>me</sup> Thatcher contre l'Europe supranationale, dont la perspective constitue, selon elle, un « cauchemar ». Le Sunday Times, généralement peu tendre pour les socialistes grecs, écrivait à ce propos le 25 septembre qu'« un premier ministre qui demande le divorce n'est pas sept ans de mariage n'est pas ».

« L'hypocrisie de la presse britannique » suscite l'indignation des membres de son entourage. Les ministres de Sa Gracieuse Majesté savent eux-mêmes à quoi s'en tenir en la matière. La liaison de M. Cecil Parkinson avec sa secrétaire a coûté à l'intéressé, en 1983, son poste de ministre du commerce et de l'industrie. Il n'a été « pardonné » par M<sup>me</sup> Thatcher et n'a retrouvé un nouveau portefeuille qu'après avoir été réélu en 1987 dans sa circonscription, et probablement aussi parce qu'il avait réussi, malgré le scandale, à maintenir son mariage.

DOMINIQUE DHOMBRES.

#### Un défilé de ministres

A l'ambassade de Grèce, on insiste sur le fait que M. Papandréou manifeste, en attendant son opération, une vie résolulement active et continue à suivre de près les dossiers, aussi bien grecs qu'européens. On a assisté à un défilé ininterrompu de ministres venus lui rendre visite dans l'aile réservée au secteur privé de l'hôpital public de Harefield, parmi lesquels le vice-premier ministre, M. Kostasgiorgas, et le ministre des affaires étrangères, M. Papoulis. Mais, apparemment, aucun responsable de la CEE. M. Papandréou s'est également « longuement » entretenu par téléphone avec M. Mitterrand.

M. Papandréou a réagi vivement et un porte-parole du gouvernement grec a annoncé, le 15 septembre, que le premier ministre entamerait un processus de divorce dès son retour à Athènes. Mariée de son côté, M<sup>me</sup> Liani doit avoir elle-même divorcé à l'ambassade d'ici six semaines. Le premier ministre n'a pas indiqué s'il allait l'épouser.

Le séjour londonien de M. Papandréou n'a pas été sans susciter la perplexité des Britanniques. Dans une interview à la BBC, M. Papandréou avait vivement critiqué les récentes sorties de M<sup>me</sup> Thatcher contre l'Europe supranationale, dont la perspective constitue, selon elle, un « cauchemar ». Le Sunday Times, généralement peu tendre pour les socialistes grecs, écrivait à ce propos le 25 septembre qu'« un premier ministre qui demande le divorce n'est pas sept ans de mariage n'est pas ».

### Téhéran et Londres rétablissent leurs relations diplomatiques

La Grande-Bretagne et l'Iran ont décidé, le vendredi 30 septembre, de normaliser leurs relations diplomatiques gelées depuis l'été 1979, ont annoncé, à New-York, les ministres des affaires étrangères des deux pays. L'issue d'un entretien l'après-midi au siège des Nations unies, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a annoncé que les deux gouvernements avaient décidé de « rétablir leurs représentations diplomatiques à leur niveau actuel sur la base de la réciprocité ».

Après l'expulsion, pendant l'été 1987, de Grande-Bretagne d'un diplomate iranien accusé de vol à l'étalage, Téhéran avait expulsé plusieurs diplomates britanniques en représailles, et Londres avait finalement retiré tous ses diplomates. Le dernier poste de diplomate britannique accrédité à Téhéran, et travaillant à l'ambassade de Suède, était resté vacant. L'Iran cependant maintenait une ambassade à Londres, avec un chargé d'affaires.

Sir Geoffrey a affirmé qu'il n'y avait « aucun rapport » entre la décision de normalisation et les otages britanniques détenus au Liban. « Bien entendu, j'ai saisi l'occasion (...) pour presser le gouvernement iranien, pour autant qu'il soit en mesure de le faire, d'apporter toute son aide pour assurer la libération des otages », a-t-il déclaré. Les Iraniens s'en sont « manifestés leur disposition à le faire », a-t-il ajouté.

Le ministre français, qui était arrivé aux Etats-Unis en même temps que le président Mitterrand, a passé deux jours à Washington, s'entretenant entre autres avec le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, et le général Colin Powell, chef du Conseil national de sécurité.

Le ministre français a par ailleurs déclaré que la France n'avait pas de preuves concernant l'utilisation par l'Irak de gaz contre ses populations kurdes, et que, au contraire, selon les indications qui lui avaient été données par des personnes s'étant rendues sur place, l'Irak avait utilisé des moyens « conventionnels » contre les villages kurdes. M. Chevènement a ajouté que les récents propos de M. Mitterrand sur l'usage des armes chimiques « ne concernaient pas un pays en particulier ».

JAN KRAUZE. [En mai dernier (le Monde du 27 mai), la marine française a négocié le prêt temporaire, par la marine américaine, de deux avions F-18 pour des essais de catapultage et d'appontage sur le porte-avions Foch. Cette série d'expériences techniques était programmée, en principe, pour octobre 1988. Depuis, on a appris que cette opération était reportée sine die. Les raisons citées au sein du cabinet du programme Rafale ne sont pas étrangères à cette décision, qui, en réalité, ne satisfait pas l'état-major de la marine nationale.]

En fait, explique-t-on de très bonne source française, la polémique qui s'est récemment développée en France concernant l'avenir du Rafale a conduit le gouvernement français à « raidir » sa position et à afficher sa détermination à aller de l'avant dans la construction du Rafale. Dans cette optique, il n'est

#### WASHINGTON de notre correspondant

L'acquisition éventuelle de F-18 américains pour la marine française a même pas été évoquée lors des entretiens de M. Jean-Pierre Chevènement à Washington. A vrai dire, à ce croire le ministre français de la défense, cette acquisition n'a jamais été autre chose qu'une vague hypothèse, aujourd'hui abandonnée.

M. Chevènement a précisé que la marine française n'avait jamais « essayé » sur ses porte-avions cet appareil américain dont l'achat ou la location est souhaité par les responsables des forces navales pour remplacer les Crusader vieillissant avant la mise en service éventuelle d'une version « navalisée » du futur avion de combat tactique Rafale.

Pressé dans ses entretiens, au cours d'une conférence de presse donnée vendredi 30 septembre à l'issue de ses deux jours d'entretiens à Washington, M. Chevènement a toutefois évité de dire explicitement que l'acquisition de F-18 était désormais définitivement exclue.

En fait, explique-t-on de très bonne source française, la polémique qui s'est récemment développée en France concernant l'avenir du Rafale a conduit le gouvernement français à « raidir » sa position et à afficher sa détermination à aller de l'avant dans la construction du Rafale. Dans cette optique, il n'est

pas considéré comme opportun de trop parler de F-18 au stade actuel. De là à penser que cette « hypothèse » pourrait réapparaître un peu plus tard...

Le ministre français, qui était arrivé aux Etats-Unis en même temps que le président Mitterrand, a passé deux jours à Washington, s'entretenant entre autres avec le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, et le général Colin Powell, chef du Conseil national de sécurité.

Le ministre français a par ailleurs déclaré que la France n'avait pas de preuves concernant l'utilisation par l'Irak de gaz contre ses populations kurdes, et que, au contraire, selon

### Les essais de deux avions F-18 américains sur le « Foch » sont reportés « sine die »

WASHINGTON de notre correspondant

L'acquisition éventuelle de F-18 américains pour la marine française a même pas été évoquée lors des entretiens de M. Jean-Pierre Chevènement à Washington. A vrai dire, à ce croire le ministre français de la défense, cette acquisition n'a jamais été autre chose qu'une vague hypothèse, aujourd'hui abandonnée.

M. Chevènement a précisé que la marine française n'avait jamais « essayé » sur ses porte-avions cet appareil américain dont l'achat ou la location est souhaité par les responsables des forces navales pour remplacer les Crusader vieillissant avant la mise en service éventuelle d'une version « navalisée » du futur avion de combat tactique Rafale.

Pressé dans ses entretiens, au cours d'une conférence de presse donnée vendredi 30 septembre à l'issue de ses deux jours d'entretiens à Washington, M. Chevènement a toutefois évité de dire explicitement que l'acquisition de F-18 était désormais définitivement exclue.

En fait, explique-t-on de très bonne source française, la polémique qui s'est récemment développée en France concernant l'avenir du Rafale a conduit le gouvernement français à « raidir » sa position et à afficher sa détermination à aller de l'avant dans la construction du Rafale. Dans cette optique, il n'est

pas considéré comme opportun de trop parler de F-18 au stade actuel. De là à penser que cette « hypothèse » pourrait réapparaître un peu plus tard...

Le ministre français, qui était arrivé aux Etats-Unis en même temps que le président Mitterrand, a passé deux jours à Washington, s'entretenant entre autres avec le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, et le général Colin Powell, chef du Conseil national de sécurité.

Le ministre français a par ailleurs déclaré que la France n'avait pas de preuves concernant l'utilisation par l'Irak de gaz contre ses populations kurdes, et que, au contraire, selon

## TCHAD : après de multiples médiations

### Le président Hissène Habré paraît prêt à une normalisation avec la Libye

La promesse d'ouvrir prochainement un « bureau populaire » (ambassade) à N'Djamena que le colonel Kadhafi avait faite à Tripoli le 6 août dernier semble sur le point de se réaliser. Dans les milieux diplomatiques africains on s'attend à l'annonce officielle de la normalisation tchado-libyenne dans les tout prochains jours.

C'est le facteur de troubles lumineux qui paraît maintenant orchestrer la réconciliation, par la suite devant ses échecs militaires et leurs conséquences inférieures ou par une plus saine appréciation de la conjoncture diplomatique internationale. Quand le « guide de la révolution » avait proposé, le 25 mai - à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'OUA - un arrêt définitif de la guerre et la reprise des relations diplomatiques avec plusieurs pays africains modérés - du Gabon à la Côte-d'Ivoire - la réaction des intéressés avait été des plus prudentes.

Peut-être n'avait-on pas assez pris en compte le commentaire de l'agence Tass, en date du 30 mai : « La décision de M. Kadhafi s'inscrit dans le contexte de l'assainissement de l'atmosphère dans la communauté africaine et le monde arabe. Rien que ces derniers mois, dans le cadre de ce processus, les

relations ont été rétablies entre la Tunisie et la Libye, l'Algérie et le Maroc, l'Éthiopie et la Somalie (...). Tout cela témoigne que le nouveau mode de pensée se fraie un chemin dans bien des régions du monde ».

A l'évidence, la soudaine modération du colonel Kadhafi tenait pour une part à la volonté d'ouverture de M. Gorbatchev, notamment par la recherche de la paix dans les conflits régionaux d'Afrique. Sentant d'où soufflait le vent, le colonel Kadhafi avait multiplié les petits « gestes » sans parvenir à effacer la méfiance de M. Hissène Habré. Ayant « reconnu » le régime en place à N'Djamena, il fit arrêter, en juin, M. Achbeikh Ibn Omar, chef du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR) du Front national de libération du Tchad. Après avoir longtemps bénéficié de l'hospitalité et de l'aide de Tripoli, ce mouvement en fut réduit à dénoncer « les manœuvres machiavéliques tendant à momayer des patriotes tchadiens contre les prisonniers libyens retenus à N'Djamena ».

En matière de prisonniers, le colonel Kadhafi a pris aussi l'initiative en faisant libérer deux cents hommes, dont les derniers sont arrivés à N'Djamena le 29 septembre. Plusieurs de ceux-ci avaient été remis solennellement à des représentants de l'OUA, invités à

prendre note de la bonne volonté d'un dirigeant qui qualifiait son intervention passée au Tchad d'« erreur à rectifier ». Les autorités de N'Djamena ont fait un accueil des plus discrets à « ces travailleurs immigrés tchadiens raptés par l'armée libyenne », affirmant qu'« il n'était pas question de mettre dans la balance les prisonniers libyens ».

Ceux-ci, au nombre de deux mille, constituent un atout majeur, dans la main des Tchadiens pour les discussions sur la bande d'Azouz, dont la restitution est toujours considérée par N'Djamena comme la condition nécessaire pour toute réconciliation effective.

Tout en continuant d'exprimer leur scepticisme au sujet des « coups médiatiques » de Tripoli, les responsables tchadiens ont fini par prêter l'oreille aux multiples propositions africaines de médiation. Cet été, une rencontre à Libreville entre les ministres libyen et tchadien des affaires étrangères a été le point de départ de discussions sur les questions de sécurité aux frontières communes. Le conseiller spécial de M. Bongo, chef de l'Etat gabonais, qui préside le comité ad hoc de l'OUA sur le différend tchado-libyen, est arrivé le 29 septembre à N'Djamena pour de nouveaux entretiens avec M. Hissène Habré. Le Togo aussi pense activement à la réconciliation.

**FRONTS ET FRONTIÈRES**  
Michel Foucher  
Fronts et frontières  
Un tour du monde géopolitique  
FAYARD

A ce véritable guide du globe-trotter stratège, Michel Foucher ajoute une vision historique des régions traitées et démonte les complexes mécanismes juridiques de formation des appareils d'Etat.

Jean-Christophe Victor, L'Express  
528 p. 180 F

#### Un fait acquis

Il est devenu encore des hommes à se battre pour un monde plus juste. Mais le congrès de la gauche, ouvert le 13 septembre à Paris, a été marqué par les ambiguïtés. Selon les participants, « l'indépendance des socialistes » n'est pas la vocation des socialistes.

Le 26 septembre 1988, tout se passe dans les formes prévues. L'arrivée de M. de Gaulle à Combray, André Lelièvre y vit sa dernière nuit de la vie. Tout lui déclare de son lit que son état n'est pas satisfaisant.

C'est le début de la « coopération » qui doit précéder le général de Gaulle. Le Général doit vouloir obtenir le droit de dire ce qu'il pense.

Le 26 septembre 1988, tout se passe dans les formes prévues. L'arrivée de M. de Gaulle à Combray, André Lelièvre y vit sa dernière nuit de la vie. Tout lui déclare de son lit que son état n'est pas satisfaisant.



# Europe

## Les transformations dans les organes

### Les nouvelles instances dirigeantes

**LE BUREAU POLITIQUE**  
12 membres titulaires  
(la date entre parenthèses est la date d'élection, une astérisque signifie qu'il s'agit d'un membre nouveau)

Edouard Chevardnadze (juillet 1985) : ministre des affaires étrangères.

Vladimir Tcherebrikov (avril 1987) : chef du parti en Ukraine.

Mikhail Gorbatchev (octobre 1980) : secrétaire général du parti.

Alexandre Iakovlev (juin 1987) : secrétaire du parti, président de sa commission internationale.

Egor Ligatchev (avril 1985) : secrétaire du parti (préside les sessions du secrétariat), président de la commission pour la politique agricole.

Vadim Medvedev\* (septembre 1988) : secrétaire du parti, président de la commission idéologique.

Viktor Nikonov (juin 1987) : secrétaire du parti, responsable jusqu'à présent des questions agricoles.

Nikolaï Rykov (avril 1985) : chef du gouvernement de l'URSS.

Nikolaï Sioumkov (juin 1987) : secrétaire du parti, président de la commission pour la politique sociale et économique.

Viktor Tcherebrikov (avril 1986) : secrétaire du parti, président de la commission juridique.

Vitali Vorotnikov (décembre 1983) : chef du gouverne-

ment de la fédération de Russie.

Lev Zaïkov (mars 1986) : secrétaire du parti, chef du parti à Moscou.

[Ont été exclus : Andreï Gromyko (septembre 1983) et Mikhaïl Solomentsev (décembre 1983)]

**3 suppléants :**  
Alexandra Birioukova\* (septembre 1988).

Dmitri Iazov (juin 1987) : ministre de la défense.

Anatoli Loukianov\* (2 septembre 1988).

Iouri Maslounkov (février 1988) : président du comité d'Etat au plan.

Gueorgui Razuoumovski (février 1988) : secrétaire du parti, président de la commission d'organisation et des cadres.

Iouri Soloviev (mars 1986) : chef du parti à Leningrad.

Nikolaï Talyzine (octobre 1985) : président du bureau du conseil des ministres pour le développement social.

Alexandre Vlassov\* (septembre 1988) : ministre de l'intérieur.

[Ont été exclus : Vladimir Demitchev (septembre 1988) et Vladimir Dolguikh (mai 1982)]

**LE SECRÉTARIAT**  
9 membres avec, en plus des secrétaires énumérés ci-dessus : Oleg Baklanov (février 1988).

[Ont été exclus : Anatoli Dobrynine et Vladimir Dolguikh, mis à la retraite, ainsi qu'Alexandra Birioukova et Anatoli Loukianov, promus tous deux suppléants du bureau politique et affectés à des fonctions gouvernementales.]

### CEUX QUI CHANGENT D'ATTRIBUTION

#### VIKTOR TCHEBRIKOV

### Du KGB à l'appareil du parti

Un des aspects piquants de ce remaniement est que la présidence de la commission juridique du parti, autrement dit l'homme chargé de transformer l'URSS en « Etat socialiste de droit » que souhaite M. Gorbatchev, n'est autre que le président du KGB, la police secrète soviétique, général d'armée de surcroît.

Certes, M. Tcherebrikov va quitter son poste, puisqu'il est muté au secrétariat du parti. Il est vrai aussi qu'il avait, ces derniers temps, fait quelques efforts pour adapter sa puissante organisation à la « glasnost » ambiante. Dans une de ses dernières interventions, il annonçait la préparation d'une « loi sur la sécurité de l'Etat », l'ouverture d'une « permanence du KGB » ouverte jour et nuit au public et la déclassification de nombreux documents.

C'est à cette date qu'il monte à Moscou pour prendre la direction du service des cadres du KGB, dont Iouri Andropov vient de devenir président. Il fait bon ménage avec son nouveau patron Andropov et s'élève constamment dans la hiérarchie du KGB : il est vice-président dès 1968, premier vice-président pendant le bref intermède du général Fedortchouk, qui succède à Andropov en avril 1982, et président quelques mois plus tard lorsque Andropov s'installe aux commandes. En mars 1985, il soutient résolument la candidature de M. Gorbatchev à la succession, ce qui lui vaut d'être promu titulaire du bureau politique un mois plus tard.

Depuis lors, comme Egor Ligatchev et d'autres membres du « noyau sain » de la direction de 1985, Viktor Tcherebrikov avait semblé prendre ses distances vis-à-vis de la « perestroïka » galopante. Sans doute son métier l'oblige-t-il à mettre en garde contre les « intrigues des services spéciaux impérialistes ».



#### ALEXANDRA BIRIOUKOVA

### Une femme au bureau politique

Première femme à accéder au bureau politique — sur un aréopage, il est vrai, puisqu'elle n'est que membre suppléant — depuis Ekaterina Fourtseva, du temps de Khrouchtchev, M<sup>me</sup> Alexandra Birioukova, cinquante-neuf ans, donne une image beaucoup plus traditionnelle de la femme soviétique que la pétulante Raïssa Gorbatchev. Cette Russe d'origine paysanne, qui a fait la majeure partie de sa carrière dans l'appareil syndical, ne s'est d'ailleurs pas particulièrement fait remarquer par son audace en faveur de la « perestroïka » ces dernières années.

Contraintement, puis chef d'atelier dans une usine textile de Moscou dans les années 50, elle adhère au parti à l'âge de vingt-sept ans, puis

intègre l'administration de l'industrie textile. En 1968, elle se voit confier des responsabilités fédérales par la direction des syndicats et devient membre à part entière du comité central du PCUS en 1976. Lorsque M. Gorbatchev arrive au pouvoir en 1985, elle vient de prendre la tête d'une commission parlementaire sur les problèmes maternels et infantiles, après avoir été élue députée au Soviet suprême de la Fédération de Russie.

Personnage sans grande envergure, aux discours sans relief, c'est pourtant sous Gorbatchev que M<sup>me</sup> Birioukova a fait ses débuts dans la direction soviétique, en 1986, comme secrétaire du comité central chargé de l'industrie légère.

Ce « partouillage » dans l'appareil est en fait pour lui un retour à une activité familière après une éclipse policière de vingt ans. Né en 1923 à Dniepropetrovsk en Ukraine (le fief de Brejnev), Viktor Tcherebrikov est un des rares dirigeants actuels à avoir fait une guerre active (il fut trois fois blessé) et il n'a terminé ses études qu'en 1950. Au début ingénieur métallurgiste, il gravit rapidement les échelons dans l'appareil du parti : il est notamment premier secrétaire de la ville de Dniepropetrovsk de 1961 à 1963, puis second secrétaire de la région jusqu'en 1967.

M. T.

#### BORIS POUGO

### Nouveau président du comité de contrôle

Boris Pougo, qui remplace M. Solomentsev à la tête du comité de contrôle du parti, est le fils d'un vieux bolchevik de Lettonie. Né en 1937, il a été ingénieur dans une usine de Riga avant de faire carrière dans les jeunesses communistes (komsomol) de Lettonie, dont il a dirigé l'organisation jusqu'en 1971. Il est ensuite premier secrétaire du parti à Riga avant de rentrer, en 1976, dans l'appareil du KGB. Chef du KGB de Lettonie de 1980 à 1984, il avait pris à cette date la direction du parti dans cette république et conservé cette fonction jusqu'à ces derniers jours. A la différence de son prédécesseur au comité de contrôle, il ne siège dans aucune instance dirigeante du parti, à l'exception du comité central, dont il est membre depuis 1986.

#### ANATOLI LOUKIANOV

### De Brejnev à Gorbatchev

C'est visiblement un poste gouvernemental important qui attend M. Loukianov, après son départ du secrétariat et sa promotion au rang de suppléant au bureau politique. L'homme devrait être proche de M. Gorbatchev, dont il a l'âge (il est né en 1930) et qu'il a pu connaître à la faculté de droit de l'université de Moscou, dont il est sorti en 1953, deux ans avant le futur secrétaire général.

Simplement, alors que M. Gorbatchev retournait aussitôt dans sa province natale de Stavropol, Anatoli Loukianov a gravité très jeune et toute sa vie dans les hautes sphères de la capitale. Dès 1956, à vingt-six ans, il est consultant juridique du conseil des ministres, puis sous-chef

d'un service au présidium du Soviet suprême. En 1977, lorsque Brejnev prend la présidence de ce présidium, il fait d'Anatoli Loukianov le chef de son secrétariat.

Mais l'adaptation au « gorbatchevisme » se fait sans peine : en novembre 1985, M. Loukianov prend la direction du « service général » du comité central, le département que tous les secrétaires généraux ont toujours confié à des hommes sûrs. Et au comité central en 1986, puis secrétaire en avril 1987, M. Loukianov siègeait aussi depuis l'an dernier à la commission chargée de réhabiliter les victimes de Staline.

M. T.

#### ALEXANDRE VLASSOV

### D'Irkoutsk au ministère de l'intérieur

Né en 1932, Alexandre Vlassov a passé plus de cinquante ans de sa vie en Sibirie. Sorti de l'Institut des mines et de la métallurgie d'Irkoutsk en 1954, c'est dans la même région qu'il entra, pour en devenir l'un des dirigeants, dans l'organisation des Komsomols.

C'est toujours près d'Irkoutsk, à Zima, qu'il devient en 1962 premier secrétaire du parti au niveau raïkon (arrondissement).

Les années 70 le voient monter en grade dans l'appareil sibérien du parti — il est en 1975 premier secrétaire de la République autonome tchetchène-Ingouchie — et mettre un pied dans les organes centraux en devenant, en 1976, membre suppléant du comité central.

Il faut cependant attendre 1984, un peu moins d'un an avant l'arrivée au pouvoir de Mikhail Gorbatchev, pour qu'il quitte sa Sibirie en prenant les fonctions de premier secrétaire du PC pour la région de Rostov. Pas pour très longtemps puisque dès janvier 1986 il est nommé ministre de l'intérieur.

C'est à ce poste qu'il s'est depuis distingué par une certaine rigueur, en particulier dans la lutte contre des fléaux sociaux comme la drogue — « danger réel », dit-il, en URSS — et contre les « violations de la loi » par les cadres de la police, qui dépendent de son ministère.

### LE PROMU

#### VADIM MEDVEDEV

### L'intellectuel

C'est l'intellectuel de cette cadre 1988. A cinquante-neuf ans, Vadim Medvedev, qui obtient la plus haute promotion de ce remaniement en entrant directement au bureau politique comme membre de plein droit, sans passer par l'étape intermédiaire de membre suppléant, a un profil qui présente beaucoup d'états au yeux de Mikhail Gorbatchev : longue carrière universitaire, expert de l'économie et des sciences, il appartient en outre à la même génération que lui.

Personnage assez tame derrière des lunettes teintées, M. Medvedev passe, en dépit de ses allures de dirigeant pesse-muraille, pour quelqu'un de fin, qui mène ses contacts en douceur. Chargé des relations avec les partis frères, après avoir été placé au secrétariat du comité central en 1986 par M. Gorbatchev, il ne laissera dans ce domaine aucun souvenir marquant, n'y ayant pas pris d'initiative spectaculaire.



Mais il a su donner une très bonne impression à la presse, vendredi 30 septembre, faisant même montre d'humour et d'autoironie.

Le nouveau membre du bureau politique, chargé de l'idéologie, présente la particularité d'avoir enseigné un moment dans le même établissement que M<sup>me</sup> Andropov, l'auteur de l'article qui, publié le 13 mars dans Soviet-skisli Rossia, devait marquer le feu aux poudres conservateurs et susciter, trois semaines plus tard une riposte vigoureuse du camp réformateur. Mais là s'arrêtent sans doute ses analogies avec les supporters de M. Ligatchev, bien que M. Medvedev se soit bien gardé jusqu'ici de prendre des positions publiques marquées dans le grand débat qui agite la classe politique soviétique depuis plus d'un an.

Loïn de l'ascension classique de l'appareil, Vadim Medvedev n'entra qu'en 1968 l'appareil du parti, comme secrétaire du comité du PC de Leningrad. Deux ans plus tard, il est nommé sous-chef de service au comité central à Moscou.

(Suite de la première page.)

Cela est évidemment capital pour l'avenir de la politique de « perestroïka », mais la réorganisation de l'appareil du parti qui a été décidée dans le même temps devrait pourtant avoir des conséquences encore plus profondes.

Le comité central a en effet accepté — à l'unanimité comme pour toutes les autres décisions — de remanier son propre appareil, en fermant les quelque vingt-cinq départements qui, jusqu'à présent, dirigeaient tout le pays (ou prétendaient du moins le faire) en donnant leurs ordres à tous les organes de gestion de l'Etat et de l'économie. Tous ceux d'entre eux qui collaient des secteurs d'activités spécifiques (transports, industrie chimique, énergie, etc.) sont supprimés, et les autres sont regroupés au sein de six grandes commissions nouvellement créées.

Cette réorganisation va s'accompagner d'une réduction de moitié des effectifs de l'appareil du comité central et s'appliquera également aux comités centraux des partis des Républiques fédérées ainsi qu'aux comités de parti des villes et des régions. Autrement dit, l'appareil va bientôt se trouver, faute d'hommes, matériellement incapable de continuer à se substituer de fait aux directions de l'Etat et de l'économie. Or c'était là une condition, certes pas suffisante, mais indispensable, de la réussite aussi bien des projets de réforme économique que du processus de démocratisation.

Tant que la structure interne du parti demeurait inchangée, l'autonomie des entreprises et le renforcement du pouvoir des assemblées élues et de leur exécutif restaient en effet totalement aléatoires et réversibles. La mauvaise volonté pouvait freiner le changement et finir par le

bloquer. L'évolution du rapport de forces au sein de la direction pouvait susciter un retour en arrière. Bref, on restait au stade des souhaits et de la volonté alors qu'on est entré maintenant dans l'étape de la réalisation — celle-là même à laquelle M. Gorbatchev ne cessait en vain d'appeler depuis sa retraite politique il y a trois semaines.

#### Accélération

Décidée en juin dernier par la dix-neuvième conférence du parti, avalisée un mois plus tard par un plénum du comité central, ce n'est toutefois pas cette réorganisation en elle-même qui constitue la surprise mais son accélération soudaine. Normalement, elle ne devait en effet entrer en vigueur qu'à la fin de cette année et, avec les résistances qu'elle suscitait, on se serait plutôt attendu à un retard qu'à trois mois d'avance.

La question est donc de savoir pourquoi M. Gorbatchev a jugé nécessaire de brusquer les choses à avoir eu droit à un hommage de M. Gorbatchev, aucun n'a été critiqué — ni M. Solomentsev, soixante-quatre ans, qui quitte à la fois le bureau politique et la présidence de la commission de contrôle, ni MM. Dolguikh, soixante-trois ans, et Demitchev, soixante-dix ans, qui perdent leur siège de membre suppléant du bureau politique, ni M. Dobrynine, soixante-huit ans, l'homme qui fut vingt-cinq ans ambassadeur à Washington et qui s'en va aujourd'hui du secrétariat.

Tout comme M. Kapitonov, soixante-treize ans, qui doit abandonner la présidence de la commis-

ion de révision, tous avaient effectivement l'âge de la retraite, mais personne ne pourrait croire qu'ils aient simplement, d'un coup et tous ensemble, brusquement ressenti l'atteinte de l'âge.

Ils ont été éliminés. M. Gorbatchev s'est donné peu de mal pour le cacher en déclarant dans son bref discours que « la nécessité de perfectionner les activités du comité central (...) exigeait d'apporter certains changements parmi les cadres du parti ». Ces hommes étaient, en clair, devenu un obstacle insupportable à sa politique, mais cela signifiait-il pour autant que M. Gorbatchev ait dû frapper avant que sa politique, ou lui-même, ne le soit ?

La rapidité avec laquelle il a agi et la brutalité du remaniement pourraient le laisser penser, mais, outre que rien ne vient pour l'instant étayer cette hypothèse, tout porte à croire en réalité que M. Gorbatchev a simplement voulu créer un choc psychologique. Car, immédiatement après la victoire des thèses réformatrices à la conférence, l'élan pris alors s'était perdu dans les sables des vacances et heurté à la contre-offensive des conservateurs.

Leur chef de file, M. Ligatchev, qui vient de perdre le secteur-clé de l'idéologie et ne reste au bureau politique que pour s'occuper de l'agriculture, ne cessait plus de critiquer la tentation de l'économie de marché, l'abandon des « positions de classe » en politique étrangère ou encore la multiplication des baux de longue durée sur les terres agricoles. Le président du Soviet suprême — qui présidait jusqu'à M. Gromyko — adoptait à la hâte un décret sur le droit de manifestation, très restrictif et tout à fait contraire à l'esprit des résolutions de la conférence. Les possibilités de s'abonner aux journaux les plus engagés du courant réformateur étaient sévèrement res-

treintes et la presse enfin était obligée de modérer sa fragile liberté tant les pressions étaient redevenues fortes.

Tout grippait, et M. Gorbatchev ratait de surcroît sa rentrée en s'empêtrant dans une trop longue tournée en Sibirie où on l'a plus souvent interpellé sur la gravité des problèmes matériels qu'encouragé à aller de l'avant. Sauf à laisser filer les choses, il fallait réagir, mais, si c'est maintenant chose faite, force est de constater que le bilan de l'opération n'est pas totalement rose pour le secrétaire général.

Car cette démonstration de force et de vitalité, cette promptitude dans la riposte prouvent également qu'il ne lui est pas possible, contrairement à ce qu'il espérait, d'éviter les chocs frontaux avec ses adversaires. Lui qui ne cessait de répéter que les conservateurs n'existaient pas, qu'il y a seulement des hommes qui ont peur parce qu'ils ne comprennent pas les nécessités nouvelles, lui qui s'était toujours refusé — pour ne pas, précisément, renforcer cette peur et figer les clans — à s'attaquer directement à ses adversaires, cet homme-là a dû finir par faire tomber des idées.

#### La guerre est ouverte

La guerre, et pas seulement la guerre des idées, est maintenant ouverte et il n'y a pas grand risque à prédire qu'elle sera rude et incertaine. En accélérant les réformes, en accélérant le rajeunissement et l'aggiornamento de la direction, il a aussi accéléré le rythme des batailles et il était donc logique qu'il pense à s'y préparer.

L'ex-président du KGB, M. Tcherebrikov, reste au bureau politique, entre même au secrétariat, mais

s'est aussi vu confier la responsabilité d'une des six nouvelles commissions du comité central (les problèmes juridiques). Promu membre suppléant du bureau politique, le ministre de l'intérieur, M. Vlassov, est un réformateur qui déclarait en juin, à la conférence, en plein assaut conservateur contre la liberté de la presse qu'elle était « l'arme de la glasnost ».

Autre promotion, décisive celle-là, celle de M. Vadim Medvedev qui passe directement du secrétariat au bureau politique et qui va présider la nouvelle commission de l'idéologie, c'est-à-dire prendre en charge la presse et la culture. Rapide, vif, n'hésitant pas à faire de l'humour en rendant compte à la presse du plénum — « Et vous, qu'en pensez-vous ? », s-t-il répondu à un correspondant qui lui demandait si les décisions du comité central étaient favorables à la poursuite des réformes —, cet intellectuel paraît bien placé pour devenir le numéro deux du parti — ce qu'était jusqu'à hier M. Ligatchev.

Comme l'avait décidé la dix-neuvième conférence, les commissions de contrôle et de révision sont fusionnées en un organisme unique confié à l'actuel premier secrétaire de Lettonie, M. Boris Pougo. La commission des cadres est confiée à M. Razuoumovski, un homme connu pour ses liens étroits avec M. Gorbatchev, et deux membres réformateurs du secrétariat sont enfin promus membres suppléants du bureau politique.

Les rangs sont serrés et, bien isolé dans cette nouvelle équipe, le nouveau responsable de l'agriculture, M. Ligatchev, aura du mal à éviter de concentrer sur lui tout le mécontentement populaire suscité par les pénuries alimentaires.

BERNARD GUETTA

هكذا من الأصل

# Europe

## dirigeants en Union soviétique

### LES PARTANTS

#### ANDREI GROMYKO

### Le champion de la longévité politique

Aux côtés d'autres gérontes marqués par les ans, Andreï Gromyko gardait une allure certaine lorsqu'il apparaissait au-dessus du mausolée de la place Rouge.

Décoré comme tout un chacun dans son milieu, il portait même ses rides comme des décorations : c'était bien lui, dans la dernière partie du siècle, le champion du monde de la longévité politique. Lui qui, de Roosevelt à Reagan, avait eu affaire à huit présidents des Etats-Unis. Lui qui, en URSS, avait servi au sommet de l'Etat sous Staline, Malenkov, Khrouchtchev, Brejnev, Andropov, Tchernenko, Gorbatchev.

Andreï Andreïevitch Gromyko n'empruntait pas directement la voie qui devait lui valoir la célébrité. Né en 1909 dans une famille paysanne de Biélorussie, il suivit les cours de l'institut d'agriculture de Minsk. Diplômé en 1934, il alla à Moscou poursuivre ses études à l'institut d'économie et occupa d'abord un emploi de chercheur. En 1938, Vladimir Komarov, président de l'Académie des sciences, lui proposa un poste de secrétaire à la filiale extrême-orientale de l'Académie. C'est à ce moment qu'il opta pour une autre branche, la diplomatie.

En ces temps de grande purge, des places « libérées » étaient offertes aux jeunes gens de tendance orthodoxe appelés à constituer, en attendant, peut-être, d'être suspects à leur tour, l'élite stalinienne. Andreï Gromyko, qui rien jusqu'alors n'avait préparé à la carrière, fut dispensé d'apprentissage. En arrivant au ministère des affaires étrangères, il se vit confier la direction de la section Amérique. Cette même année 1939, il partit pour Washington en qualité de conseiller. En 1943, il devenait ambassadeur aux Etats-Unis. La nomination à un tel poste, en pleine guerre, d'un jeune homme de trente-quatre ans, fit sensation. Les journalistes américains voulaient évidemment tout savoir sur ce prodige. L'ambassadeur répondit sèchement à ceux qui lui demandaient des renseignements démentaires : « Ma propre biographie ne m'intéresse pas ».

Il faudra attendre quarante ans pour qu'il consente à parler un petit peu de lui. C'était à l'occasion de la publication, à Londres, d'un recueil de ses articles et discours, le rédigeant l'introduction. Il raconte comment il fut recruté au ministère des affaires étrangères par une commission que présidait le ministre Molotov. Il semble d'ailleurs que toute sa vie il ait gardé de l'amitié pour Molotov : on a dit qu'à sa demande, en 1984, le secrétaire général Tchernenko redonna discrètement sa carte de

part à l'ancien ministre en disgrâce depuis 1957.

Peu après son entrée en diplomatie, Andreï Gromyko fut, non par Staline lui-même et par Molotov et invité à partir en poste aux Etats-Unis. Il ne connaissait pas la langue. Staline lui conseilla de fréquenter assiduellement les temples américains pour écouter les prêches des pasteurs. En rapportant cette anecdote, quarante ans plus tard, Gromyko affirme qu'il fut « déconcerté » par cette suggestion, qu'il « se mordit la langue », bien décidé à suivre une autre méthode pour apprendre l'anglais. C'est tout juste s'il ne se targue pas d'avoir été un précurseur de la lutte contre le culte de la personnalité. Il estime, en effet, avoir été le seul ambassadeur à désobéir à Staline. A la vérité, son antipathisme ne parut jamais très virulent.

Dans cette même introduction à ses discours, Andreï Gromyko résume le curriculum vitae de sa famille : « En 1921, encore étudiant, je me suis marié avec Lidia Dmitrievna Grinevitch, étudiante comme moi, fille de paysans biélorusses habitant dans les environs de Minsk. Nous avons deux enfants : un fils, Anatole, et une fille, Emilia. Anatole est devenu professeur, docteur en histoire, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS, directeur de son institut d'Afrique. Ma fille est candidate en histoire, ce qui correspond au grade de docteur en Occident, et elle fait de la recherche. Par conséquent, nous sommes contents de nos enfants, ma femme et moi. En outre, nous avons trois petits-fils : Igor, Andreï et Alasia, et deux petites-filles, Lidia et Anna. Un de mes petits-enfants à un fils, un brave petit cosaque comme je l'appelle. J'ai aussi une sœur, Evdokia, qui vit et se porte bien. Mes deux frères, Almas et Fédor, ont péri pendant la guerre. Tous deux étaient officiers de l'armée soviétique ».



ANDREI GROMYKO

tant. Il devait même avoir sans broncher les moqueries du patron. Toujours impassible, il ne souffrait mot lorsque, devant des hôtes étrangers, « M. K » disait à son propos : « Il enlèverait son pantalon et s'assierait sur un bloc de glace si je lui en donnais l'ordre ». En réalité, il n'était pas aussi indifférent qu'on le croyait aux avances qu'il lui fallait subir. Parmi les nombreux griefs adressés à Khrouchtchev au moment de sa chute figuraient celui-ci : lors des voyages officiels à l'étranger, la famille du premier secrétaire, chef du gouvernement, et notamment le gendre Adjoubeï, passaient avant le ministre des affaires étrangères. On peut supposer que Gromyko, membre du comité central, fut de ceux qui poussèrent, en octobre 1964, à la mise à la retraite d'un numéro un beaucoup trop troutrant à son goût.

Dès ce moment, en tout cas, il prit de l'assurance. Nous l'avons vu par exemple à une conférence de presse à Paris, en 1966, corriger son chef de gouvernement Kossyguine. Exécutant de haut rang, il allait d'ailleurs accéder au rôle de faiseur de politique. La mutation fut achevée en 1973 lorsque trois personnalité furent nommées en même temps mem-

bres du bureau politique : le marchand Gréchtchko, ministre de la défense, Andropov, chef du KGB, et le ministre des affaires étrangères. On sut alors de plus en plus l'impression que la souplesse n'était peut-être pas la qualité dominante de ce diplomate.

Gromyko, naturellement, voyagea plus qu'aucun autre ministre soviétique. Au bout de vingt-huit ans de service à la tête des affaires étrangères, on constata pourtant qu'il n'avait guère fréquenté le tiers-monde. Ou'il paraissait s'intéresser essentiellement aux rapports Est-Ouest et plus particulièrement aux relations avec les Etats-Unis. Il a été marqué par l'Amérique dès le début de sa carrière, ce qui ne le range pas le moins du monde parmi les américanophiles. Il montrait même parfois de l'aversion pour la société américaine, mais pas pour le pays. Il joua avec autant d'aisance les grands airs de la guerre froide et les mélopées de la détente, mais ces mélopées n'étaient pas vraiment de sa composition.

#### Faiseur de rois

Le personnage prenait de plus en plus de poids dans une direction soviétique où se succédaient les secrétaires généraux cacochymes et grabataires. A la mort de Brejnev, il tint, avec le marchand Oustnov, le rôle de faiseur de rois et son rôle fut encore déterminant, dit-on, pour permettre à Mikhaïl Gorbatchev, d'accéder au pouvoir suprême après la mort de Tchernenko. Son importance nouvelle était consacrée, puisque, aux titres de membre du bureau politique et de ministre des affaires étrangères, il ajouta celui de premier vice-président du conseil des ministres.

Ces temps étaient révolus. Le dernier roi qu'il avait fait, dont il avait assuré la fortune, était trop vigoureux pour s'accommoder d'un parrain. Il voulait reprendre possession du domaine que la décapitation de ses prédécesseurs avait laissé à Andreï Gromyko. Il s'intéressa lui aussi aux relations Est-Ouest et n'avait peut-être pas tout à fait la même approche que le ministre.

Alors, en juillet 1985, Andreï Gromyko fut chargé d'honneurs et déchargé de responsabilités. Transféré du ministère des affaires étrangères à la présidence du Soviet suprême, il était privé de ce qui avait fait sa force : les dossiers, dont il avait une maîtrise incomparable. Et obligé, pour rester en la compagnie des grands, de s'intéresser aux chrysianthèmes.

BERNARD FÉRON.

#### ANATOLI DOBRYNINE

### L'homme de Washington

Anatoli Dobrynine est surtout l'homme qui a représenté son pays pendant près de vingt-cinq ans aux Etats-Unis et connu, depuis Kennedy à qui il a présenté ses lettres de créance en 1962, six présidents américains successifs et joué un rôle-clé dans les relations soviéto-américaines. Les mauvaises langues — ou ceux qui voulaient vanter son savoir-faire — suggéraient qu'il était autant l'ambassadeur de la Maison blanche au Kremlin que celui de l'URSS aux Etats-Unis...

Né en 1919 non loin de Moscou, il avait suivi brièvement des études d'aéronautique mais était entré, dès 1946, dans la carrière diplomatique. C'est dès le départ aux Etats-Unis qu'il est en poste, comme conseiller à l'ambassade en 1952, puis plus tard aux Nations unies, avant de revenir à Washington comme chef de la mission soviétique en 1962, poste qu'il n'abandonnera qu'en 1986.

Cette longue carrière américaine ne fut pas entièrement de tout repos. Peu après sa nomination, c'est à lui qu'il revint d'affirmer à John Kennedy et à son frère Robert que l'URSS n'avait installé aucun missile à Cuba. Mis plus tard en présence de preuves indiscutables, il n'eut d'autre issue que d'affirmer n'avoir pas été informé par Moscou. Le crédit de cet homme jovial, bientôt reconnu comme l'un des plus fins connaisseurs de la politique américaine, n'en fut pas entièrement de tout repos.

Après sa nomination, c'est à lui qu'il revint d'affirmer à John Kennedy et à son frère Robert que l'URSS n'avait installé aucun missile à Cuba. Mis plus tard en présence de preuves indiscutables, il n'eut d'autre issue que d'affirmer n'avoir pas été informé par Moscou. Le crédit de cet homme jovial, bientôt reconnu comme l'un des plus fins connaisseurs de la politique américaine, n'en fut pas entièrement de tout repos.

L'une de ses dernières interventions connues, au mois d'avril 1988, sera une critique en règle, à Prague, des PC occidentaux, dont il constate ouvertement que « leur base sociale a diminué ». Ce sera le chant du cygne de ce diplomate habitué à d'autres thèmes et dont tout porte à croire que la retraite est bien, pour une fois, due à l'âge et à des soucis de santé.

#### PIOTR DEMITCHEV

### Déjà sous Khrouchtchev

Plus que d'autres, Piotr Demitchev faisait figure, au temps de la « perestroïka », d'homme d'une autre génération. Né en 1919, combattant pendant la deuxième guerre mondiale, il entame sa carrière politique au début des années 50 à Moscou, dans l'ombre de Nikita Khrouchtchev, dont il a éprouvé la confiance.

1959, le voici patron du parti dans la capitale, puis, en 1961, membre du secrétariat du comité central. En ces temps de dénonciation du culte de la personnalité, Piotr Demitchev ne se fait pas remarquer par un zèle excessif, s'inquiétant notamment de l'activité de créateurs artistiques qui font à l'époque, selon lui, « preuve d'un faux esprit nouveau ».

Cet ancien chimiste est un bon navigateur politique et le remplacement de Khrouchtchev par Brejnev ne compromet pas sa carrière. C'est au contraire après ce passage de pouvoir qu'il connaît son heure de gloire, comme responsable de l'idéologie au secrétariat du comité central, puis comme ministre de la culture, en 1974, et membre suppléant, depuis la même année, du bureau politique.

Avec un art consommé, il survit dans ces fonctions à travers les règnes éphémères d'Andropov et de Tchernenko, dont il apparaît comme proche dans ses interventions.

Ce n'est qu'en 1986, plus d'un an après l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, que Piotr Demitchev quitte ses fonctions au ministère de la culture sans pour autant abandonner son strapontin au bureau politique. C'est cependant en qualité de premier vice-président du Soviet suprême qu'il était apparu ces derniers temps, notamment à l'occasion d'une mission, en compagnie de M. Razoumovski, chargée de prêcher le retour au calme à la fin du mois de février 1988 au Haut-Karabakh, région de l'Azerbaïdjan occupée par une majorité d'Arméniens et théâtre à l'époque de sanglants affrontements ethniques.

logie au secrétariat du comité central, puis comme ministre de la culture, en 1974, et membre suppléant, depuis la même année, du bureau politique.

Avec un art consommé, il survit dans ces fonctions à travers les règnes éphémères d'Andropov et de Tchernenko, dont il apparaît comme proche dans ses interventions.

Ce n'est qu'en 1986, plus d'un an après l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, que Piotr Demitchev quitte ses fonctions au ministère de la culture sans pour autant abandonner son strapontin au bureau politique. C'est cependant en qualité de premier vice-président du Soviet suprême qu'il était apparu ces derniers temps, notamment à l'occasion d'une mission, en compagnie de M. Razoumovski, chargée de prêcher le retour au calme à la fin du mois de février 1988 au Haut-Karabakh, région de l'Azerbaïdjan occupée par une majorité d'Arméniens et théâtre à l'époque de sanglants affrontements ethniques.

#### MIKHAÏL SOLOMENTSEV

### Le géronte brejnévien

Facès ridé et cheveux blancs sous son feutre sombre, Mikhaïl Solomentsev, soixante-quinze ans à peine sans doute l'un des dirigeants soviétiques qui incarnaient le mieux la vieille garde, celle des gérontes usés de l'ère brejnévienne. Au bureau politique, dont il vient d'être écarté après y avoir siégé dix-sept ans, d'abord comme membre suppléant puis, à partir de 1983, comme membre du plein droit, il comptait parmi les conservateurs. Président, également depuis 1983, de la commission de contrôle du Ppart, l'organe chargé notamment des affaires touchant les membres du Comité central et autres dirigeants, il a été le cible, à ce titre, d'une virulente attaque de la part de Boris Eltsine à la dix-neuvième conférence du PCUS, en juin dernier, qui l'a accusé de « faire la fête à l'égard des millionnaires compus ».

Né dans une famille de paysans, dans la région de Lipetsk, en Russie occidentale, Mikhaïl Solomentsev travailla dans un kolchoze de dix-sept à vingt-trois ans, puis étudia à l'Institut polytechnique de Leningrad. Cela lui permit d'être embauché comme contremaître, puis comme ingénieur dans une usine de Tchéliabinsk, où il va occuper, en outre, les fonctions d'organisateur du Parti. Il devint alors rapidement directeur de l'usine et, en 1954, commença une bonne carrière d'apparechtchik par le poste de secrétaire régional du Parti.

Cinq ans plus tard, on le juge suffisamment sûr pour le parachuter au Kazakhstan, comme premier secrétaire du Comité central du Parti à Karaganda. Tout en continuant à gravir les échelons, il ne restera guère plus de cinq ans dans cette région, qu'il quitta comme directeur de l'usine et, en 1954, commença une bonne carrière d'apparechtchik par le poste de secrétaire régional du Parti.

Facès ridé et cheveux blancs sous son feutre sombre, Mikhaïl Solomentsev, soixante-quinze ans à peine sans doute l'un des dirigeants soviétiques qui incarnaient le mieux la vieille garde, celle des gérontes usés de l'ère brejnévienne. Au bureau politique, dont il vient d'être écarté après y avoir siégé dix-sept ans, d'abord comme membre suppléant puis, à partir de 1983, comme membre du plein droit, il comptait parmi les conservateurs. Président, également depuis 1983, de la commission de contrôle du Ppart, l'organe chargé notamment des affaires touchant les membres du Comité central et autres dirigeants, il a été le cible, à ce titre, d'une virulente attaque de la part de Boris Eltsine à la dix-neuvième conférence du PCUS, en juin dernier, qui l'a accusé de « faire la fête à l'égard des millionnaires compus ».

Né dans une famille de paysans, dans la région de Lipetsk, en Russie occidentale, Mikhaïl Solomentsev travailla dans un kolchoze de dix-sept à vingt-trois ans, puis étudia à l'Institut polytechnique de Leningrad. Cela lui permit d'être embauché comme contremaître, puis comme ingénieur dans une usine de Tchéliabinsk, où il va occuper, en outre, les fonctions d'organisateur du Parti. Il devint alors rapidement directeur de l'usine et, en 1954, commença une bonne carrière d'apparechtchik par le poste de secrétaire régional du Parti.

Facès ridé et cheveux blancs sous son feutre sombre, Mikhaïl Solomentsev, soixante-quinze ans à peine sans doute l'un des dirigeants soviétiques qui incarnaient le mieux la vieille garde, celle des gérontes usés de l'ère brejnévienne. Au bureau politique, dont il vient d'être écarté après y avoir siégé dix-sept ans, d'abord comme membre suppléant puis, à partir de 1983, comme membre du plein droit, il comptait parmi les conservateurs. Président, également depuis 1983, de la commission de contrôle du Ppart, l'organe chargé notamment des affaires touchant les membres du Comité central et autres dirigeants, il a été le cible, à ce titre, d'une virulente attaque de la part de Boris Eltsine à la dix-neuvième conférence du PCUS, en juin dernier, qui l'a accusé de « faire la fête à l'égard des millionnaires compus ».

Né dans une famille de paysans, dans la région de Lipetsk, en Russie occidentale, Mikhaïl Solomentsev travailla dans un kolchoze de dix-sept à vingt-trois ans, puis étudia à l'Institut polytechnique de Leningrad. Cela lui permit d'être embauché comme contremaître, puis comme ingénieur dans une usine de Tchéliabinsk, où il va occuper, en outre, les fonctions d'organisateur du Parti. Il devint alors rapidement directeur de l'usine et, en 1954, commença une bonne carrière d'apparechtchik par le poste de secrétaire régional du Parti.

#### IVAN KAPITONOV

### L'un des plus anciens dignitaires

A l'âge de soixante-trois ans, M. Kapitonov est l'un des plus anciens dignitaires de l'appareil central brejnévien, puisqu'il est secrétaire du parti depuis 1965 et membre du comité central depuis 1962. Né dans la région de Riazan, membre du parti depuis 1939, il travailla pendant la guerre dans l'appareil du parti à Moscou et devint en 1951 membre du secrétariat de la région, que dirige alors Khrouchtchev. A la mort de Staline, il est premier secrétaire de la capitale, puis à nouveau de la région de Moscou, mais il subit une dégringolade en 1959, date à

A l'âge de soixante-trois ans, M. Kapitonov est l'un des plus anciens dignitaires de l'appareil central brejnévien, puisqu'il est secrétaire du parti depuis 1965 et membre du comité central depuis 1962. Né dans la région de Riazan, membre du parti depuis 1939, il travailla pendant la guerre dans l'appareil du parti à Moscou et devint en 1951 membre du secrétariat de la région, que dirige alors Khrouchtchev. A la mort de Staline, il est premier secrétaire de la capitale, puis à nouveau de la région de Moscou, mais il subit une dégringolade en 1959, date à

A l'âge de soixante-trois ans, M. Kapitonov est l'un des plus anciens dignitaires de l'appareil central brejnévien, puisqu'il est secrétaire du parti depuis 1965 et membre du comité central depuis 1962. Né dans la région de Riazan, membre du parti depuis 1939, il travailla pendant la guerre dans l'appareil du parti à Moscou et devint en 1951 membre du secrétariat de la région, que dirige alors Khrouchtchev. A la mort de Staline, il est premier secrétaire de la capitale, puis à nouveau de la région de Moscou, mais il subit une dégringolade en 1959, date à

#### VLADIMIR DOLGUIKH

### Le Sibérien

Nouvelle et importante promotion en décembre 1982 : ce Sibérien est enfin appelé à Moscou et est coopté au secrétariat dont il devient en 1976 le responsable pour l'industrie lourde.

Relativement jeune, au moins par rapport à ses pairs, technocrate plutôt qu'apparechtchik, on le croit longtemps la création de Leonid Brejnev. Il surviva pourtant à ce dernier, non seulement dans ses fonctions au secrétariat du comité central mais comme membre suppléant du bureau

Nouvelle et importante promotion en décembre 1982 : ce Sibérien est enfin appelé à Moscou et est coopté au secrétariat dont il devient en 1976 le responsable pour l'industrie lourde.

Relativement jeune, au moins par rapport à ses pairs, technocrate plutôt qu'apparechtchik, on le croit longtemps la création de Leonid Brejnev. Il surviva pourtant à ce dernier, non seulement dans ses fonctions au secrétariat du comité central mais comme membre suppléant du bureau

#### Fin de la grève à Erevan

### Deux journalistes soviétiques expulsés du Haut-Karabakh

La grève générale déclenchée il y a deux semaines à Erevan, capitale de l'Arménie, a pris fin vendredi 30 septembre, a-t-on indiqué de source tant officielle que nationaliste, tandis que les rassemblements de masse, eux, se poursuivent.

Vendredi soir, trois cent mille personnes environ étaient de nouveau réunies sur la place de l'Opéra. Les autorités n'ont pas cédé sur l'essentiel, et les principales revendications des grévistes restent lettre morte. Ceux-ci n'ont, en effet, obtenu ni une session extraordinaire du Parlement local ni encore moins un rattachement de la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh à l'Arménie.

Le comité Karabakh, qui a organisé la grève avant d'appeler à y mettre fin, affirme, pour sa part,

La grève générale déclenchée il y a deux semaines à Erevan, capitale de l'Arménie, a pris fin vendredi 30 septembre, a-t-on indiqué de source tant officielle que nationaliste, tandis que les rassemblements de masse, eux, se poursuivent.

Vendredi soir, trois cent mille personnes environ étaient de nouveau réunies sur la place de l'Opéra. Les autorités n'ont pas cédé sur l'essentiel, et les principales revendications des grévistes restent lettre morte. Ceux-ci n'ont, en effet, obtenu ni une session extraordinaire du Parlement local ni encore moins un rattachement de la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh à l'Arménie.

Le comité Karabakh, qui a organisé la grève avant d'appeler à y mettre fin, affirme, pour sa part,

mations dans les

ALEXANDRE

POLCO  
président  
amité  
atrole

ANATOLI

Brejnev

Mikhaïl

Ivan

Vladimir

du  
ap-  
tar  
, a  
15-  
le  
le  
ré-  
vo-  
tu-  
la  
idi  
les  
se  
se  
et  
en  
P.  
  
S  
  
ier  
la  
eur  
our  
ix-  
er-  
  
pé-  
des  
la  
nes  
ite  
illi  
ta-  
  
ué  
en-  
ur-  
lie-  
à  
me  
les  
ue,  
Ja-  
ta-  
la-  
les  
ts  
ta-  
ri-  
ou  
ait  
  
ité  
ul  
ue  
la  
ic-  
u-  
à  
at  
es  
si  
ité  
is  
ul  
n.  
s.  
il  
10

# Europe

URSS : la session plénière du comité central

## Les remerciements de M. Gorbatchev à M. Gromyko

A l'ouverture de la session plénière du comité central, vendredi 30 septembre, M. Gorbatchev a fait la déclaration suivante :

« Camarades ! Le bureau politique a jugé nécessaire de convoquer ce plénum afin d'examiner les propositions portant sur les questions de la réforme politique et du perfectionnement de la structure de l'appareil du parti découlant des directives de la dix-neuvième conférence fédérale... »

« Soigneusement examinées sous tous leurs aspects, ces questions ont montré qu'à la suite du changement des fonctions du parti, de l'élargissement de son rôle d'avant-garde politique de la société, nous sommes devant la nécessité de perfectionner les activités du comité central, du bureau politique, des secrétariats et de l'appareil du comité central... »

« La majorité de ces questions sont du ressort du comité central du PCUS [et] cela conditionne au fond la convocation de ce plénum [que] je vais informer des propositions concrètes du bureau politique... »

« Mais avant tout je voudrais vous annoncer, camarades, que le comité central du PCUS a reçu une demande d'André Andreievitch Gromyko. Permettez-moi de donner lecture de cette demande : « Mon âge est assez avancé, j'estime que pour moi l'unique décision raisonnable est de penser à me reposer. Je suis fier d'avoir été durant cinquante-sept ans membre du parti... » »

## Le retour à l'essentiel

(Suite de la première page.) Ce résultat décevant est maintenant attribué au « sabotage » pratiqué par les adversaires de la « perestroïka ». L'argument est faible ; sans doute les résistances de la bureaucratie ont-elles joué un rôle, mais il n'y a pas besoin de « saboteurs » pour mettre l'économie soviétique dans un état de marasme permanent.

Peut-être M. Gorbatchev et les réformistes paient-ils leur relative timidité. Les réformes économiques sont trop limitées pour porter des fruits, mais les changements ont été suffisamment déstabilisants pour que leurs effets pervers soient perceptibles : augmentation anarchique des prix par des entreprises à la recherche du profit, disparition des produits bon marché au bénéfice de marchandises plus élaborées qui rapportent plus, faillite de certaines entreprises privées des subsides qui les maintiennent artificiellement en activité, licenciement ou diminution des salaires liée aux contre-performances...

M. Gorbatchev a certes annoncé fin juillet une privatisation rampante de l'agriculture collectivisée à la fin des années 20, mais les conséquences ne s'en sont évidemment pas encore fait sentir, si tant est que les baux de longue durée puissent suffire à reconstituer une couche de paysans dignes de ce nom, aimant la terre et sachant la cultiver. M. Ligatchev, nouveau responsable du secteur agricole, n'est certainement pas un adepte enthousiaste de cette nouvelle ligne ; c'est le cruel humour du pouvoir soviétique de faire endosser une politique par les dirigeants qui la désapprouvent.

L'économie reste en tout cas le talon d'Achille de la « perestroïka » et rien, dans les mesures annoncées ces derniers mois, n'est venu confirmer la volonté de prendre réellement le mal à la racine. M. Gorbatchev semble avoir changé l'ordre des priorités : avant de réformer l'économie, il a décidé de s'attaquer au système politique. La conférence du parti, en juin dernier, qui devait être, à l'origine, consacrée à la réforme économique, a bien montré cette inflexion. C'est tout l'échafaudage institutionnel que le secrétaire général veut chambouler, et il n'a pas attendu les élections du nouveau congrès, prévues pour le printemps prochain, pour cumuler les plus hautes charges dans le parti et dans l'Etat.

Deux raisons peuvent expliquer que le pas ait été donné au politique sur l'économique. La première

« Je suis un partisan convaincu d'une grande restructuration de la société soviétique et de la mise en pratique des décisions qui ont été prises par le parti, par son XXVII<sup>e</sup> congrès, par sa dix-neuvième conférence fédérale, par les plénums du comité central, il incombe à tous les communistes, à tous les Soviétiques consciencieux, d'apporter leur contribution à l'exécution de ces décisions historiques... »

« Nous avons discuté de cette question au bureau politique, poursuit M. Gorbatchev, et nous avons décidé de satisfaire à la demande d'André Andreievitch. Nous connaissons tous André Andreievitch Gromyko comme un grand homme politique et d'Etat... Aujourd'hui où André Andreievitch prend un repos mérité, je voudrais [...] le remercier pour son grand travail au service fidèle du parti et de l'Etat et lui souhaiter une bonne santé... »

M. Gromyko a alors répondu : « [...] Merci à Mikhaïl Sergueïevitch pour les paroles chaleureuses qu'il m'a adressées. J'en suis touché... »

« Je suis profondément convaincu que le cap mis sur la restructuration révolutionnaire de toute la vie du pays est le seul qui soit juste et scientifique. J'appuie résolument tout ce que font le parti et le comité central pour mettre en pratique les décisions du 27<sup>e</sup> congrès du PCUS, de la 19<sup>e</sup> conférence fédérale du parti et des plénums du comité central... »

« J'exprime ma satisfaction profonde du fait qu'existe au sein de notre collectif dirigeant — au comité central et au bureau politique — une unité idéologique et politique. Les principes léninistes, les idées léninistes dominent au sein de ce collectif. [...] Je vous remercie tous de votre travail commun et de votre confiance... »

DANIEL VERNET.

# Proche-Orient

LIBAN : la crise institutionnelle

## Le général Aoun : « Sommes-nous un pays indépendant ou une sous-préfecture d'un pays voisin ? »

BEYROUTH de notre envoyé spécial

Une semaine après sa nomination par le président ségare, M. Amine Gemayel, dans le dernier quart d'heure de son mandat, à la tête d'un gouvernement de militaires, le général Michel Aoun envisage avec sérénité et détermination sa nouvelle tâche. Commandant en chef de l'armée, le général Aoun, qui reçoit ses visiteurs en tréillis camouflé, s'est installé au palais de Baabda, en laissant toutefois vacant le poste présidentiel, qui risque d'attendre longtemps son propriétaire.

La tâche prioritaire de son gouvernement, récusé comme partitionnaire par les alliés de la Syrie — assurer dans les meilleurs délais l'élection présidentielle libanaise, — le général Aoun l'envisage, dit-il, avec « une nouvelle inspiration. Une évolution historique a été brisée », affirme-t-il aujourd'hui, après le refus par le camp chrétien du diklat syro-américain sur la candidature de M. Mikhaïl Dahar, et « c'est la première fois que nous sommes indépendants et responsables de nous-mêmes. Il est temps de savoir si le Liban est un pays souverain et indépendant ou une sous-préfecture d'un pays voisin », en l'occurrence la Syrie.

A cet égard, déclare le général Aoun, « je vois dans la déclaration des Cinq du Conseil de sécurité de l'ONU », qui ont réaffirmé, jeudi 29 septembre à New-York, leur ferme engagement en faveur de la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Liban, « une attitude positive dont je les remercie parce qu'elle appuie la politique que j'ai formulée. Leurs initiatives éditoriales doivent se concrétiser par une déclaration, et ils doivent traduire celles-ci par des pressions pour arrêter toute ingérence exté-

rieure régionale dans la politique intérieure du Liban.

« Etre un président appuyé de l'extérieur, c'est dans les normes de l'élection libanaise, mais le nommer de l'extérieur avec un appui intérieur, c'est une faiblesse », ajoute le général Aoun, en réponse à une question sur l'attitude des Etats-Unis dans cette affaire.

Le nouveau président, qui vient de rappeler aux Etats-Unis qu'ils doivent se comporter au Liban selon la loi commune, et en particulier ne plus avoir de liaisons directes par hélicoptère de Larnaca (Chypre) à leur ambassade dans le pays chrétien — ce qui les soustrait totalement à l'autorité libanaise, — affirme toutefois n'avoir aucune animosité à leur égard. « J'ai refusé ce qu'ont fait les Américains [dans leur accord avec Damas], dit-il. Peut-être ont-ils commis une faute, et eux-mêmes reconsidèrent aujourd'hui toute leur politique au Liban parce qu'ils ont été induits en erreur. »

### Eriter l'escalade

Comment, toutefois, le général Aoun envisage-t-il ses relations avec Damas ? « J'ai envoyé lundi, affirme-t-il, une lettre par l'intermédiaire du secrétaire général des affaires étrangères à Damas, pour demander une audience au vice-président Khaddam ou au ministre des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, pour un émissaire officiel libanais. J'attends toujours la réponse. Je veux connaître officiellement l'attitude syrienne. Et si la Syrie, peu habituée à ce genre de pratique depuis l'indépendance du Liban, ne répond pas, « cela ne va pas stopper mon action. Le peuple libanais est uni et je défie tout le monde de dire le contraire. L'attitude des politiciens de Beyrouth-Ouest [sous contrôle syrien] n'est

pas libre, elle est imposée. Pensez-vous que c'est acceptable que les Syriens s'occupent de tout, contrôlent tout ? »

« Je représente, déclare encore le général Aoun, et malgré les attitudes imposées à l'Ouest, la volonté nationale. Notre attitude d'unité doit être la première pression car, sans cela, personne ne peut rien faire pour nous, ni les Etats-Unis, ni la France, ni les Grands, ni la CEE. »

Le général Aoun, qui constate que l'heure ne semble pas toutefois à l'escalade entre les deux secteurs de Beyrouth, ne veut pas prendre de mesures susceptibles de creuser encore le fossé entre les deux camps. C'est pour cela, dit-il, que, pour le moment, « je ne compte pas élargir d'y participer des trois officiers musulmans sollicités, le cabinet du général Aoun ne compte, en effet, que deux officiers chrétiens. « Je donne une chance et je garde les portes ouvertes en m'abstenant de toute mesure qui pourrait être interprétée comme une escalade. »

Mais cette situation ne risque-t-elle pas de durer dans la mesure où le blocage par l'élection présidentielle libanaise est de nouveau total ? « C'est une situation évolutive à laquelle nous devons répondre au coup par coup, affirme le général Aoun, avec, pour principe, l'unité, la souveraineté et l'indépendance du Liban. Beaucoup d'interférences régionales et internationales peuvent modifier cette situation ou l'influencer. » Mais, conclut le général Aoun, malgré tout le pessimisme de certains milieux internationaux, j'ai le sentiment que cela va évoluer en faveur du Liban. Ayons foi en nous, en notre droit d'exister, de vivre indépendants et dans la dignité. »

FRANÇOISE CHIPAUX

# Amériques

CHILI

## Le général Pinochet : « Si j'ai fait quelque chose de mal, pardonnez-moi... »

Santiago-du-Chili. — Dans une allocution télévisée, le vendredi 31 septembre, le général Augusto Pinochet a demandé aux électeurs de lui pardonner ses erreurs éventuelles : « Si j'ai fait quelque chose de mal, pardonnez-moi. Mais je crois que lorsque vous aurez fait l'addition il y aura plus de points en ma faveur que contre moi. » Le gouvernement a promis le même jour de donner 300 millions de pesos (environ 7 millions de francs) au club de football le plus populaire du pays, et a annoncé une diminution de 4 % du prix du sucre.

A cinq jours du plébiscite sur la reconduction au pouvoir du général Pinochet, ces dernières déclarations viennent pratiquement clore la campagne qui se termine officiellement dimanche, à l'issue d'un mois de débats inédits depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973. Les partisans du oui ne devraient pas convoquer de rassemblement dans la capitale, de crainte d'un médiocre succès populaire. Le général Pinochet pourrait simplement présider en province une manifestation symbolique de clôture de campagne.

L'opposition devait, en revanche, organiser samedi une « marche pour la joie », réunissant des manifestants venus de tout le pays. Quand nous avons commencé, a déclaré Ricardo Lagos,



« C'ÉTAIENT DES HORREURS DE JEUNESSE... »

« L'un des chefs de l'opposition, quand nous avons dit qu'il était possible de renverser Pinochet, très peu y croyaient, très peu pensaient que nous pourrions vaincre la peur. Aujourd'hui une grande partie de cela pour a été surmontée. »

Partisans et adversaires du général se sont simplement félicités de ce qu'aucun incident majeur ne soit venu à ce jour endeuiller la campagne. Le bilan officiel se solda pour l'heure par trois morts — sympathisants de l'opposition — et une centaine de blessés. — (AFP.)

ETATS-UNIS

## M. Reagan a signé le projet de budget de défense

Washington. — Le président Ronald Reagan a signé, à la veille de la prochaine année fiscale qui débute samedi 1<sup>er</sup> octobre, le nouveau projet de budget de défense, d'un montant de 300 milliards de dollars, a annoncé vendredi la Maison Blanche.

Le président américain avait opposé son veto le 3 août dernier à un premier projet comportant 1 milliard de dollars supplémentaire par rapport à celui-ci, mais dont le contenu restait en cause les prio-

rités requises par M. Reagan en matière de défense. Le nouveau compromis élaboré au Congrès avait reçu mercredi l'approbation de la Chambre des représentants, par 369 voix contre 48, puis celle du Sénat par 91 voix contre 6.

Ce texte contient les mêmes réductions de budget pour les recherches sur l'initiative de défense stratégique (IDS) que le précédent. Il prévoit 4,1 milliards de dollars au lieu des 4,8 milliards réclamés par

HAITI : accusé par Washington de trafic de drogue

## Le colonel Paul est mis à la retraite

PORT-AU-PRINCE Correspondance

Coup de théâtre dans la capitale haïtienne : le général Prosper Avril, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 17 septembre dernier, a écarté, vendredi soir 30 septembre, le colonel Jean-Claude Paul, son principal rival au sein de l'armée, accusé par les Etats-Unis de trafic de drogue.

Alors que des tirs automatiques résonnaient dans plusieurs quartiers de la capitale, la télévision nationale a annoncé la destitution du commandant des casernes Dessalines de manière laconique.

Le texte de cette « mise à la retraite » est signé par le général Prosper Avril, président du gouvernement militaire et par le colonel Carl Dornanvil, ministre de l'Intérieur et de la défense nationale ; il précise que le colonel Jean-Claude Paul recevra une pension s'élevant à 4 800 gourdes (960 dollars).

Selon des informations non confirmées, le colonel Paul ne se trouvait pas samedi à l'aube dans son lieu de casernes Dessalines, où l'annonce de sa « mise à la retraite » ne paraissait pas avoir suscité de résistance. « C'est du travail de professionnel. Tout le monde a été surpris par la rapidité et la maîtrise de l'opération », constate un diplomate.

« Il sera difficile cette fois de ne pas voir la main des Etats-Unis », commente à chaud un observateur qui connaît bien l'armée haïtienne.

Le général Avril aurait reçu au moins cinq fois l'ambassadeur des Etats-Unis au cours des dernières semaines en l'absence du sergent Joseph Heubrey, porte-parole du « mouvement des soldats ».

La veille de la destitution du colonel Paul, le département d'Etat s'était déclaré « encouragé » par le processus des consultations engagées par le général Avril, tout en lui demandant « des mesures concrètes ». La lutte contre le trafic de drogue — et donc la neutralisation du colonel Paul, inculpé, en mars dernier par un tribunal de Floride pour une affaire de cocaïne — est une des quatre conditions posées par Washington pour la reprise de l'aide à Haïti.

Si elle satisfait les autorités américaines, la mise à l'écart du colonel Paul risque de compliquer la tâche du président Avril. Même si le colonel François, numéro deux des casernes Dessalines qui revient d'un stage aux Etats-Unis, reprend en main cette unité de huit cents hommes bien armés, qu'il connaît bien, le colonel Paul reste populaire parmi ses soldats, que l'annonce de sa destitution a pris de court. Mais dans le quartier pauvre de Bel-Air, au centre de la capitale, l'ancien commandant des casernes Dessalines s'est comporté en chef généreux, arrondissant de sa poche le soldé de ses troupes, leur faisant construire une école et un terrain de volley-ball.

L'homme, qui connaît bien Prosper Avril pour avoir appartenu à la même promotion de l'académie militaire, a vu croître sa popularité au cours des derniers mois, à mesure que s'intensifiaient les attaques américaines. Diverses formations de gauche et d'extrême gauche, notamment le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH) ont ouvertement pris sa défense.

JEAN-MICHEL CARROT.

● RECTIFICATIF. — Dans notre première édition en date du 28 septembre, une erreur d'impression nous a fait écrire, dans l'article de notre correspondant à New-Delhi, que les inondations en Inde duraient depuis cinq ans, alors qu'il s'agissait de cinq jours.

سكوا من الأصل

nous un pays indépendant d'un pays voisin ?

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Mitterrand recevra M. Tjibaou

Les élections cantonales seront à peine terminées que commencera la campagne pour le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le « oui » lucide du docteur Malhuret

Claude Malhuret sourit, et ses hochements d'épaules quand on lui demande ce qu'il pense des ébranchements de Bernard Kouchner sur l'évolution pacifique de la situation en Nouvelle-Calédonie (Le Monde du 1<sup>er</sup> octobre).

Entre l'ancien président de Médecins sans frontières et l'ancien président de Médecins du monde, qui ont souvent partagé les mêmes baroufs sur les points chauds de la planète, la différence est d'abord affaire de style.

La Nouvelle-Calédonie, Claude Malhuret, lui, ne la connaît pas. Et s'il en revient, c'est moins porteur de conclusions définitives que d'impressions fortes.

Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. Il y a un climat de paix civile, de sérénité, et cela se traduit même physiquement dans les relations entre les Européens et les Mélanésiens. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

« Or les convictions personnelles que Claude Malhuret rapporte de Nouvelle-Calédonie sont fortement positives : « Quelques choses a changé dans le climat, et tout le monde est unanime pour vous le dire dès que vous arrivez. »

« Mais cela ne donne que plus de poids au rapport qu'il fera mercredi 5 octobre au bureau politique du Parti républicain, qui l'avait envoyé là-bas en mission avant d'arrêter sa position sur le référendum du 6 novembre. »

Le second tour des élections cantonales

Mille cent quatre-vingt-douze sièges restaient en ballottage

Le second tour des élections cantonales, dimanche 2 octobre, concerne les mille cent quatre-vingt-douze sièges non pourvus au premier tour, le 25 septembre.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

par ses scores décevants du 25 septembre. En outre, les consignes d'abstention données par M. Jean-Marie Le Pen n'avaient pas été respectées partout.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

par ses scores décevants du 25 septembre. En outre, les consignes d'abstention données par M. Jean-Marie Le Pen n'avaient pas été respectées partout.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

par ses scores décevants du 25 septembre. En outre, les consignes d'abstention données par M. Jean-Marie Le Pen n'avaient pas été respectées partout.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

par ses scores décevants du 25 septembre. En outre, les consignes d'abstention données par M. Jean-Marie Le Pen n'avaient pas été respectées partout.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

par ses scores décevants du 25 septembre. En outre, les consignes d'abstention données par M. Jean-Marie Le Pen n'avaient pas été respectées partout.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

par ses scores décevants du 25 septembre. En outre, les consignes d'abstention données par M. Jean-Marie Le Pen n'avaient pas été respectées partout.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

par ses scores décevants du 25 septembre. En outre, les consignes d'abstention données par M. Jean-Marie Le Pen n'avaient pas été respectées partout.

« Brevures » à gauche mais aussi indiscipline à droite. UDF et RPR avaient fait le choix de privilégier les candidatures uniques.

Se retrouvaient ainsi face à face deux candidats de droite, dans quel que trentaine de cantons, dont certains en région parisienne.

Le canton de Calvi (Haute-Corse) se distinguait avec la seule quadrangulaire de ce dimanche.

Quant au Front national, qui n'avait que seize représentants en lice au second tour, il ne devait guère peser dans un scrutin marqué

Le PCF confronté au problème du renouvellement de ses élus

Avec une douzaine de candidats en position d'être élus, dont plus de la moitié en Haute-Vienne, les communistes de sensibilité « reconstructrice » promettent-ils au PCF de maintenir grosso modo, ses effectifs au sein des conseils généraux ?

La question est fondée dans la mesure où le premier tour des élections cantonales a permis à la direction du parti d'observer quelques mouvements électoraux dont la nature politique ne lui aura pas échappé.

Ainsi dans une quinzaine de cantons, le PCF paraît en mesure de prendre - ou de reprendre - le siège de conseiller à l'assemblée départementale qui était dévolu, soit par le PS, soit par la droite.

Un opposant « reconstructeur », M. Dominique Buechlin, a réalisé une telle opération au détriment du sortant socialiste dès le premier tour, et Mme Colette Gouret, ancien député de grande sensibilité que son camarade conseillait, peut l'imiter au second tour.

Dans une bonne douzaine d'autres cas, le candidat communiste peut faire gagner un siège supplémentaire et son parti s'élargit d'une mobilisation et d'un report de voix suffisants.

Dans une quinzaine d'autres cantons, le sortant communiste qui ne se représentait pas offre une chance à son remplaçant communiste, arrivé en tête de la gauche au premier tour, de lui succéder au conseil général. La probabilité d'une telle issue est plus ou moins importante selon la difficulté du ballottage.

« Un signal d'alarme ! »

Enfin, il reste près de vingt-cinq cas où le sortant communiste - le parti avait environ cent vingt-cinq candidats communistes ou apparentés dans la série de cantons renouvelables en 1988 - n'assure pas la continuité de la possession électorale du canton par le PCF. Le plus fréquemment, il est lui-même battu, le plus fréquemment, c'est son camarade remplaçant qui subit un échec.

Dans le même département, M. Schmaus se trouve dans une situation identique à Clichy-la-Garenne. S'agit-il, pour ces deux hommes, qui sont des communistes de longue date, du signal d'alarme mettant en évidence l'achèvement de la carrière politique d'une génération qui a fait les belles heures électorales d'après-guerre du PCF ?

L'interrogation vaut d'autant plus qu'elle pose un double problème de renouvellement de son personnel politique - essentiellement celui composé des élus - au Parti communiste.

« Un premier élément de réponse - à première vue positif - est apporté par la situation de plus de vingt cantons où le candidat du PCF en lice à la place du conseiller sortant est figuré dès le premier tour. Les cas de figure extrêmes ont ainsi été évités, mis à part une succession en bonne voie, un sortant est battu, le remplaçant d'un sortant est ainsi battu, et deux élus sur le sigle PCF en 1982, passés depuis chez les renouvelateurs, sont en passe de garder leur siège. Face à ces deux derniers conseillers généraux, MM. Martinez à Bécharrie et Gallan à Montagnac, les deux candidats présentés par le PCF n'ont pas fait le poids.

Cette question du renouvellement des élus sortants du PCF se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle traduit, comme pour tous les partis, la difficulté de l'accession aux responsabilités politiques d'une classe d'âge plus jeune.

Dans le même département, M. Schmaus se trouve dans une situation identique à Clichy-la-Garenne. S'agit-il, pour ces deux hommes, qui sont des communistes de longue date, du signal d'alarme mettant en évidence l'achèvement de la carrière politique d'une génération qui a fait les belles heures électorales d'après-guerre du PCF ?

L'interrogation vaut d'autant plus qu'elle pose un double problème de renouvellement de son personnel politique - essentiellement celui composé des élus - au Parti communiste.

« Un premier élément de réponse - à première vue positif - est apporté par la situation de plus de vingt cantons où le candidat du PCF en lice à la place du conseiller sortant est figuré dès le premier tour. Les cas de figure extrêmes ont ainsi été évités, mis à part une succession en bonne voie, un sortant est battu, le remplaçant d'un sortant est ainsi battu, et deux élus sur le sigle PCF en 1982, passés depuis chez les renouvelateurs, sont en passe de garder leur siège. Face à ces deux derniers conseillers généraux, MM. Martinez à Bécharrie et Gallan à Montagnac, les deux candidats présentés par le PCF n'ont pas fait le poids.

Cette question du renouvellement des élus sortants du PCF se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle traduit, comme pour tous les partis, la difficulté de l'accession aux responsabilités politiques d'une classe d'âge plus jeune.

Dans le même département, M. Schmaus se trouve dans une situation identique à Clichy-la-Garenne. S'agit-il, pour ces deux hommes, qui sont des communistes de longue date, du signal d'alarme mettant en évidence l'achèvement de la carrière politique d'une génération qui a fait les belles heures électorales d'après-guerre du PCF ?

L'interrogation vaut d'autant plus qu'elle pose un double problème de renouvellement de son personnel politique - essentiellement celui composé des élus - au Parti communiste.

« Un premier élément de réponse - à première vue positif - est apporté par la situation de plus de vingt cantons où le candidat du PCF en lice à la place du conseiller sortant est figuré dès le premier tour. Les cas de figure extrêmes ont ainsi été évités, mis à part une succession en bonne voie, un sortant est battu, le remplaçant d'un sortant est ainsi battu, et deux élus sur le sigle PCF en 1982, passés depuis chez les renouvelateurs, sont en passe de garder leur siège. Face à ces deux derniers conseillers généraux, MM. Martinez à Bécharrie et Gallan à Montagnac, les deux candidats présentés par le PCF n'ont pas fait le poids.

Cette question du renouvellement des élus sortants du PCF se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle traduit, comme pour tous les partis, la difficulté de l'accession aux responsabilités politiques d'une classe d'âge plus jeune.

Dans le même département, M. Schmaus se trouve dans une situation identique à Clichy-la-Garenne. S'agit-il, pour ces deux hommes, qui sont des communistes de longue date, du signal d'alarme mettant en évidence l'achèvement de la carrière politique d'une génération qui a fait les belles heures électorales d'après-guerre du PCF ?

L'interrogation vaut d'autant plus qu'elle pose un double problème de renouvellement de son personnel politique - essentiellement celui composé des élus - au Parti communiste.

« Un premier élément de réponse - à première vue positif - est apporté par la situation de plus de vingt cantons où le candidat du PCF en lice à la place du conseiller sortant est figuré dès le premier tour. Les cas de figure extrêmes ont ainsi été évités, mis à part une succession en bonne voie, un sortant est battu, le remplaçant d'un sortant est ainsi battu, et deux élus sur le sigle PCF en 1982, passés depuis chez les renouvelateurs, sont en passe de garder leur siège. Face à ces deux derniers conseillers généraux, MM. Martinez à Bécharrie et Gallan à Montagnac, les deux candidats présentés par le PCF n'ont pas fait le poids.

Cette question du renouvellement des élus sortants du PCF se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle traduit, comme pour tous les partis, la difficulté de l'accession aux responsabilités politiques d'une classe d'âge plus jeune.

Dans le même département, M. Schmaus se trouve dans une situation identique à Clichy-la-Garenne. S'agit-il, pour ces deux hommes, qui sont des communistes de longue date, du signal d'alarme mettant en évidence l'achèvement de la carrière politique d'une génération qui a fait les belles heures électorales d'après-guerre du PCF ?

L'interrogation vaut d'autant plus qu'elle pose un double problème de renouvellement de son personnel politique - essentiellement celui composé des élus - au Parti communiste.

« Un premier élément de réponse - à première vue positif - est apporté par la situation de plus de vingt cantons où le candidat du PCF en lice à la place du conseiller sortant est figuré dès le premier tour. Les cas de figure extrêmes ont ainsi été évités, mis à part une succession en bonne voie, un sortant est battu, le remplaçant d'un sortant est ainsi battu, et deux élus sur le sigle PCF en 1982, passés depuis chez les renouvelateurs, sont en passe de garder leur siège. Face à ces deux derniers conseillers généraux, MM. Martinez à Bécharrie et Gallan à Montagnac, les deux candidats présentés par le PCF n'ont pas fait le poids.

Cette question du renouvellement des élus sortants du PCF se pose avec d'autant plus d'acuité qu'elle traduit, comme pour tous les partis, la difficulté de l'accession aux responsabilités politiques d'une classe d'âge plus jeune.

Dans le même département, M. Schmaus se trouve dans une situation identique à Clichy-la-Garenne. S'agit-il, pour ces deux hommes, qui sont des communistes de longue date, du signal d'alarme mettant en évidence l'achèvement de la carrière politique d'une génération qui a fait les belles heures électorales d'après-guerre du PCF ?

Le colonel Paul est mis à la retraite

# Politique

## L'anniversaire de la Constitution de 1958 Les institutions contre la politique

par Alain Duhamel

Le trentième anniversaire de la Constitution du 4 octobre 1958 suscite force louanges et même quelque dévotion pour les institutions de la V<sup>e</sup> République. Inversement, la pensée de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle et le taux d'abstention phénoménal enregistré aux élections législatives ont déclenché une étrange chasse aux sorcières contre la société politique, aussitôt présumée coupable. D'un côté, on encense des institutions dont on ne se lasse pas d'admirer la robustesse et la souplesse, la popularité et l'adaptabilité; de l'autre, on décoche flèche sur flèche contre un monde accusé de constituer un univers clos et frivole, égoïste et archaïque, inefficace et obsédé par sa propre survie. La loi fondamentale de 1958 paraît en somme une chance historique pour la France, la classe politique une malédiction pour l'Hexagone, si l'on en croit les démagogues professionnels et quelques intellectuels prestidiviseurs.

Encore faudrait-il démontrer d'abord comment le monde politique, exposé par principe à un flux

ininterrompu d'enquêtes et d'interviews, de commentaires et de critiques, offert de surcroît aux sanctions des électeurs sur un rythme enfiévré, pourrait bien fonctionner comme un univers protégé, refermé sur lui-même, indifférent aux demandes sociales. Existe-t-il une seule institution, une seule organisation, un seul milieu, qui ait ainsi à rendre compte en permanence et à ce point? La contestation, le contrôle, le harcèlement même de la société politique, sont d'ailleurs l'essence de la démocratie. Ni l'université, ni la justice, ni l'entreprise, ni les syndicats ne sont de près ou de loin soumis à un traitement comparable. Il y a donc, dans le poujadisme primaire ou sophistiqué qui se déchaîne aujourd'hui contre la société politique quelque chose comme une querelle d'Allemagne.

La mode actuelle de la société civile et le procès en sorcellerie intenté à la société politique ignorent les effets pervers des institutions de la V<sup>e</sup> République sur la vie politique. La Constitution du 4 octobre 1958 a été conçue dès l'origine comme une thérapeutique. Elle voulait donner au président les moyens de présider, rendre au gouvernement

les moyens de gouverner, inverser le rapport des forces instauré sous les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Républiques. Elle a trop bien réussi.

De 1875 à 1939 et de 1946 à 1958, la société politique avait triomphé des institutions parlementaires, partis politiques, groupes de pression, presse, mouvements de masse, cogéraient le pouvoir. De ce déséquilibre étaient sortis des désastres. Depuis 1958, c'est l'inverse: les institutions ont si bien imposé leur férule à la société politique qu'elles l'ont asphyxiée, atrophiée, dévaluée, réduite à un rôle de second plan, parfois de figuration. Là encore de graves inconvénients en sont nés.

Les institutions de la V<sup>e</sup> République constituent en effet une revanche de l'exécutif non seulement sur le législatif mais sur la société politique tout entière. Leurs qualités sont évidentes: elles fournissent les moyens de la décision, de la stabilité et même, l'expérience en est faite depuis un septennat, de l'élasticité. Grâce à elles, le palais de l'Élysée et l'hôtel Matignon peuvent gouverner l'un avec l'autre, l'un sans l'autre, voire l'un contre l'autre. Cette prouesse réussit malheureusement au détriment de l'équilibre des pouvoirs et des influences. La V<sup>e</sup> Répu-

blique crée les conditions d'une hégémonie de l'exécutif et d'un sous-développement de la société politique.

**Une sorte de Consulat éclairé**

L'originalité de la V<sup>e</sup> République ne tient en effet pas seulement à l'omnipotence du gouvernement et à l'impuissance du Parlement établies par la combinaison de la maîtrise de l'ordre du jour (art. 48), du vote bloqué (art. 44) et du vote automatique (art. 49-3). Elle s'explique aussi par la confluence de la place de l'Etat (traditionnellement beaucoup plus large en France que dans les autres démocraties occidentales), de la puissance de l'administration, de la stabilité du pouvoir exécutif, de l'emprise du mode de scrutin majoritaire et, pendant longtemps, de l'enracinement de dogmes idéologiques simplificateurs. Tous ces facteurs se sont durant un quart de siècle combinés pour former une sorte de cartel irrésistible.

Les autres composantes de la société politique ont dû plier, battre en retraite ou attendre leur heure. Les partis politiques étaient - sont

toujours - tenus en suspicion et déprisés par principe: le Conseil constitutionnel a mis vingt ans avant de commencer à tenir son rôle. Les mass media relevant du secteur public ont longtemps été dirigés selon une logique plus préfectorale qu'informative; les syndicats ont, dix ans au moins, été traités comme des forces à vocation exclusivement protestataire.

Toute cette logique gaullienne aboutissait à une sorte de Consulat éclairé. L'Etat avait la force d'entreprendre, la société politique la faiblesse de subir. Tout cela débouchait sur un monolithisme efficace et fragile. Cet exécutif, sans contre-pouvoirs d'équilibre, avait de grandes ambitions pour la France mais aussi de spectaculaires vulnérabilités dès que surgissaient des dérèglements de son univers. Mai 1968 l'a ébranlé plus qu'aucun autre régime occidental, la crise économique a mis en lumière sa lenteur et sa lourdeur à réagir.

Depuis un septennat, il en va autrement, et l'on assiste à une lente renaissance de la société politique, à un rééquilibrage progressif des institutions. L'alternance - cette idée neuve trois fois victorieuse en sept ans -, la cohabitation - cette pers-

pective improbable -, la régionalisation - cette logique encore adouccie -, la majorité relative - cette curieuse découverte -, l'autorité croissante du Conseil constitutionnel - cette percée décisive - en constituent autant de symptômes. La façon dont se concrétise peu à peu la conception d'une « présidence relative », laissant davantage de champ au gouvernement, suscitant le développement d'organismes arbitraux (comme le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel), encourageant une extension du rôle du Parlement, va dans la même direction.

Lentement, les conditions apparaissent ainsi pour que la société politique, émancipée et débarrassée de sa mythologie, puisse enfin se développer à son tour. Des mobilisations massives comme celles qu'ont déclenchées la querelle scolaire, la réforme de l'Université ou la lutte contre le racisme illustrent ces possibilités. Un régime démocratique suppose des institutions efficaces et une société politique vivante. Jusqu'ici les premières l'étaient trop, la seconde pas assez. Plutôt que de crier haro sur la société politique, mieux vaudrait se réjouir de sa lente résurrection.

### DÉFENSE

#### Le développement du marché d'occasion Des avions de combat sur mesure

ISTRES (Bouches-du-Rhône)  
de notre envoyé spécial

Comme les fabricants d'automobiles, d'électro-ménager ou d'ameublement, mais bien après eux, les constructeurs français d'avions de combat, tel le groupe Dassault-Breguet, découvrent le marché d'occasion et le client de matériels de seconde main. Ou, plus exactement, ils sont de plus en plus sollicités par une clientèle désargentée, qui ne peut plus s'offrir un avion neuf, de rénover ses appareils anciens, pour leur donner, en quelque sorte, une nouvelle jeunesse.

L'industriel y voit le moyen de fidéliser son acheteur. Le client espère tirer le maximum d'un matériel qui a fait ses preuves et avec lequel il s'est familiarisé.

Dans ses usines d'Istres (Bouches-du-Rhône), Dassault-Breguet a ainsi remis, vendredi 30 septembre, son premier Mirage III modernisé à la force aérienne brésilienne. En 1970, le Brésil avait passé sa commande, qui lui fut livrée en deux temps, d'abord en 1972-1973, ensuite en 1979-1980. En 1987, le même Brésil a demandé au groupe français de rénover sa flotte de Mirage III (quatorze seront sur place) et il a même acquis, d'occasion, six autres Mirages III, qui seront eux-aussi modernisés, auprès de l'armée de l'air française, qui n'en avait plus l'usage, via les domaines.

Amérique latine, le Venezuela a suivi, avec une modernisation de dix-huit autres Mirage III dans les usines de Dassault-Breguet à Biarritz. D'un client à l'autre, le travail entrepris varie beaucoup: il peut indifféremment concerner le réacteur de l'avion (avec un moteur d'une puissance accrue de 50 %), le système de navigation et d'armement (davantage de points d'emport sous les ailes, des armes plus modernes pour l'attaque au sol, des équipements électroniques perfectionnés, etc.). Autant d'options, choisies par le client sur les conseils du constructeur qui étudie, au préalable, les besoins, le coût et les délais (un an).

Ce marché du « retrofit », les responsables de Dassault-Breguet, qui l'avaient longtemps quelque peu dédaigné, le qualifient aujourd'hui d'important et de « porteur ». Nécessité fait loi: la chute du cours du dollar et du prix des matières premières a asséché les finances des clients, pour qui la rénovation de leurs appareils anciens vaut la moitié de l'achat d'un avion neuf, tandis que l'industriel profite de la robustesse des cellules - elles peuvent voler pendant trente à trente-cinq ans - pour en prolonger l'existence. Le parc des Mirage III est de mille quatre cents exemplaires vendus en France et à l'étranger depuis environ 1964.

#### Des options choisies par le client

La rénovation - les techniciens parlent de « retrofit » - consiste, en la circonstance, à adjoindre à la cellule de l'avion des « canards » (c'est-à-dire des surfaces portantes fixes supplémentaires à l'avant du fuselage) pour accroître sa manœuvrabilité en combat, à lui donner des capacités augmentées de ravitaillement (au sol et en vol) et à le doter d'un canon plus rapide et pour des tirs à haute incidence. C'est du travail « sur mesure »: la cellule de l'avion, qui peut avoir entre dix et quinze ans d'âge et totaliser entre deux mille et trois mille heures de vol, en reprend pour autant.

Mais la boulimie de rénovation de Dassault-Breguet ne s'arrête pas à son propre marché potentiel, de reprise et de modernisation de ses Mirage III ou, plus tard, de ses Mirage F-1 (comme c'est déjà le cas en Irak, avec une dizaine de ces intercepteurs de défense aérienne transformés en avions d'attaque au sol et ravitaillables en vol). Le groupe français entend, aussi, parer à l'assaut du marché « retrofit » de ses concurrents. « Nous sommes, dit l'un des responsables de la direction des affaires internationales, prêts à étudier tout demande d'une armée de l'air étrangère de rénovation d'avions qui ne sont pas Dassault. Nous avons le savoir-faire. » Il ajoute en souriant: « C'est, au demeurant, à la portée technique de n'importe quel industriel évolué ».

JACQUES ISNARD.

Le financement de l'hélicoptère franco-allemand. - Le consortium Eurocopter, chargé de la construction du futur hélicoptère de combat franco-allemand, va recevoir 270 millions de DM (920 millions de francs environ) pour couvrir les coûts de développement de l'appareil au cours des dix-huit mois à venir. Le contrat débouchant ces fonds a été signé le 28 septembre à Coblenze. Eurocopter est une filiale commune de MBB et de la société française Aérospatiale. L'Allemagne fédérale a l'intention de commander 212 appareils, dans leur version antichar. La France veut, pour sa part, en acheter 140, dans une version antichar et 75 dans une version « d'appui protection » (lutte anti-hélicoptère). Le vol du premier prototype doit intervenir en 1991 et la livraison en série devrait commencer en 1997. La dépense totale pour la France est de 30 milliards de francs. - (AFP).

**Le Monde**  
EN BANQUE  
DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE  
INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987  
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL  
OU VOTRE MINITEL  
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS:

SINORG G CAM  
SERVEUR

Tel: 01-45-39-79-72

# DU 30 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE LE RENDEZ-VOUS RENAULT

**CRÉDIT "SALON"**  
4 MOIS  
SANS LE PAYER\*

Partez et payez-le dans 4 mois. Crédit sur toute la gamme V.N. (V.P.-V.U.). Apport minimum de 10%. Exemple: montant emprunté 10.000 F sur 24 mois. 1<sup>er</sup> échéance 708,70 F dont 129 F de perceptions (hors taxes). 20 échéances de 588,70 F. TEG 18,70%. Coût total 12.452,70 F.

**FINANCEMENTS EXCEPTIONNELS SUR LE NEUF ET LES OCCASIONS\***

**REPRISE ARGUS + 5000 F**

RENAULT reprend votre véhicule 5000 F au-dessus de l'ARGUS, si vous le possédez depuis au moins 6 mois, pour tout achat d'une Supercinç, Renault 9, 11, 21 ou 21 Nevada neuve. Conditions générales ARGUS... Diminution des charges et frais professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard.

**ÉQUIPEMENTS A PRIX FOUS\*\***

Economisez 30% sur le prix des équipements en option dans la limite de 3000 F pour une Supercinç, 4000 F pour une Renault 9, 11, 21 ou 21 Nevada, 5000 F pour une Renault 25.

**CRÉDITS FANTASTIQUES\***

Du 30 Septembre au 3 Octobre, sur les véhicules neufs et sur les occasions, vous pouvez bénéficier de toute une gamme de crédits, à des taux vraiment incroyables.

**12 RENAULT 19 GTS  
200.000 MONTRES  
GEANTES A GAGNER**

**0 F\* SUR 12 MOIS**

C'est une location avec option d'achat sur 60 mois sur toute la gamme V.P. Moyennant un versement initial de 20% de prix TTC (dont 15% de 1<sup>er</sup> loyer majoré et 15% de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale). 12 loyers à 0 F. 47 loyers à 2.409 F. Coût total en cas d'acquisition 143.223 F.

Grand Jeu National Gratuit.

**PORTES OUVERTES CHEZ RENAULT**

**RENAULT DES VOITURES FLUVE**

\* Seul service d'acceptation du dossier par la DIAC S.A. au capital de 5.321.450.700 27-29, Quai Le Gallio - 92512 Boulogne Cedex - R.C.S. Nanterre B702002221. \*\* Ces 2 offres, non cumulables, concernent les V.P. neufs et sont réservées aux particuliers. Offres valables jusqu'au 03/10/88.

هكذا من الأصل

## Nantes imagine sa technopole

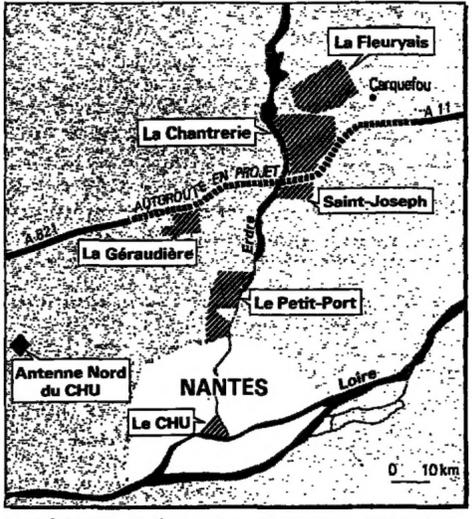
**S**UR le marché déjà très encombré des technopoles ces sésames de la modernité urbaine, Nantes arrive avec retard. Rennes, par exemple, sa cousine-voisine et rivale, a pris, avec Atlatmo, quelques bonnes longueurs d'avance. Autant profiter du retard pour essayer de faire mieux et en tout cas autrement que les autres.

C'est ce qu'a compris la petite équipe dirigée par Jean-Yves Dalesme, qui, avec la bénédiction du président de la région des Pays de la Loire, Olivier Guichard, et du maire de la ville, Michel Chaury, a décidé de prendre son temps pour rattraper le temps perdu. Elle vient de consulter six équipes d'architectes européens sur la meilleure façon d'aménager la future technopole nantaise, pour l'instant, n'est qu'un ensemble de sites dispersés et un nom choisi après beaucoup d'hésitations : Atlanpole (1).

**Des idées, rien que des idées**

Démarche originale à plusieurs titres. Sur le fond, l'idée est neuve de ne pas se lancer tout à trac dans un schéma d'urbanisme précis et forcément arbitraire. La consultation organisée — ce n'est pas un concours — ne vise qu'à « donner des idées », à suggérer quelques grandes orientations aux futurs aménageurs. Ce fut aussi une consultation très ouverte entre des hommes de l'art expérimentés, inventifs, venant des quatre coins de la vieille Europe et qui ont présenté publiquement leurs projets avant de les exposer à

### UNE CONSULTATION D'ARCHITECTES EUROPÉENS



l'intention des habitants de la région, au Musée des beaux arts de la ville.

Un tel préalable n'était pas inutile devant la tâche difficile qui attend les responsables d'Atlanpole : essayer d'entraîner dans un développement cohérent un ensemble de six sites universitaires et technologiques répartis au nord de l'agglomération nantaise sur 250 à 300 hectares et une quinzaine de kilomètres le long de l'Erde, et du lac artificiellement créé au XVIII<sup>e</sup> siècle perpendiculairement à la Loire.

Les trois sites les plus méridionaux — celui du centre hospitalier universitaire, du Petit-Port, de la Géraudière, où sont installés les établissements universitaires et les écoles de renom (l'Ecole nationale supérieure de mécanique, par exemple, l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques industrielles en agro-alimentaire ou le groupe de l'Ecole supérieure de commerce) — sont occupés de longue date et ont déjà établi de nombreuses liaisons avec les industriels voisins.

Les trois sites septentrionaux — Saint-Joseph, Porterie, la Chantrerie et la Fleuryais — sont plus neufs et moins occupés bien qu'ils bénéficient d'implantations de prestige, comme celle de l'Institut de recherche et d'enseignement supérieur aux techniques de l'électronique (IRESTE) ou de l'Ecole nationale vétérinaire, installée à la Chantrerie.

Chacun de ces sites commence à acquérir une spécialisation, l'agro-alimentaire ici, la mécanique là, l'électronique ailleurs. Com-

## sa technopole

ment éviter qu'ils se développent en ordre dispersé, quel parti d'aménagement adopter pour préserver la qualité de l'ensemble de la région, un bocage vallonné très vert, parsemé de châteaux que la bourgeoisie nantaise aime à définir en proximité de ses entreprises ? Les colles posées aux « experts » consultés par l'Atlanpole n'étaient pas faciles. Ils ont répondu chacun avec son tempérament mais tous avec le souci de ne pas entamer la beauté du paysage et d'en respecter le caractère.

Voici à ce propos des propositions extrêmes comme celle d'Hans Kolhoff, qui bâtit en bordure de l'Erde, sur le site de Saint-Joseph, un immense château futuriste accueillant dans ses flancs et dans les six tours d'habitation qui le surmonteraient l'ensemble des installations universitaires, industrielles et de recherche de la technopole. Voici encore les solutions plus fragmentaires et plus affines de Peter Ahrends ou d'Anton Capitel et Javier Welles, qui dessinent le

long de l'Erde ou de canaux croisés à cet effet de véritables villes d'eau industrielles. Voici enfin les formules plus globales imaginées par Alessandro Anselmi ou par Christian de Portzamparc.

L'architecte italien délimite par deux grandes hyperboles se rapprochant au niveau du centre administratif de la Chantrerie l'espace de développement de l'ensemble des six sites. Christian de Portzamparc, s'il fallait choisir, paraît proposer le projet à la fois le plus cohérent et le plus fouillé. Pour donner une identité à l'ensemble de la technopole tout en la reliant à la ville ancienne, il imagine ainsi de la couper par une « grande percée visuelle » donnant, depuis la Fleuryais, une vue sur la tour de Bretagne, au centre de Nantes.

**Les îles de Portzamparc**

Pour respecter la qualité du paysage, « établir, dit-il, un nouveau rapport entre la nature et le bâti », il reprend l'idée que lui a inspirée Le Mont-Saint-Michel et propose de rassembler les futurs établissements, construits avec des « architectures très contrastées » sur des sortes « d'îles construites » parsemant « une nature préservée, vierge comme la mer ».

Dans le détail, c'est toute une conception nouvelle des relations entre les urbanistes et les architectes que Christian de Portzamparc suggère d'inaugurer lorsqu'il imagine la façon dont pourraient être bâties les zones d'habitation

ou d'activités. Sur des quadrilatères uniformes de 80 mètres de long sur 60 de large, liberté entière serait donnée aux promoteurs de bâtir dans les dimensions et dans le style qui leur conviendraient.

Seule contrainte imposée : qu'ils ne précèdent pas d'alignement continu sur plus de 60 % de la longueur d'un des côtés du quadrilatère. A l'urbaniste ensuite de jouer avec ces rectangles-modules comme avec des cartes à jouer ; de les disposer à sa guise pour édifier des villes ouvertes, structurées à loisir autour d'espaces intermédiaires non imposés, sans le souci de respecter une impossible et fâcheuse cohérence architecturale.

On peut rêver, il faut rêver. Dans six mois l'équipe d'Atlanpole proposera d'entrer dans la réalité. S'inspirant d'une ou de plusieurs de ces « utopies » elle devrait établir un projet de schéma directeur à partir duquel pourra être établie une stratégie foncière pour l'aménagement de l'ensemble des sites. Viendront les vraies difficultés qui ont déjà commencé d'apparaître. Mais, comme le notait Olivier Guichard, en conclusion de cette consultation-spectacle, « un urbanisme qui n'a pas de sens est un urbanisme insensé ». Un début de sens vient d'être donné aux ambitions encore balbutiantes des Nantes.

J.-F. SIMON.

## U 3 OCTOBRE RENAULT

**EQUIPEMENTS A PRIX FOUS**

**0 SUR 12 MOIS**

**RENAULT**

### AQUITAINE

**Les bons exportateurs**

« Alors que la France enregistre en 1987 un déficit de 30,68 milliards de francs, le commerce extérieur de l'Aquitaine est, pour la quatrième année consécutive, excédentaire », constate la chambre régionale de commerce et d'industrie, qui vient de publier les statistiques annuelles du commerce extérieur de la région. Parmi les vingt-deux régions de France, l'Aquitaine se place en huitième position pour les exportations et à la onzième place pour les importations.

Ses sept premiers clients (Royaume-Uni, Etats-Unis, Belgique, Italie, Pays-Bas, RFA, Espagne) sont également ses sept premiers fournisseurs. L'Aquitaine vend du maïs, des machines de bureau, du matériel informatique à la Grande-Bretagne. Elle exporte aux Etats-Unis des boîtes de vitesses fabriquées dans l'usine Ford en banlieue bordelaise. Du fait de l'implantation de cette unité, l'automobile représente le deuxième poste d'exportation, aquitain et Ford reste le principal exportateur « régional », avec un excédent de 330 millions de francs.

La chimie, quatrième poste d'exportation, dégage un excédent de 1,221 milliard, en baisse cependant par rapport à 1986. Par contre, le secteur aéronautique, autre bastion de l'industrie aquitaine, a enregistré en 1987 une progression de ses ventes de 133,42 %. Cela lui permet de réaliser un excédent de 3 milliards de francs, contre à peine 1 milliard de francs en 1986. On note enfin que les vins AOC séduisent particulièrement le Royaume-Uni, les Etats-Unis, les Pays-Bas, mais aussi la Suisse et le Japon.

Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Aquitaine, 10, place de la Bourse, Bordeaux. Tél. 56-81-20-20.

### BOURGOGNE

**Des Japonais dans les caves**

Une délégation japonaise du port d'Osaka vient de visiter durant deux jours le vignoble bourguignon avant d'entreprendre l'édification d'un musée du vin pour la France sur le nouveau technoport d'Osaka.

Les travaux de construction de ce musée devraient débuter prochainement pour une ouverture en mars 1993. Les dirigeants du port japonais ont également l'intention de créer sur place le premier centre de négociation du vin pour le Sud-Est asiatique.

La délégation, qui a déjà visité les vignobles des Pays de la Loire, du

### BORDELAIS, de Languedoc-Roussillon, des côtes du Rhône et du Beaujolais, terminera son voyage en France par l'Alsace et la Champagne.

### BRETAGNE

**Rennes et ses voisins**

Le dixième anniversaire du jumelage entre la ville de Rennes (200 000 habitants) et la petite commune de Saint-Gilles-de-Méné (519 habitants) a été l'occasion pour la ville de Rennes et son maire de conforter l'idée d'une métropole soucieuse d'un développement harmonieux de l'ensemble d'une région.

Ainsi, le jumelage est étendu aux vingt communes du pays du Mené. Il se concrétise surtout par des échanges scolaires (classes vertes et classes de ville), des visites à la campagne des clubs du troisième âge de la ville, et, depuis cette année, par l'opération « tourisme-santé » destinée à favoriser l'accueil des handicapés et des malades en convalescence dans le pays du Mené.

### PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

**Une usine varoise pour la Chine**

La Lian Yuan Steel Iron de Pékin doit acquérir prochainement une usine de fabrication d'acier située à La Gardie (Var) et quasiment neuve, même si sa construction remonte à 1973 ! Mieux, les Chinois sont prêts à démonter les deux fours, le laminoir, les tours à cylindres et le reste des installations et les acheminer à Pékin par voie maritime où ils seront remontés.

Cette usine a gardé le nom de son commanditaire, Sudacier, qui la fit construire en bordure de la zone industrielle de La Gardie avec l'objectif de produire 300 000 tonnes d'acier. En juillet 1976, l'usine arrêta sa production, ses fours ayant fonctionné durant seize mois et son laminoir durant un an. Le groupe libanais Cambridge Realty Acierie la racheta en août 1979 pour 4 milliards de francs mais sans volonté de la remettre en route. Maurice Arreche, président de l'assemblée départementale, envisageait de construire en lieu et place de l'usine morte le stade qui fait si cruellement défaut au Sporting Club de Toulon, quand les Chinois se manifestèrent. Après de longues et minutieuses visites, des investigations techniques et une mise à l'épreuve du matériel, ils ont signé un compromis de vente dont ils se refusent à révéler le montant, mais qui reste très inférieur aux 100 milliards de centimes qui auraient eu à déboursier la Lian Yuan Steel Iron pour la construction d'une unité du même type sur son site pékinois.

### CENTRE

**Une péniche nommée Touraine**

Le conseiller général d'Indre-et-Loire a décidé d'aménager une péniche qui parcourra l'automne prochain le nord et l'est de la France, puis la Belgique, la Hollande et l'Allemagne fédérale.

L'objectif est de visiter en trois ans soixante-dix grandes villes européennes. Compte tenu des recettes attendues, la charge moyenne annuelle de l'opération se monte à 2,2 millions de francs. Il s'agit, par ce moyen original, d'attirer l'attention des touristes et des investisseurs et de favoriser les exportations touristiques.

Une fois la campagne terminée, cette péniche pourrait se fixer aux bords de la Seine et servir de maison de la Touraine à Paris.

### MIDI-PYRÉNÉES

**Un projet pour Agen**

Un important projet de parc de loisirs est actuellement à l'étude en

### LOT-ET-GARONNE

Lot-et-Garonne. Il est prévu sur 35 hectares aux portes d'Agen et pourra accueillir 400 000 visiteurs par an à partir de 1991 si les travaux commencent l'été prochain. D'ici là le financement — 150 millions de francs — devra être trouvé.

Un investisseur belge, Eddy Méaux, propriétaire de l'un des plus beaux parcs de loisirs d'Europe, à côté de Bruxelles, s'est engagé à verser 50 millions dans la corbeille. Il a signé un protocole d'accord avec Jean François-Poncet, président du conseil général de Lot-et-Garonne qui, lui, annonce que le département pourra débloquer 10 millions. La région Aquitaine et le Fonds européen du plan intégré méditerranéen devraient apporter 40 millions. Le solde, le tiers donc, serait trouvé par autofinancement sur les bénéfices dégagés par le parc.

Le parc a déjà un nom : Eurocoppe. A cheval sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, Agen se trouvant à mi-chemin de Bordeaux et de Toulouse, Eurocoppe pourrait recevoir des visiteurs de ces deux régions. C'est en tout cas l'objectif des participants, qui visent également une clientèle européenne. D'où le nom du parc, qui offrira les attractions classiques : grands manèges, jeux d'eau, animations multiples mais aussi des spectacles permanents s'appuyant sur des thèmes culturels et touristiques.

### POITOU-CHARENTES

**La révolution TGV**

Au cours d'une récente visite à Poitiers consacrée au futur contrat de plan Etat-région, le ministre des transports, Michel Delebarre, s'est beaucoup intéressé aux travaux préparatoires au passage du TGV.

L'arrivée de ce dernier est programmée pour octobre 1990, ce qui mettra Poitiers à 1 h 30 de Paris (au lieu de 2 h 30). Encore faut-il au préalable adapter la voie et restructurer la gare, qui se trouve enserrée entre la Boivre, affluent du Clain, et le boulevard du Grand-Cerf. Le député et maire socialiste, Jacques Santrot, veut inscrire le projet dans une opération d'urbanisme et prévoit un second accès, côté quais, pour décongestionner l'entrée principale, mais la SNCF chipote. Tout en demandant déjà une surtaxe de 7 F par ticket pour financer ses travaux.

« Mettez-vous d'accord et revenez me voir en octobre au ministère », propose Michel Delebarre.

Le ministre a aussi confirmé l'engagement de François Mitterrand en vue de l'électrification de la ligne Poitiers-Niort-La Rochelle. L'opération est importante, car elle préludera à la mise en service d'une future bretelle du TGV. Les villes de Niort et La Rochelle poussent à la

### UNE EXPÉRIENCE DE RÉINSERTION SOCIALE EN AQUITAINE

## Les jardins de l'espoir

**E**N Gironde et en Dordogne, une association préconise la création de jardins où les familles en difficulté produisent leur nourriture tout en faisant l'apprentissage de l'autonomie sociale. Des expériences sortent en cours.

Il s'agit eux-mêmes « plus ou moins connus la géométrie » : ils savent la signification du mot précarité, quand s'épuisent les ressources de l'aide sociale et quand on doit « quémander à toutes les portes ».

Danièle Gautraud, Michel Chevallier, Gilles Willem et Eric Prédine étaient au chômage lorsque sa libéra une ferme appartenant aux parents d'Eric, lui-même technicien agricole. Ils saisirent l'occasion d'expérimenter leur idée de « jardins d'auto-suffisance alimentaire ». Idée simple : offrir la possibilité à des familles « économiquement très marginalisées » de cultiver un potager pour leur nourriture. « Ce n'est pas la panacée, concède volontiers Michel Chevallier, cependant une famille en fin de droits de chômage, qui vit avec un budget de 1 250 F par mois, soit 40 F par jour, peut arriver à économiser 15 F par jour grâce à un jardin. »

L'association Jardins d'aujourd'hui, pilotée par les quatre jeunes gens, se charge de défricher le terrain au propre comme au figuré. Elle négocie avec les collectivités locales la mise à disposition de parcelles arables clôturées et irriguées proches des domiciles des familles intéressées. Elle établit un plan de financement. Enfin, elle forme et accompagne les nouveaux jardiniers pendant la première année. « Nous n'avons pas la prétention de former des professionnels mais des amateurs capables de répondre aux quatre questions : Que cultiver ? Où ? Quand ? Comment ? Et capables aussi de conserver leur production pour une consommation ultérieure. »

La ferme de l'association, à Montcairet, aux confins de la Dordogne et de la Gironde, reçoit des apprentis pour de courts stages d'initiation au jardinage. Par ailleurs, elle accueille des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui participent à la vie quotidienne de l'exploitation en vue d'une réinsertion sociale. Une dizaine de familles d'une cité HLM de Bordeaux ont ainsi planté tomates et haricots verts en mai 1988, puis les ont récoltés et mis en

conserves au cours d'un séjour à Montcairet.

A Port-Sainte-Foy en Dordogne, sept premiers jardins ont été créés par l'association. Dans une autre petite commune rurale, La Pizou, en Dordogne, les terrains devraient être ensemencés au printemps au pied de l'unique HLM du village avec le concours de l'office départemental HLM.

Le projet de plus importance est actuellement en gestation à Saint-Eutèbe, une commune de la couronne bordelaise. A l'écart du centre, coincés entre autoroutes et voies ferrées, les cités des Bleuyets et des Acacias offrent un cadre de vie sans rapport avec leurs noms bucoliques. En fait, c'est un ghetto pour cas sociaux et travailleurs immigrés, en particulier turcs.

Ces derniers avaient, depuis longtemps déjà, manifesté leur souhait de disposer d'un jardin. Leur demande, trop inhabituelle, n'avait pas vraiment reçu d'échos.

L'association Jardins d'aujourd'hui la concrétise en leur offrant un appui logistique. Depuis janvier 1988, le conseil municipal et les travailleurs sociaux se sont associés au projet. Soixante jardins vont être

### PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

**Une usine varoise pour la Chine**

La Lian Yuan Steel Iron de Pékin doit acquérir prochainement une usine de fabrication d'acier située à La Gardie (Var) et quasiment neuve, même si sa construction remonte à 1973 ! Mieux, les Chinois sont prêts à démonter les deux fours, le laminoir, les tours à cylindres et le reste des installations et les acheminer à Pékin par voie maritime où ils seront remontés.

Cette usine a gardé le nom de son commanditaire, Sudacier, qui la fit construire en bordure de la zone industrielle de La Gardie avec l'objectif de produire 300 000 tonnes d'acier. En juillet 1976, l'usine arrêta sa production, ses fours ayant fonctionné durant seize mois et son laminoir durant un an. Le groupe libanais Cambridge Realty Acierie la racheta en août 1979 pour 4 milliards de francs mais sans volonté de la remettre en route. Maurice Arreche, président de l'assemblée départementale, envisageait de construire en lieu et place de l'usine morte le stade qui fait si cruellement défaut au Sporting Club de Toulon, quand les Chinois se manifestèrent. Après de longues et minutieuses visites, des investigations techniques et une mise à l'épreuve du matériel, ils ont signé un compromis de vente dont ils se refusent à révéler le montant, mais qui reste très inférieur aux 100 milliards de centimes qui auraient eu à déboursier la Lian Yuan Steel Iron pour la construction d'une unité du même type sur son site pékinois.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Alexis Boddeart, Jean-Pierre Dufrenoy, José Lorenzi, Michel Lévy, Ginette de Matha, Alain Ribet, Christian Tual. Coordination : Jacques-François Simon.

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

## ATHLÉTISME : Les Français troisièmes du relais 4 x 100 mètres

### Le bronze de la dernière heure

SÉOUL  
de notre envoyé spécial

Une dernière journée d'athlétisme, c'est toujours comme ça. La meute des relayeurs met une joyeuse pagaille sur la piste. Dans le relais 4 x 100 mètres, le kaléidoscope des couleurs ne s'ordonne qu'à l'entrée de la ligne droite. A cet instant, les décalages sont effacés. Chacun peut faire le tri de ses espérances. Le maillot bleu des Français n'était pas mal placé. Gilles Quéhéhérvé a débouché du virage sur la même ligne que le Soviétique et l'Anglais. Il a calé le bâton dans la main ouverte de Max Morinière, puisant dans sa réserve d'énergie pour crier un encouragement. L'Antillais, quatrième étage de la fusée tricolore, était à moins de cent mètres du podium.

Au bout de la ligne droite, il y avait une médaille de bronze. Comme à Tokyo en 1964, à Mexico en 1968 et à Moscou en 1980. Dans la tribune, Roger Bambuck a assisté à la chute du record de France qu'il détenait depuis Mexico avec Fenouil, Delcourt et Piquemal. L'ancien athlète a sûrement eu un léger pincement au coeur. Le ministre, en revanche, pouvait se réjouir : cette unique médaille obtenue au finish sur le stade d'athlétisme por-

La France a obtenu, samedi 1<sup>er</sup> octobre, la médaille de bronze du relais 4 x 100 mètres masculin remporté par l'Union soviétique devant la Grande-Bretagne. Le quatuor français a amélioré en 38 s 40 le record national de la spécialité établi à Mexico en 1968 en 38 s 42. Le relais féminin français n'a obtenu que la septième et dernière place d'une course gagnée par les Etats-Unis devant la RDA et l'URSS. Dans le 4 x 400 mètres, les relayeuses soviétiques ont devancé les Américaines et les Allemandes de l'Est en établissant un nouveau record du monde en 3 min 15 s 13. Chez les hommes, les Américains ont égalé leur record du monde (2 min 56 s 16). Ils ont facilement dominé la Jamaïque (deuxième) et l'Allemagne de l'Ouest (troisième).

taint à quinze le total français. Exactement la moisson qu'il avait espérée.

Pour attraper le bronze au vol, Bruno Marie-Rose, Daniel Sangouma, Gilles Quéhéhérvé et Max Morinière se sont mis en quatre. Aucun d'eux n'avait pu se hisser en finale du 100 mètres, pourtant ils sont là, sur la troisième marche du podium. C'est la revanche des obscurités en ce jour où, sur le stade, la solidarité prend le relais des égoïsmes. Dans cet exercice de haute voltige, l'union fait la force. Bien souvent, les stars doivent mettre un bâton à leur superbe. Certes, le Canada n'aurait sans doute pas terminé avant-dernier avec Johnson et McKay. Mais les Etats-Unis n'ont pas mieux réussi, malgré une pléiade de sprinters supersensibles.

#### Le retour de bâton

Le relais américain n'a pas été exclu de la finale par la seule scombroune. Le passage de témoin est un geste technique qu'il faut cent fois remettre sur le métier. Or, ces derniers mois, les relayeurs américains se sont surtout exercés à la polémique. Les conflits de personnes étaient tels qu'ils ne se passaient le témoin qu'avec des pincettes. L'improvisation des artistes associés s'est donc arrêtée en série : leur disqualification pour passage hors limites n'est qu'un logique retour de bâton. Pareille imprécision des relais a failli coûter la victoire aux Américains. En dépit du parcours musclé de Florence Griffith-Joyner, elles sont sorties du dernier virage avec un temps de retard sur les Allemandes de l'Est et les Soviétiques. Il

a fallu toute la classe naturelle d'Evelyn Ashford pour remonter la vieillissante Marlies Göhr, tandis que la Soviétique terminait en boitant bas.

Chez les hommes, le succès final des Soviétiques est conforme à la logique. Outre la qualité intrinsèque des Savine, Mouraviev, Krylov et Brysguine, l'URSS est la nation qui prépare le mieux ses équipes de relais. Quand la bosse du sprint ne suffit pas, il faut bosser à longueur d'année pour huiler les rouages. Pas facile à mettre en œuvre dans les pays occidentaux où les athlètes, encouragés dans leur individualisme par le système, s'égaillent au gré des meetings. Les Britanniques ont été les premiers à trouver la parade : ils ont mis la main à la poche et offert des compensations financières à leurs sprinters pour les attirer dans des stages réguliers. La médaille

d'argent de Bunney, Regis, McFarlane et Christie a un prix. Reste la performance des Français. « C'est la confirmation de notre travail collectif tout au long de l'année », explique Bruno Marie-Rose. Après bien des déboires à Stuttgart et à Rome, Jo Maicetti et Jacky Verzier, les deux entraîneurs du relais, ont en effet réussi à tenir un calendrier de travail : week-ends à l'INSEP, à Jean-Bouin, mais aussi en province. De ces stages en commun, les relayeurs français ont tiré une meilleure technique collective, mais surtout une amicale complicité. Les mêmes qu'il fallait naguère aiguillonner pour qu'ils s'alignent au départ d'un relais ont désormais des projets communs. « Tout n'a pas été parfait dans notre course, mais nous disposons de deux ans de travail avant les championnats d'Europe pour nous améliorer et être au sommet », dit Bruno Marie-Rose. Avant Séoul, ils avaient retrouvé l'ambition. Les voilà décomplexés par leur performance : « Depuis le temps qu'on nous rebattait les oreilles avec le record de France. C'est une remise à zéro ». Les relayeurs ont d'autant plus de mérite qu'ils couraient derrière la médaille de la dernière chance. Un inconvénient psychologique généralement mal vécu par les sportifs français.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



### La rumeur du stade

Pourra, se disait-on, que le marathonien qui pénétrera dimanche en tête dans le stade olympique ne se rappelle pas au dernier moment qu'il s'est soigné pour un rhume une semaine auparavant ! Il serait capable d'abandonner dans la dernière ligne droite... Bontade ? Pas tout à fait. Comment expliquer en effet les trois faux départs successifs de l'Allemand Mingsen lors du 100 mètres du décatlon ? Et l'abandon de la Bulgare Zagortcheva lors des séries du 100 mètres haies ? On pourrait multiplier les exemples « suspects ». En dépit du faible nombre d'athlètes qui, à l'issue des Jeux olympiques de Séoul, auront été déclarés positifs - pas plus d'une quinzaine vraisemblablement - jamais on n'aura tant parlé du dopage que pendant ces deux semaines.

Il y aura eu les dopés, les vrais, avec comme chef de file le vainqueur du 100 mètres, le Canadien Ben Johnson. Les « dopés » blanchis comme le sprinter britannique Linford Christie, qui bien qu'ayant absorbé de la pseudo-éphédrine a été lavé de tout soupçon par la commission médicale du CIO. Ceux qui auraient bien voulu imiter Christie mais qui n'ont pas osé ; comme le judoka français Fabien Cannu, ou la championne de natation synchronisée de Muriel Hermine, qui ont traîné leur rhume ou leur grippe pendant quinze jours et n'ont pas eu la médaille qu'ils méritaient. Et, enfin, les athlètes que la rumeur qualifie de « dopés » mais qui sont passés au travers des mailles des contrôles du CIO. De loin le groupe le plus nombreux et le plus prestigieux.

Malaise à Séoul... Les extraordinaires 9 s 79 du 100 mètres olympique reviennent inmanquablement en mémoire. Et si Ben Johnson n'avait été qu'un bouc émissaire ? Et s'il avait payé, lui l'athlète le plus rapide du monde, pour tous les autres qui ont eu la chance d'avoir des médecins plus au fait des derniers cris de la « préparation sportive » ?

Qu'est-ce que le dopage en fin de compte ? Tant que l'on sera pas capable de s'entendre sur l'exacte définition de ce terme, le malaise qui a terni les jeux de Séoul perdurera. L'exploit sportif ne supporte pas le soupçon. Chaque édition olympique a ses rois et ses reines. Ces titres revenaient de droit à Ben Johnson et Florence Griffith-Joyner. L'un hanni, l'autre suspecte, quels prétendants pourront être couronnés ?

#### Tennis

### Un grand chelem doré pour Steffi Graf

L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a ajouté une médaille d'or à son grand chelem en battant l'Argentine Gabriela Sabatini (6-3, 6-3) en finale du simple dames de tennis. Après sa victoire, la jeune championne a confié son espoir de participer dans quatre ans au Tournoi olympique de Barcelone et de réussir un nouveau grand chelem la saison prochaine. L'argent n'est toujours pas une obsession pour elle. « La victoire est plus importante pour moi, affirmait-elle. Ici, je suis vraiment seulement la médaille d'or. »

L'hymne national kényan a retenti deux fois samedi 1<sup>er</sup> octobre dans le stade olympique de Séoul. Cela faisait quatre fois depuis le début des compétitions d'athlétisme. Après Ereng sur 800 m, Karuki sur 3 000 m steeple, Peter Rono et John Ngugi se sont imposés respectivement sur 1 500 et 5 000 m. Révélés lors des Jeux de Mexico, les coureurs des hauts plateaux avaient quitté le devant de la scène du demi-fond international à cause des boycottages successifs de 1976 et 1980. Leur entraîneur, Mike Kosgei, explique ici les raisons de leur retour en force.

SÉOUL  
correspondance

« D'où vient la force des coureurs kényans ? »  
- De leur mentalité. Quand des Kényans sont sur une piste, il n'est pas facile de les retenir. La simple idée de la compétition les excite complètement. En plus, il y a l'exemple des grands anciens. Kip Keino est un héros national, le premier à avoir montré ce dont nous étions capables. Vingt ans après son 1 500 m de Mexico, il motive encore nos jeunes...  
- En plus de ces raisons psychologiques, les qualités naturelles comptent-elles aussi ?

- Nous nous en servons. A l'école, nous laissons courir les gosses comme cela leur chante, sans les contrôler ou les orienter outre mesure. Nous appelons ça l'athlétisme naturel... Mais quand ils sont prêts, ils entrent dans des structures. Le travail que nous fournissons, nos méthodes d'entraînement, comptent beaucoup plus que les simples qualités de base.  
- Vous contestez la lecture traditionnelle des performances kényanes : des générations de paysans vivant en altitude, qui ont formé un peuple de coureurs de fond et demi-fond...  
- Cette explication est presque insultante. L'altitude ? Bien sûr, elle joue un rôle. Mais c'est elle qui détermine, pourquoi ne voit-on pas de

coureurs de l'Himalaya ou de la cordillère des Andes ? Le milieu naturel du Kenya peut nous aider. Nos athlètes ont du talent au départ. Mais sans exploitation de ce talent, nous ne sommes rien.  
- Regardez le creux que nous avons subi après les boycottages olympiques de 1976 et 1980. Nous avons besoin de structures, comme tous les autres pays. Quant à notre spécialisation en fond et demi-fond... dans le temps, on prétendait que les coureurs noirs ne pouvaient que sprinter. On n'ose plus le dire aujourd'hui. Maintenant, on explique que les Kényans ne peuvent que courir longtemps. On reviendra là-dessus.  
- Après Montréal et Moscou, l'athlétisme kényan a été recon-

struit par un entraîneur allemand, Walter Abmayr...  
- Walter Abmayr est venu après un accord entre nos autorités et le gouvernement ouest-allemand. Il a bien travaillé. Il a formé des entraîneurs, surtout. Mais nous avons continué après lui, nous avons amélioré beaucoup de choses. J'étais son assistant, je l'ai remplacé en 1985. Mon bilan est plutôt positif : regardez nos résultats à Rome l'an dernier (trois médailles d'or au 800 m, 10 000 m et au marathon), aux championnats du monde de cross, et ce que nous avons déjà fait ici...  
- Vous parlez d'une politique nationale. Beaucoup de vos vedettes vivent pourtant à l'étranger...  
- Plus pour des raisons personnelles - l'obtention de bourses d'études, la possibilité de se former professionnellement - que pour des raisons liées à l'athlétisme.

#### « Notre potentiel est énorme »

- A Séoul, deux des champions du monde de Rome, Kipkeoch et Konchellah, sont absents. Est-ce inquiétant pour vous ?  
- Non. Nous connaissons notre potentiel. Il est énorme. Kipkeoch souffrait de la malaria, nous avons pris les trois premiers des sélections sur 10 000 m. L'un d'entre eux, Kipkemboi, a eu le bronze ici. Konchellah, lui, était en réforme. Cela ne nous a pas empêché de remporter l'or au 800 m, grâce à son remplaçant, Ereng. Personne ne le connaissait. Nous si. Nous avons de la réserve.  
- Ce qui expliquerait l'inconscience avec laquelle les coureurs sont suivis médicalement ?  
- Ni Kipkeoch, ni Konchellah, ne sont allés à l'abandon. Ils se soignent. Leur état n'est pas si grave que ça... Vous savez, leur absence n'a été considérée comme dramatique que par les étrangers. Nous avons de la ressource.  
- Rien ne peut vous atteindre ?  
- Aux derniers championnats du monde de cross, à Auckland, en Nouvelle-Zélande, nos coureurs ont fini premier, deuxième, troisième, quatrième, sixième, septième et huitième. Plus personne n'avait fait ça depuis les Britanniques en 1890, quand le cross n'était pas international comme aujourd'hui.  
- Et qui a osé vous voler la cinquième place ?  
- Un Ethiopien, bien sûr. La traditionnelle rivalité des Africains de l'Est... Je ne parle pas de politique évidemment. Mon domaine reste le sport. Et ne me demandez pas ce que les Ethiopiens auraient fait contre nous sans leur boycottage ici...  
Propos recueillis par  
CLAUDE ASKOLOVITCH.

#### Au programme

Dimanche 2 octobre  
Athlétisme - 7 h 45 : Arrivée du marathon messieurs.  
Boxe - 1 h : Finales.  
Sports équestres - 0 h : Finale du saut d'obstacles.  
Volley-ball - 3 h : Finale du tournoi messieurs.  
Cérémonie de clôture - 10 heures.

## La ronde folle des coureurs africains

SÉOUL  
de notre envoyé spécial

« Facile ! » C'est le premier mot qui vient à la bouche de John Ngugi après avoir bouclé dix tours de piste triomphaux. Lui devant, loin devant, et tous les autres derrière, loin derrière. Une victoire apparemment facile donc. Mais un 5 000 m pourtant très éprouvant.

Ils sont quinze au départ. Un peloton homogène emmené par l'Italien Stefano Mei, puis par le Bulgare Ignatov. Une course tactique, au train, comme lors des championnats du monde de Rome l'an passé, se profile à l'horizon du deuxième tour. Reste à couvrir 4 000 m. Dans le peloton, Pascal Thiébaud se dit qu'il a sa carte à jouer, qu'il ne faut pas qu'il laisse passer sa chance comme l'an dernier lorsque tous les coureurs étaient arrivés groupés à la cloche. Il pense déjà au dernier tour. Et, pendant que son esprit vagabonde comme celui de la Ferrette du pot au lait, le Français aperçoit tout juste une ombre qui le double.

L'ombre de la débâcle. « Je l'ai à peine vu passer. J'ai cru, on a tous cru, que c'était un coup de bluff, qu'il allait se remettre dans le paquet. Mais non ! Il a fait le trou, et quel trou : un tour en 58 sec, c'est un truc de coureur de 1 500, alors qu'on était sur des bases de 65 sec aux 400 m. » Complètement asphyxié par cette accélération, détraqué par l'impact, Pascal Thiébaud n'a eu que des pensées admiratives devant la performance du Kenyan. « Il fait de grandes enjambées, il ne donne même pas l'impression d'aller vite, il a le buste en avant, il n'a pas de tactique, mais, quand il part, impossible d'aller le chercher. C'est un coureur d'instinct, il ne se pose pas de questions. C'est nous qui devons nous demander comment faire pour revenir à leur niveau... »

Le Portugais Domingos Castro, qui s'y est risqué, n'a finalement que tiré les marrons du feu pour l'Allemand de l'Ouest Dieter Baumann et pour l'Allemand de l'Est Hansjörg Kunze. Ceux-là ont fait



Peter Rono (n° 668), le champion olympique du 1 500 mètres, entouré de ses deux dauphins, le Britannique Peter Elliot (n° 418) et l'Allemand de l'Est Jens-Peter Herold (n° 466).

la course tactique qu'on voit les beaux soirs d'athlétisme sur les stades européens. C'est le moins fatigué, en clair le plus résistant, qui finit par s'imposer à l'usure. Mais, samedi, ce n'était que combat d'arrière-garde.

#### L'absence d'Aouita

Ngugi était son avant-poste. Comme tout bon soldat de carrière qui se respecte. Comme lorsqu'il est devenu deux fois champion du monde de cross-country. Foncer d'abord et tenir ensuite à distance la meute des poursuivants. Paul Arpin, le deuxième Français dans cette galère, s'est ainsi vu reléguer à un demi-tour.  
aurait aimé que, dans cette course à bout d'oxygène, le champion de Los Angeles ait défendu son titre ! L'an passé, le match entre Saïd

Aouita et Ngugi n'avait pas véritablement eu lieu, puisque le Kényan souffrait au moment des championnats du monde d'un kyste au genou dont il a été opéré par la suite. Cette année, le match n'a pas eu lieu du tout, car le cadé marocain avait décidé de tenter sa chance sur 800 m et 1 500 m.

Sur la première distance, il a été battu par Ereng et, sur la deuxième, il a ranconné avant les demi-finales, en invoquant une contracture au mollet. Or, là encore, c'est un coureur des hauts plateaux qui s'est imposé, Peter Rono, dont le champion 1968 du 1 500 m, Jip Keino, dit avec admiration qu'il est le meilleur coureur qu'il ait jamais connu le Kenya depuis son homonyme Henry Rono. Ce Rono-là n'est pas soldat mais étudiant aux Etats-Unis, où ses talents en demi-fond lui ont permis d'obtenir une bourse à Albuquerque. Il appartient à l'est-

nie qui domine les courses longues, celle des Nandi, qui concurrençaient pourtant de plus en plus les Kikuyus.

Samedi après-midi toutefois, ce Rono économiste en herbe outre-Atlantique n'a pas eu de concurrents à sa mesure. En trois coups de butoir auxquels même ses compatriotes Cheruyot et Christie ne résistèrent pas, il a ouvert le porte de la victoire devant un Peter Elliot et un Jens-Peter Herold incapables de racrocher leur wagon à une telle locomotive.

Rono, le TGV noir. L'histoire de cette première place, qui consacre la domination du Kenya, pourrait être aussi, en creux, celle d'un échec : Steve Cram, orgueil du demi-fond britannique, ancien recordman du 1 500 m et toujours le plus rapide sur le mile, n'a pu faire mieux que quatrième.

ALAIN GRAUDO.

سكوا من الأصيل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

DOPAGE: la réhabilitation de Lindford Christie

Décidément, rien n'est simple en matière de dopage. Deuxième sur 100 m, troisième sur 200 m, le sprinter Lindford Christie a gagné une troisième médaille pour la Grande-Bretagne en terminant deuxième samedi 1er octobre des relais 4 X 100 m. Il a pourtant failli être exclu des Jeux, comme Ben Johnson, les analyses ayant révélé qu'il avait utilisé un produit interdit. Mais la commission médicale du CIO a admis que c'était pour soigner une affection respiratoire.

SEUL de notre envoyé spécial

Les rumeurs qui emplissent le stade depuis l'éviction du coureur Ben Johnson défilent aux instances du Comité international Olympique. Michèle Verdier, porte-parole de la commission exécutive du CIO, l'a rappelé samedi 1er octobre lors de la conférence de presse quotidienne. Des noms d'athlètes ont circulé, associés à des fausses informations sur les contrôles antidopage. Cela est dommage et regrettable. Regrettable donc que le nom du sprinter anglais Lindford Christie ait été prononcé vendredi 30 septembre, lorsque les responsables du Comité britannique ont été avertis que deux membres de leur délégation avaient subi un premier contrôle positif (Le Monde du 1er octobre). Donnée pour la réputation du titulaire de la médaille d'argent du 100 m, qui pendant une longue journée olympique est passé pour un tricheur. Mais la commission médicale du CIO est formelle: le coureur britannique n'est pas à ranger dans cette catégorie.

Faux tricheurs

parties ont discuté et présenté leurs arguments... a souligné le porte-parole du CIO. La conclusion de cet échange, c'est le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, qui l'a apporté: Christie a absorbé du gingembre, mais cette plante aromatique ne figure pas sur la liste des produits interdits. Certes, dans le gingembre chinois, le seul que l'athlète consommait, l'éphédrine existe. Mais en faible quantité que l'on peut parler de pseudo-éphédrine, assure le prince belge. De « pseudo », ce terme que les commentateurs américains n'arrivent pas à comprendre, à « pas du tout », il semble n'y avoir qu'un pas pour la commission médicale. Elle a décidé de le franchir. Lindford Christie n'aura connu qu'un examen positif. Il peut à nouveau entrer la tête haute dans les stades. Il peut continuer à consommer sa plante préférée, personne ne met en cause ce traitement qu'il pratique depuis deux ans. Donc les rumeurs qui ont mis en doute la loyauté de ce coureur étaient malveillantes. Christie sort blanc d'un accident de parcours dans sa carrière d'athlète. Le CIO lui manifeste sa confiance. Il va même plus loin en mettant en cause des médecins « qui n'ont pas respecté l'éthique de leur profession ».

L'allusion au médecin du stade responsable de la fuite est claire. Michèle Verdier promet aussi des sanctions contre le laboratoire, coupable d'un « manque de discrétion ». A l'inverse, aucune circonstance atténuante ne vient sauver un judoka britannique de l'opprobre. « L'analyse des urines du concurrent Kerrith Brown, Grande-Bretagne (Judo, 71 kg), a démontré la présence de la substance furosémide (diurétique) ». Le constat de la commission médicale du CIO est sans appel. Le judoka est disqualifié des Jeux et sa médaille de bronze lui est retirée, indépendamment de toute sanction que sa fédération pourrait appliquer. Même conclusion de la commission pour un observateur anglais, Alidid, que les hasards du tirage au sort ont conduit au contrôle anti-dopage. Convaincu, lui aussi, d'utiliser des diurétiques il est disqualifié. « L'intention de tricher est manifeste chez ces athlètes », commente Michèle Verdier. Le CIO reste vigilant. Mais ses responsables se veulent rassurants et soulignent que sur les 2 000 contrôles effectués au terme de ces Jeux, « seulement dix cas se sont, à ce jour, révélés positifs ».

SERGE BOLLOCH.

Argent pour Boudouani

SEUL correspondance

Laurent Boudouani n'a rien compris à ce qui lui arrivait. Le deuxième round de sa finale olympique, samedi 1er octobre, contre le Kenyan Robert Wangila venait à peine de débiter et il se retrouvait pour la seconde fois à terre, lui qui n'avait jamais connu cette humiliation. L'arbitre avait lu le calibre du Français. Boudouani n'a tenu pas le premier tour olympique français de boxe depuis Roger Michelot et Jean Despeaux en 1936 à Berlin. Mais Robert Wangila devenait quant à lui le premier Africain jamais couronné aux Jeux dans ce sport. Le Savoyard savait que l'adversaire qui lui était proposé possédait de formidables qualités de puncheur et encaissait les coups comme des caresses. Inimiqué par cette réputation, Boudouani? D'entrée, il se laissait dominer physiquement par le Kenyan. Ce qu'il ne fallait surtout pas faire. Wangila remportait la première victoire olympique kenyane de la journée. La boxe africaine avait déjà connu l'argent (avec un boxeur kenyain en 1972) et le bronze (un

Nigérian en 1984), mais jamais l'or. Quand Robert Wangila rentra chez lui, à Nairobi, il reprit son emploi aux Kenya's Breweries, les brasseries d'Etat qui financent le club de boxe dont est issu Wangila. A vingt-deux ans, il ne songe pas à passer professionnel. Les boxeurs de son pays ont connu trop de déceptions en tentant leur chance à l'étranger. La récompense que ne manquera pas d'octroyer le président Arap Moi aux cinq champions olympiques kenyens suffira à son bonheur.

G.V.K.

Les résultats

ATHLÉTISME Dames 1500 mètres 1. P. Ivan (Rou.), 3 min 53 s 96. 2. L. Baikauskaité (URSS), 4 min 0 s 24. 3. T. Samalanka (URSS), 4 min 0 s 30. 4. C. Cahill (G-B), 4 min 0 s 64. 5. L. Williams (Can.), 4 min 0 s 86. 6. A. Hahmann (RDA), 4 min 0 s 96. 7. S. Bailey (G-B), 4 min 2 s 32. 8. M. Decker-Staney (E-U), 4 min 2 s 49. POIDS 1. N. Lisovskaya (URSS), 22, 24 m. 2. K. Neimke (RDA), 21,07. 3. L. Meisu (Chine), 21,06. 4. I. Mueller (RDA), 20,37. 5. C. Losch (RDA), 20,27. 6. H. Hirtwig (RDA), 20,20. 7. N. Akhremko (URSS), 20,13. RELAIS 4x100 M 1. E-U (A. Brown, S. Echols, F. Griffith-Joyner, E. Ashford), 41 s 98. 2. RDA, 42 s 09. 3. URSS, 42 s 75. 4. RFA, 42 s 76. 5. Bulgarie, 43 s 02. 6. Pologne, 43 s 93. 7. France (F. Leroux, M. Leroy, L. Bily, P. Girard), 44 s 02. RELAIS 4x400 M 1. URSS (T. Ledovskaia, O. Nazarova, M. Pinigina, O. Bryzguina), 3 min 15 s 18 record du monde. Ancien record: 3 min 15 s 92 par la RDA, le 3 juin 1984, à Erfurt (RDA). 2. Etats-Unis, 3 min 15 s 51. 3. RDA, 3 min 18 s 29.

6. G. Valent (Tch), 65,80 m; 7. K. Hjeltnes (Nor), 64,94 m. RELAIS 4x100 MÉTRES 1. URSS (V. Bryzguina, V. Krylov, V. Mouraviev, V. Savine), 38 s 19. 2. Grande-Bretagne, 38 s 28. 3. France (B. Marie-Rose, D. Sanguinac, G. Quénaire, M. Morinière). Nouvel record de France. Ancien: 38 s 42, par G. Fenucci, Delcourt, C. Piquenot et R. Bamuck, le 20 octobre 1968 à Mexico. 4. Jamaïque, 38 s 47; 5. Italie, 38 s 54; 6. RFA, 38 s 55; 7. Canada, 38 s 93; 8. Hongrie, 39 s 19. RELAIS 4x400 MÉTRES 1. Etats-Unis (D. Everett, S. Lewis, K. Robinson, B. Reynolds), 2 min 56 s 16 - record du monde égalé, codétenu par les Etats-Unis (V. Matthews, R. Freeman, L. James, L. Evans) en 1968 à Mexico. 2. Jamaïque, 3 min 00 s 30; 3. RFA, 3 min 00 s 56; 4. RDA, 3 min 01 s 13; 5. G-B, 3 min 02 s 49; 7. Nigeria, 3 min 02 s 50; 8. Kenya, 3 min 04 s 69. BOXE Mi-mosche 1. I. Hristov (Bul). 2. L. Carbaljal (E-U). 3. R. Kaszazi (Hon) et L. Serantes (Phi). Coq 1. K. McKimney (E-U). 2. A. Hristov (Bul). 3. P. Mooltan (Tha) et J. Julio Rocha (Col). Légers 1. A. Zuelow (RDA). 2. G. Gramme (Suè). 3. N. Ekhat (Mgl) et R. Ellis (E-U). Welters 1. R. Wangila (Ken). 2. I. Boudouani (Fra). 3. J. Dydak (Pol) et K. Gould (E-U). Moyens 1. H. Maska (RDA). 2. E. Marcus (Can). 3. C. Sando (Ken) et H. Shah Syed (Pak). Lourds 1. R. Mercer (E-U). 2. H.-M. Baik (Cds). 3. A. Van derlijde (P-B) et A. Golota (Pol). CANOE-KAYAK Dames K-4-500 1. RDA (R. Schmidt, A. Nothmann, R. Portwich, H. Singer), 4 min 40 s 78. 2. Hongrie, 1 min 41 s 88. 3. Bulgarie, 1 min 42 s 63. Messieurs K-1-1000 1. G. Barton (E-U), 3 min 55 s 27. 2. G. Davies (Aus), 3 min 55 s 28. 3. A. Wohlleb (RDA), 3 min 55 s 55. K-2-1000 1. Etats-Unis (G. Barton, N. Bellingham) 3 min 32 s 42. 2. Nouvelle-Zélande, 3 min 32 s 71. 3. Australie, 3 min 33 s 76. K-4-1000 1. Hongrie (Z. Gyulay, F. Cipes, S. Horosi, A. Abraham), 3 min 00 s 20. 2. URSS, 3 min 01 s 40. 3. RDA, 3 min 02 s 37. 4. (...) France (D. Vasseur, P. Labac, D. Legras), 3 min 08 s 71. C1-1000 1. I. Klemenciev (URSS), 4 min 12 s 78. 2. J. Schmidt (RDA), 4 min 15 s 83. 3. N. Boohlov (Bul.), 4 min 18 s 94. C2-1000 1. URSS (V. Reineski, N. Jouvavski), 3 min 46 s 36. 2. RDA, 3 min 51 s 44. 3. Pologne, 3 min 54 s 33. (...) 8. France (D. Hoyer, P. Sylvot), 4 min 04 s 75. ESCRIME Epee par équipe 1. France (P. Ribaud, J.-M. Henry, E. Sreck, O. Langlet). 2. RFA. 3. URSS. GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE 1. M. Lobatch (URSS), 60 pts. 2. A. Donnaska (Bul.), 59,950. 3. A. Timotchenko (URSS), 59,875.

HOCKEY SUR GAZON Messieurs Grande-Bretagne b. RFA 3-1. Finale pour la 3e place Pays-Bas b. Australie, 2-1. JUDO Catégorie des moins de 95 kg 1. A. Miguel (Bré.); 2. M. Meiling (RFA); 3. D. Stewart (G-B) et R. Van de Walle (Bel.). Le Français Stéphane Traineau a été éliminé en quarts de finale. LUTTE Libre Catégorie des 52 kg 1. M. Sato (Jap.); 2. S. Tystem (You.); 3. V. Tsonazov (URSS). Le Français Thierry Bourdin a été éliminé en cinquième tour. Catégorie des 74 kg 1. K. Monday (E-U); 2. A. Vanzov (URSS); 3. R. Sofadi (Bul.). Le Français Bruno Boudes a été éliminé en troisième tour. Catégorie des 100 kg 1. V. Pucsans (Rou.); 2. L. Khabalov (URSS); 3. B. Schert (E-U). NATATION SYNCHRONISÉE Dames 1. Canada (M. Cameron, C. Waldo), 197,717 pts; 2. Etats-Unis, 197,284; 3. Japon, 190,159; 4. France (K. Schuler, A. Capron), 184,792. TENNIS Dames Finale du simple S. Graf (RFA) b. G. Sabatini (Arg.) 6-3, 6-3. Médailles de bronze: M. Malceva (Bul.) et Z. Garrison (E-U). Messieurs Finale du double R. Seguso et K. Flach (E-U) b. S. Casal et E. Sanchez (Esp.) 6-4, 6-3, 6-7, 6-7, 6-7. Médailles de bronze: S. Edberg et A. Jarryd (Sué.) et M. Mecir et M. Strjeb (Tch.). TENNIS DE TABLE Dames Finale du double H. Jung-Hwa et Y. Youn-Ja (Cds) b. J. Zhimira et C. Jing (Chn), 21-19, 16-21, 21-16. Médailles de bronze: S. Edberg et M. Strjeb (Sué.) et M. Mecir et A. Jarryd (Tch.). Messieurs Finale du double C. Loacan et W. Qingshang (Chn) b. I. Lupulesku et Z. Primrazec (You), 20-22, 21-8, 21-9. Finale pour la troisième place du double A. Jae-Hyung et Y. Nam-Kyu (Cds) b. K. Ki-Taik et K. Wan (Cds), 21-13, 21-16. TIR A L'ARC Dames Epreuve par équipes 1. Corée du Sud. 2. Indonésie. 3. Etats-Unis. (...) 8. France. Messieurs Epreuve par équipes 1. Corée du Sud. 2. Etats-Unis. 3. Grande-Bretagne. VOLLEY-BALL Messieurs Demi-finales Etats-Unis b. Brésil, 3-0 (15-3, 15-5, 15-11); URSS b. Argentine, 3-0 (15-11, 17-15, 15-8). Finale pour la septième place Suède b. France, 3-2 (12-15, 15-5, 8-15, 15-12, 15-12). WATER-POLO Demi-finales Yougoslavie b. RFA, 14-10; Etats-Unis b. URSS, 8-7. Finale pour la onzième place Grèce b. France, 10-7.

La rage de vaincre de la Corée du Sud

(Suite de la première page.)

Puis, ils se sont étonnés, mal à l'aise, devant cette campagne nationale, cet engouement collectif, qui paraissent dépasser les enjeux du sport. Une conquête d'une autre nature, plus inquiétante parfois, était déclenchée en leur présence, qui ne les concernait pas et dans laquelle on ne leur demandait surtout pas d'intervenir. La gloire de la Corée... Trop de drames semblaient se jouer pour ce dogme. Ce boxeur pleurant non sur sa défaite, mais sur le déshonneur. Cet hétérophobe demandant pardon à ses parents, de son échec. Ce père insultant son fils incapable de vaincre un Américain par K.O. Trop de scènes de douleurs ou de joie névrotique. Le régime du président Roh Tae Woo avait préparé ses athlètes comme un commando. Deux années d'entraînement forcé pour quatre cent douze athlètes surconditionnés, à coups de séances sportives qu'un champion de l'Est ne supporterait pas, mais, surtout, d'obsession mentale. On avait sous les yeux les effets des méthodes paramilitaires du camp de Taenung, forteresse retranchée où s'était d'abord jouée la pensée olympique du soleil coréen. Les étrangers n'ont pas tous apprécié cette confusion entre les Joutes et la guerre. Entre les Jeux, collection de nationalismes et de rivalités médiatiques, et cette obsession un peu malade de bien paraître. On plaignait les battus, car on ne savait plus très bien ce qui les attendait, tant les entraîneurs, les officiels coréens, le public, surtout, semblaient ne pas supporter la défaite. Au fil des jours, l'élan collectif est devenu plus implacable. La Corée se détachait du lot des petites nations. Elle s'affichait à la lumière du monde. Pas seulement au taekwondo, discipline de démonstration. Elle se mêlait aux peuples rompus aux sports de combat, le judo, la lutte gréco-romaine, la boxe. Un bal-térophobe, Shun Byong Kwan, reconfortait bientôt les espérances nationales: médaille d'argent, dans la catégorie des moins de 52 kilos. Un lutteur, Kim Young Nam, faisait la « nne » des jours pour une première médaille d'or. Encore un effort, un peu plus de soutien populaire, davantage de direct à la télévision, et la Corée fortifiait ses positions. Au tir au pistolet, en gymnastique, en judo, bien sûr, en tennis de table, le pays du

Matin calme sortait de l'anonymat, à la force du poignet. A force de rage. Sur ordre, oserait-on dire. Trois médailles, d'or, d'argent et de bronze, au tir à l'arc féminin. Une deuxième place en hockey sur gazon féminin. C'était mieux, mais encore attendu, possible, puisque la Corée maîtrisait ces disciplines depuis plusieurs années. Il fallait frapper plus fort. Ailleurs. L'athlétisme restait inaccessible. Min Se Hoon, vingt-sixième au lancer du disque, Choi Mi Sun, vingt-troisième au lancer du poids, avaient le déshonneur. Restaient les sports collectifs, réservés aux Etats-Unis et à l'URSS. Des sports que le camp de Taenung avait enseignés comme des parcours du combattant. Au handball, les filles ont alors gagné la finale contre les Soviétiques, 21 à 19, et la Corée s'est arraché des larmes. Une victoire de dernière minute, qui a fait écarter les nerfs de jeunes sursolécées, écrasées sous le poids de la réhabilitation nationale, ce mot d'ordre qui, ici, pousse à devenir le meilleur handballeur du monde.

Le Japon distancé

Sans lassitude, les chaînes de télévision ont montré et remontre cette fin de match, à rendre crédibles les propos d'un auteur coréen: « Je pense que la vie d'une nation réside dans l'esprit de son peuple et que c'est la puissance fondée sur la force physique qui soutient l'esprit national (...). Le chef de l'Etat pouvait désormais adresser ses félicitations à ses guerriers de l'athlétisme. Remercier, au nom du peuple coréen, les héros nationaux, bouillonnants d'espérance, de cette finale de handball. Passer en revue les médailles d'argent du hockey sur gazon. En baissant la tête à la vue de M. Roh Tae Woo, en s'effondrant sur la poitrine présidentielle, ces athlètes montraient autant leur déférence confucéenne que leur émotion à se savoir désormais les exemples à suivre de l'unité nationale. »

« La gloire de la Corée... Phénomène troublant, très voisin de ce que le Japon avait exprimé de son orgueil aux Jeux de Tokyo. But attention, cependant, car, à force de marier, sur les stades et à la télévision, son idée fixe, la Corée a remporté une victoire aussi importante à ses yeux que son décollage économi-

que. Elle est désormais le pays phare du sport en Asie. Samedi, à la comptabilité scrupuleuse tenue par la presse, elle devançait la Chine, et surtout le Japon, pour le nombre des médailles d'or. Huit contre quatre à la Chine et trois au Japon! Et l'offensive pouvait encore être parfaite, la Corée étant engagée, samedi 1er octobre en fin d'après-midi, en finale du handball masculin. Toujours contre l'URSS. La Chine totalisait vingt-quatre médailles, contre vingt-trois à la Corée? Seul l'or compte, dans les statistiques officielles. L'important était ailleurs. Le Japon était distancé. Renversé, épaules à terre, et c'était surtout ce qui permettait à la Corée d'exulter. L'ennemi héréditaire « japon ». L'esprit antiponop de la péninsule nourri pour des années. La Corée achevait à coquelotte à la huitième place. Juste derrière les grands, l'URSS, l'Allemagne de l'Est, les Etats-Unis et le pays de l'Est. Elle faisait mieux que la France, la Grande-Bretagne ou l'Italie.

Sohn Kee Chung, le champion du marathon des Jeux de Berlin, le Coréen contraint de courir pour le gloire du Japon, parce que celui-ci occupait la Corée. Sohn Kee Chung, le héros national à vie, qui avait porté la flamme dans le stade lors de la cérémonie d'ouverture, était vengé. Et l'honneur retrouvé.

PHILIPPE BOGGIO.

Advertisement for Longines watches. Text: 'Vous avez rendez-vous avec la précision Longines'. Features a Longines watch image and mentions 'Grand Prix d'Espagne, Jerez'. Includes Longines logo and slogan 'Chronométrier officiel des Grand Prix de Formule 1 et de l'Equipe France'.

# Société

## ENVIRONNEMENT

Vingt-cinq ans après la création du premier d'entre eux

### Les parcs naturels régionaux font leur autocritique

Alors que l'on vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire des parcs nationaux (création de la Vanoise en 1963), voici que l'on s'apprette à créer officiellement le vingt-cinquième parc naturel régional de France, en l'occurrence celui des Ballons des Vosges. Ce double anniversaire a donné lieu à un colloque de réflexion sur le rôle et le fonctionnement des parcs régionaux, réuni récemment à Autrans (Isère), dans le parc du Vercors.

AUTRANS de notre envoyé spécial.

Tout le monde en convient : les parcs naturels régionaux sont parfaitement ignorés des Français. Certains ont entendu parler de parcs nationaux et, parfois, peuvent citer en exemple le parc de la Vanoise, après un quart de siècle d'existence ! Mais pratiquement personne, en dehors de quelques élus directement concernés, ne peut citer un seul des vingt-cinq parcs régionaux existants, alors que ceux-ci regroupent tout de même 1900 communes et quelque deux millions d'habitants, sur une superficie de 3 500 000 hectares (8% du territoire national).

Cette ignorance est d'abord due à un malentendu : le mot « parc » évoque immédiatement un enclos, bien protégé, gardé, où nul ne pénètre

par mégarde. Or, en réalité, même les parcs nationaux, créés et gérés par l'Etat, ne sont pas suches. Quant aux parcs régionaux, créés par un décret de 1967, ce sont des entités administratives qui tiennent plus du syndicat de communes que de la « réserve d'indiens ». « Les Grenoblois ne connaissent même pas le parc du Vercors », estime un conseiller régional, alors que celui-ci existe depuis 1970 et qu'il est très fréquenté par les randonneurs, les skieurs de fond, les spéléologues et tous les amateurs de grands espaces naturels.

#### « Une logique de massif »

Si les autochtones ignorent l'existence du parc, c'est que celui-ci, bien souvent, se cache. Pour un pauvre indiquant l'entrée dans un périmètre « parc », par exemple sur la nationale 12, qui traverse le parc de Maine-Normandie, combien d'autres sont volontairement oubliés ? Le maire d'Autrans, Jean Faure, sénateur CDS et vice-président du parc du Vercors, n'y va pas par quatre chemins : « Si le parc n'est pas signalé aux visiteurs, c'est parce que les communes ne le veulent pas. Il serait suicidaire pour un élu de se réclamer du parc, alors que, dès l'origine, celui-ci est apparu comme une supermairie qui allait empiéter sur les droits locaux ».

On se souvient, dans le Vercors, que le premier geste du parc a été

d'empêcher la création d'un Luna Park dans la forêt, c'est-à-dire un acte négatif. Et l'on observe en même temps que le parc n'a pas empêché la construction d'une tour de quatorze étages et de 3 500 lits, et cela en 1971, c'est-à-dire un an après la création du parc !

Résultat : « On n'affiche pas le parc ». Dans le Vercors, ce ne sont pas les habitants qui l'ont voulu, mais, comme le dit crûment Jean Faure, « une bande de Grenoblois amateurs d'expéditions polaires qui voulaient conserver le plateau pour leurs traîneaux à chiens ».

S'ajoute à cela, dans presque tous les parcs, le mariage de la carpe et du lapin. Créés dans des zones tampons, à l'écart des grands courants d'échanges, les parcs régionaux associent des « pays » qui, naguère, s'apparentaient. Quoi de commun entre le Diois provençal, presque méditerranéen, et le plateau du Vercors, qui regarde vers les Alpes et la Savoie ? Dans le futur parc des Ballons des Vosges, le conseil d'administration réunira des élus de trois régions (Alsace, Lorraine et Franche-Comté) et de quatre départements (Haut-Rhin, Vosges, Haute-Saône et Territoire de Belfort) ! Une gausse et l'on songe à la spécificité alsacienne — linguistique notamment — et à la frontière des Vosges toujours très présente.

Certains, justement, en tirent argument. « Le parc nous a appris à passer les cols », avoue M. Armand Jund, maire d'Eléiole (Territoire de Belfort). Dans les « vieux » parcs à fini par prévaloir « une logique de massif » qui transcende les clivages traditionnels et permet à un ensemble géographique bien délimité de doter d'un « outil d'aménagement ».

S'agissant de développement régional ou de promotion touristique — les deux axes privilégiés des parcs d'aujourd'hui — la logique de massif n'est pas évidente. Des stations de sports d'hiver comme Villard-de-Lans (Vercors), les Rousses (Haut-Jura) ou la Bresse (Ballons des Vosges) ne ressentent nullement le besoin d'un parc naturel régional et de son label, car elles « marchent toutes seules » avec une clientèle fidèle. Le partage du gîte avec de petites communes défavorisées n'offre pas d'intérêt pour elles. Le « label parc », en fait, attire surtout les Anglais ou les Allemands, qui ne constituent pas encore le gros des troupes touristiques.

#### Intérêts divergents

Les parcs régionaux, finalement, ne tentent que des défis : réunir autour d'une même table des élus aux intérêts divergents, voire contradictoires ; faire se rencontrer des gens qui, normalement, s'ignorent ou s'opposent, comme les aménageurs, les agriculteurs et les protecteurs de la nature ; enfin, se proposer comme but le développement économique d'une région « presque toujours défavorisée » tout en préservant le cadre naturel et les activités traditionnelles.

Dans le Haut-Jura, on s'efforce donc de relancer le pipe de Saint-Claude, malgré la morosité d'un marché aujourd'hui dominé par l'antitabac ; on renoue avec la taille de la corne et de la galathea, sous-produits de l'élevage — et astucieux usages des surplus laitiers pour la galathea. Enfin, on encourage les jeunes éleveurs qui se lancent dans la fabrication des fromages traditionnels comme le morbier ou la raclette.

Dans le Vercors, on essaye de concilier tourisme de masse et écologie. Par exemple, on substitue des toilettes « sèches » aux anciennes latrines de refuge, afin que les effluents ne viennent plus polluer l'eau qui filtre dans le karst. Dans les Ballons des Vosges, on se prépare à une belle empenne à propos du projet du Centre Park de Braunkopf, sur la commune de Metzeral (Haut-Rhin) — quelque deux cents pavillons pouvant accueillir deux mille personnes avides de loisirs « tropicaux ». Le parc laisserait-il faire, au nom du développement des Hautes-Vosges, laissé-pour-compte d'une Alsace prospère, ou bien imposera-t-il son veto, au risque de s'aliéner les communes concernées ?

L'enjeu n'est pas mince, car, à la différence des parcs nationaux, qui garantissent la protection de l'Etat à des zones vides — sauf dans les Cévennes, — les parcs régionaux sont implantés dans des zones habitées, encore préservées mais fragiles. La politique qui y sera menée déterminera en fait l'avenir des zones « interstitielles », ces espaces encore verts qui séparent les bassins d'emploi et les grandes métropoles. A cet égard, le parc de la Haute-Valle de Chevreuse, situé « à une demi-heure de l'Etoile », c'est-à-dire à trente kilomètres de Paris, représentera un test : peut-on conserver une région agricole, dans son cadre naturel traditionnel, à portée de métro de la capitale ?

Si ce test est négatif, si les défis lancés par les parcs ne sont pas relevés, l'avenir des « PNR » (parcs naturels régionaux) est compromis. Le directeur du parc du Vercors, Dominique Parthenay, est catégorique : « Si un parc ne fait pas d'aménagement rural, il peut se retirer. On ne peut indéfiniment se payer vingt acheteurs à l'heure — faire de la muséologie. Un PNR doit être un outil d'ingénierie administrative, économique et financière qui pratique l'intercommunal et vise le long terme ». Sur les vingt-cinq parcs régionaux existants, bien peu ont atteint cet objectif ambitieux. Mais la plupart se cherchent encore.

ROGER CANS.

### L'ours en détresse

L'ours des Pyrénées n'a pas de chance. Le dernier grand fauve de France est aujourd'hui confiné dans les vallées (Azpe et Ossau, dans les Pyrénées Atlantiques, et Luchonais, dans les Hautes-Pyrénées), qui ne sont pas incluses dans le parc national des Pyrénées. Il est donc constamment dérangé par les chasseurs en battus aux sangliers ou par les bulldozers en train de percer des pistes forestières ou des routes nouvelles.

Tant et si bien que, malgré les mesures de protection intégrale prises depuis quinze ans, le nombre d'ours n'a cessé de diminuer. Le « groupe ours », mis en place en 1984 pour suivre le planigrade à la trace, estime aujourd'hui la population usine totale à quinze ou seize spécimens. C'est-à-dire que deux ou trois animaux ont mystérieusement disparu en quatre ans. « Le seul critique est atteint », note M. Gilbert Simon, conseiller technique au ministère de l'environnement. Nous avons une population réduite, certainement vieillie, pratiquement incapable d'assurer sa reproduction ».

Pour enrayer l'inévitable déclin, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, est décidé à réintroduire quelques ours européens destinés à « renouer » les effectifs avant qu'il ne soit trop tard. « Mais ce sera très prudence », note M. Simon, et l'on attendra les résultats de l'expérience américaine pour se lancer. En attendant, dès le printemps prochain, des opérations de nourrissage seront menées, afin d'accroître la capacité de reproduction des femelles et surtout de faire les ours sur un territoire plus restreint qu'actuellement.

## JUSTICE

Après une première entrevue avec l'intersyndicale des surveillants

### M. Arpaillage ouvrira une « discussion » si la situation redevient normale dans les prisons

Alors que le mouvement de protestation continuait à se développer dans les établissements pénitentiaires, M. Pierre Arpaillage, ministre de la Justice, a reçu, vendredi 30 septembre, l'intersyndicale des surveillants de prison (FO, CGT, UFAP et SFI). A l'issue de l'entrevue qui a duré deux heures, on indiquait à la chancellerie que le garde des Sceaux serait « disposé à entamer », samedi, à 18 heures, « une discussion » avec l'intersyndicale, « après avoir constaté le retour à la normale dans les établissements pénitentiaires, au cours de la journée de samedi ».

Reprenant les termes de son communiqué de jeudi (Le Monde du 1<sup>er</sup> octobre), M. Arpaillage a rappelé aux représentants de l'intersyndicale « les exigences du fonctionnement du service public de la justice ». Le garde des Sceaux, également, indiqua qu'il « leur faisait confiance pour faire rétablir le fonctionnement normal des institutions ».

Avant l'entrevue au cours de laquelle les syndicats ont de nouveaux exposé leurs revendications portant notamment sur « l'insuffisance des effectifs, la détérioration des conditions de vie et de travail, et celle de leur pouvoir d'achat », le mouvement de protestation des gardiens de prison avait entraîné ici et là des reports de procès, faute d'extraction de détenus. A Lyon, les mouvements ont empêché les auditions des prévenus par les juges d'instruction ainsi que la poursuite d'un procès d'assises. Aux Besançons à Marseille, la situation restait tendue devant les portes, les femmes des surveillants menaçant de se joindre à l'action de leurs maris.

Les personnels affiliés à FO avaient, pour leur part, menacé de quitter les prisons si le recours aux forces de l'ordre pour assurer le fonctionnement de la justice « devait se reproduire ».

Dans la soirée, après l'entrevue avec le ministre, l'Union générale des syndicats pénitentiaires CGT a publié un communiqué indiquant que « la bonne volonté ne suffit pas et que les personnels veulent des mesures concrètes ». La CGT « constate que, s'il y a eu concertation, il n'y a toujours rien à négocier ».

Pour sa part, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) estime que « les engagements, très stricts de M. Arpaillage, en ce qui concerne une « rallonge » budgétaire nécessaire à la création de postes supplémentaires de personnels de tout corps et à la solution des problèmes catégoriels cruciaux, ne sont pas de nature à apaiser le mécontentement légitime des personnels pénitentiaires ». L'UFAP a demandé aux intersyndicales locales après consultation de « poursuivre leurs actions définies antérieurement ».

En plus de l'action engagée en référé devant le tribunal d'Evry par quatre avocats de l'Escaup (lire ci-dessous), le mouvement des gardiens de prison a suscité une réaction de l'Ordre des avocats à la cour de Paris qui « sans mettre en cause la légitimité des revendications du personnel pénitentiaire », dénonce, vendredi, dans un communiqué « les atteintes intolérables aux libertés qu'engendre la grève ».

Selon les avocats, cet arrêt de travail « empêche la sortie des condamnés ayant accompli leur peine ou des prévenus remis en liberté par décision judiciaire ». Elle « prolonge les détentions provisoires par l'arrêt des instructions en cours, les détenus ne pouvant être transférés ». Enfin, elle « entrave l'exercice des droits de la défense, car les avocats ne peuvent plus visiter leurs clients ».

#### Au tribunal d'Evry

### Quatre avocats demandent la condamnation du ministre de la justice

Saisi en référé par quatre avocats qui souhaitent voir le ministre de la justice condamné « à prendre toutes mesures » leur permettant de rencontrer leurs clients détenus, malgré le refus opposé par les gardiens de prison en grève, le tribunal d'Evry devra choisir entre « une liberté fondamentale » et « un droit constitutionnel » (Le Monde du 1<sup>er</sup> octobre).

A l'audience du 30 septembre, le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Evry, M. François-Joseph Varin, que M. Jean-Claude Brénier, Marc Héber Saffrin, Didier Gogot et Jacques Bourdaix avaient tous naturellement choisis comme conseil, n'a pas caché son attachement au droit de grève prévu par la Constitution et c'est avec discrétion qu'il a rappelé que les surveillants de prison étaient, en principe, privés de ce droit. Mais il lui a opposé « la liberté fondamentale » de libre communication avec un avocat, consacré par la Convention européenne des droits de l'homme et aménagé par le code de procédure pénale.

« Tout homme politique qui s'y oppose engage sa responsabilité personnelle », surrua le bâtonnier en précisant que le ministre de la justice est « responsable aux yeux de son pays » de l'exécution des taxes de loi. Pour M. Varin il s'agit d'une « vole de fait » et il cita « un paragraphe malheureux » des conclusions de l'avocat du ministre selon lequel « l'administration ne peut être contrainte à intervenir et toute abstention doit être appréciée compte tenu de l'ensemble des éléments de fait ou de droit qui entourent le conflit en cause et notamment des troubles à l'ordre public qu'une intervention pouvait créer ».

« A ses yeux, ce texte montre clairement que le garde des sceaux n'a pas l'intention, quoique vous faisiez, de faire respecter cette liberté fondamentale ». Et le bouillonnant bâtonnier a considéré que, pour la faire respecter, il est normal de briser une grève et « de faire donner la troupe ! », puisque dans la hiérarchie des valeurs « le respect de la

défense, la liberté fondamentale » de communiquer avec son avocat, vaut cent fois plus qu'un droit constitutionnel.

#### La voie de l'incompétence

Sur un fond plus suave, M. Christian Saïd pour la section d'Evry du Syndicat des avocats de France (SAF) a repris les mêmes arguments tout en soulignant qu'il ne s'agit pas d'un litige entre les avocats et les gardiens. En demandant qu'une sorte de « programme minimum » soit instauré par le ministre dans les prisons, pour permettre aux détenus de rencontrer leurs défenseurs, l'avocat a été catégorique : « Quoi qu'il arrive, chacun a droit à l'assistance ».

Au choix imposé par le bâtonnier Varin au tribunal, M. Vincent Damoiseau, défenseur du garde des sceaux, du directeur de l'administration pénitentiaire et du directeur de la prison de Fleury-Mérogis, a orienté le tribunal vers une troisième voie : celle de l'incompétence. A ses yeux, « l'abstention de l'administration, à la supposer établie, ne saurait engager la responsabilité de l'Etat, laquelle ne peut être mise en cause que devant le tribunal administratif ».

Le tribunal, présidé par M. Michel Carmet, rendra sa décision le 4 octobre sans avoir entendu le représentant du ministère public dont l'absence, dans une affaire mettant en cause le garde des sceaux, a étonné les avocats.

MAURICE PEYROT.

« L'Association professionnelle des magistrats et la réforme de l'instruction. — L'Association professionnelle des magistrats (APM) estime que « malgré l'échec répété et avéré de toutes les tentatives précédentes du même genre [pour réformer l'instruction], on semble s'orienter, une fois de plus, vers des artifices de procédure ». C'est-à-dire « ne pourront que complexifier le travail du Juge d'instruction et retarder la marche des informations sans pour autant changer en rien le sens des décisions prises par les magistrats ».

L'APM s'étonne également « de certaines suggestions, comme la publicité du débat contradictoire ou la sérialité de la justice à tout à perdre, ou encore le référent-conciliation avec ses très sérieuses ambiguïtés ».

D'autre part, l'APM proteste contre « l'éviction de certains responsables de l'éducation surveillée dont le directeur régional de l'Île-de-France, M. Auguste Dorléans ».

## SCIENCES

Température trop élevée à bord de « Discovery »

### Les petits pépins de la navette

Après la mise en orbite parfaite du satellite de télécommunications dont la navette spatiale américaine était porteuse, les cinq astronautes de Discovery ont été confrontés, au cours de leur programme d'expériences, aux petits ennemis classiques qui émaillent chaque mission dans l'espace. Le commandant de bord, Frederick Hauck, et

le pilote de la navette, Dick Cowy, ont dû passer un certain temps à tenter de débloquer une antenne de télécommunications qui interdisait la fermeture des portes de la soute de l'engin et donc son retour sur Terre.

Déjà, dans le passé, ce genre de problème s'était posé et avait pu être réglé

en proposant des solutions différentes de celles inscrites dans les logiciels de commande des mouvements de l'antenne. C'est ce qui a été fait. Grâce aux informations et aux procédures de recharge fournies par les contrôleurs au sol, cet automate de 90 centimètres de diamètre a fini par accepter de tourner lentement avant de se replier dans la soute. « Recommencer avec de tels petits problèmes, ce n'est pas si mal. Nous retrouvons la routine », a expliqué, dans un sourire, Milton Helfin, l'un des directeurs de vol.

L'atmosphère dans les salles de contrôle, comme dans la navette, était donc au beau fixe samedi matin, même si l'équipage était toujours confronté à une température excessive — environ 30 degrés — dans la cabine. Cela était déjà arrivé lors de vols précédents, et il fallait tenter de remettre en état les évaporateurs d'urgence de l'engin, bloqués par de la glace et donc inutilisables.

La mission Discovery est suivie à la loupe par les Soviétiques qui s'appretent à lancer dans l'espace, par l'intermédiaire de leur puissante fusée Energia, une navette analogue à celle utilisée par les Américains, et dont ils viennent de présenter les premières photos, mais une navette non équipée de moteurs pour assurer son décollage. Un beau spectacle en perspective pour les trois cosmonautes de la station orbitale Mir, Vladimir Titov, Moussa Manarov et Valeri Polialkov, qui devraient rester dans l'espace jusqu'en décembre et qui, vendredi, ont adressé des félicitations à leurs collègues américains par l'intermédiaire de leur centre de contrôle.

### Une heure d'émotion dans la Somme

#### Alerte au satellite

Fausse alerte dans la Somme. Le mystérieux OVNI qui a mis le gendarme et la sécurité civile sur les dents, dans la soirée du vendredi 30 septembre, n'était pas un fragment du satellite de surveillance maritime soviétique Cosmos-1900 dont on attend la chute, mais un morceau sphérique de décor publicitaire destiné à une fête foraine et tombé du camion qui le transportait sur l'autoroute Paris-Lille.

Peu après 21 heures, un automobiliste avait donné l'alerte après avoir découvert « un objet d'environ deux mètres de diamètre dégageant de la fumée sur le bord de l'autoroute ». Aussitôt, le secteur était bloqué, les autorités préfectorales étaient alertées et les équipes de la sécurité civile déployées sur les lieux pour le cas où cette pièce suspecta serait radioactive. Peu avant 22 h 30, tout rentra dans l'ordre...

Depuis plusieurs semaines, on attend la chute de Cosmos-1900, dont les Soviétiques ont perdu le contrôle et dont on sait qu'il est équipé d'un réacteur nucléaire alimenté par 45 kilogrammes d'uranium enrichi. Le satellite, qui pèse près de quatre tonnes d'altitude chaque jour, était, vendredi soir, au-dessus de l'océan Indien, bien stable sur sa trajectoire.

Selon les derniers calculs du centre spatial de Toulouse, la chute de l'engin devrait avoir lieu le 5 octobre vers 23 heures (heure française). Les zones les plus exposées à ce moment-là — si les Soviétiques ne réussissent pas à envoyer le réacteur dangereux sur une orbite plus élevée — devraient être l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Australie, la France n'étant que « à l'échelle » à hauteur des côtes bretonnes.

سكو من الأمل

### Société

#### FAITS DIVERS

### Un jeune homme tué par un cafetier

## Far West en pays cévenol

**SAINT-AMBROIX (Gard)**  
de notre envoyée spéciale

Dans la chaleur de l'été, un jeune homme meurt sous les chevrotines d'un cafetier qui refusait de le servir. La bourgade répète sur les contreforts du pays cévenol se déchire aussitôt. Parisiens de la légitime défense contre proches de la victime.

Olivier, la victime, âgé de vingt et un ans, né François, est l'un des dix enfants de M. Messaudi, un harki installé avec sa famille dans la région depuis l'indépendance algérienne. Du père, sous-officier aux multiples décorations chacun « ne dit que du bien », même si « on ne le fréquente pas ». Mais Olivier est revenu récemment, après trois ans de prison pour une tentative d'attaque à main armée dans la principale bijouterie de la ville.

« Il a un passé. Ce n'est pas un saint », insistent les amis du cafetier, Guy Portal. Lui, disent-ils, est un enfant du pays. Du camionneur qu'il promène dans les alentours, il est passé à ce bar-pizzeria, le Café d'Orient, qu'il a acheté « en s'endettant et en travaillant dur ».

Ce Café d'Orient où est mort Olivier, Voilà, désormais, Guy Portal inculpé de coups et blessures avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner. D'abord écroué, il est remis en liberté un mois après le 17 août, jour du drame. Le parquet fait appel considérant que Guy Portal devait rester en détention. La chambre d'accusation de Nîmes qui doit trancher s'est réunie le 28 septembre. Elle a mis sa décision en délibéré pour une quinzaine de jours. Devant le palais de justice et, à ce moment, une centaine de commerçants sous la bannière occitane accompagnent les parents Portal s'accrochant à « la liberté de Guy ». A l'intérieur du palais, la famille Messaudi guettait, elle aussi, la réaction de la chambre « la justice de son pays » à laquelle elle fit confiance d'emblée, jusqu'à la libération de Guy Portal.

Celle-ci intervient avant la reconnaissance fixée au 11 octobre, avant même que la famille, partie civile, ait été entendue par le juge d'instruction. Alors que les Messaudi ont un no doute : que veut la vie d'un maghrébin, fût-il de nationalité française ? « Je me croyais Français. Mais après la mort d'Olivier... », murmure Robert, un de ses jeunes

frères qui l'accompagnaient ce soir-là au Café d'Orient.

Mercredi 17 août, 3 heures du matin... L'heure de fermeture approche lorsque Olivier, deux de ses frères et deux copains entrent. La terrasse est encore bondée. Guy Portal refuse de le servir : « Tu sais pourquoi », dit-il. Allusion à une altercation antérieure entre Olivier et un autre consommateur. Le tenancier leur avait alors interdit de revenir. Mais cette nuit justement, l'autre est accouru au bar. Alors pourquoi ce non au seul Olivier se demande les arrivants ? Rapidement le ton monte. Trois policiers municipaux, appelés à la rescousse proposent un compromis : « Servez-le », conseille l'un d'eux sans succès.

Guy Portal fait usage d'une bombe lacrymogène. Le public fuit en terrasse. Restent les trois policiers. Le propriétaire monte au premier étage, prend un fusil à pompe et quatre cartouches de chevrotines puis redescend. Olivier se tient dans l'encadrement de la porte, le tesh-shirt relevé : « Enfin, j'ai suis armé. Tive ! », lance-t-il à Guy Portal.

Ce dernier tire un premier coup. Le jeune homme tombe à terre, grièvement touché à laine. Guy Portal vermine, fait feu une seconde fois, blessant légèrement Robert, un des frères, penché sur Olivier, et une jeune espiègle installée à la terrasse de Taxi-Bar, de l'autre côté de la rue. Quelques instants plus tard Olivier meurt.

#### Les statistiques de comptoir

Comment s'est produite l'altercation ? Y a-t-il eu des coups et de la « casse » avant que Guy Portal fasse usage de gaz puis de son fusil, comme le disent ses amis pour justifier la légitime défense ? Ou à l'inverse, y a-t-il eu qu'une vive discussion que le soutien des proches d'Olivier présents ce soir-là ? Indiqués, des jeunes auraient lancé après le meurtre des projectiles contre la porte et la machine à glace.

Les témoignages sont pour le moins contradictoires. Les trois policiers municipaux ont déclaré « n'avoir rien vu » après avoir reçu en pleine face le jet de la bombe lacrymogène. La compagnie de Guy Portal, présente au comptoir, ne se plaint pas d'avoir été frappée, contrairement à une version qui circule à Saint-Ambroix. Pour expliquer « le geste de Guy », ses amis évoquent des menaces, la « casse », le visage ensanglanté de sa compagnie devant lequel « Guy a vu rouge ».

Mais, pour le moment, les seuls faits concordants s'établissent pas cette légitime défense. Les défenseurs de la famille Messaudi, M. Alain Ottau et François Roux, font remarquer que Guy Portal a tiré dans son café vidé de ses consommateurs chassés par le gaz ; qu'il a pris le temps de monter à l'étage où il conservait trois fusils - outre les sept matraques sous son comptoir ; qu'il a tiré une première fois sur Olivier, sans arme, à deux mètres de lui. Enfin, qu'il a été armé et retiré - le jeune homme étant à terre. Dans ces conditions, quelle menace, interrogent les avocats, représentait Olivier ?

Les premiers habitants de Saint-Ambroix à se mobiliser « pour la libération de Guy », dès le 18 août, dénoncent pour leur part « l'insécurité grandissante, la peur des bandes de casseurs et le climat régnant en ville ». C'est le sens de la pétition qu'ils font circuler dans toute la région à partir du 18 août et qui, le 28 septembre, avait recueilli 4400 signatures d'artisans, de commerçants, d'habitants, d'ouvriers et de gens de passage.

Aujourd'hui encore, dans de nombreux hameaux de la petite ville, les tenanciers parlent de leur « ras-le-bol de ces jeunes bandes qui font razzia sur les boutiques, provoquent les femmes et partent sans payer ». Haro sur « les gris, les blancs, les jaunes qui ne veulent pas travailler ». La colère monte contre ceux qui traitent les patrons de bar de racistes. « Un jeune qui fait son cirque, je le fous dehors et je lui interdix d'entrer, qu'il soit du pays ou né de parents étrangers ».

La mairie, soucieuse de l'image citadine, recueille les folles statistiques de comptoir. Quatre cambriolages ont été recensés depuis octobre 1987. Quelques vitres ont été brisées, et beaucoup de commerçants ont fait poser des grilles de fer. Pendant la fête votive, on a volé deux rochers de R. 14, quelques entrées ont été forcées, et un punk a été sérieusement blessé dans une altercation de bal. N'empêche, la peur est plus réelle que les faits. Il y a plus, à proprement parler, de bandes constituées. Les jeunes se regroupent le temps d'un bal. Il y a la peur des autres, il y a aussi la crainte du « baston », qui règne fréquemment dans les bals ou dans les boîtes. Far West en pays cévenol...

L'auteur de la pétition, un commerçant, raconte simplement : « J'aime bien Guy, il s'est saigné pour ce bar. Il ne faut pas qu'il perde tout ». Le 17 août au matin, cet homme s'est précipité à l'Orient : « Comment soutenir Guy ? Une fois brigadier de gendarmerie m'a parlé d'autres endroits où les commerçants faisaient des pétitions ». Alors avec quelques collègues il a préparé un texte au nom d'un « comité de soutien ». Puis il l'a fait distribuer dans les boutiques par un garçon qu'il a payé, Lui, dit-il, « n'en volait qu'à l'insécurité ».

Mais d'autres membres du comité sont allés plus loin. Jusqu'à diffuser, mardi 27 septembre, « à son insu », un deuxième texte du même comité, à la tonalité « plus politique ». SOS-Racisme, qui venait de manifester à Alès, y est traité de « hyène ». « Ce sont des gens comme eux qui ont créé Le Pen. Si on les laisse faire ils vont bientôt devenir ceux qui ont voté une loi autorisant le hold-up, mais uniquement pour les Maghrébins ». SOS-Racisme a immédiatement déposé plainte.

« Ce tract est déplacé, pour le moins », regrette le maire, apparent UDF, M. Georges Dachicourt. Certains signataires de la pétition commencent à se méfier : « On cherche à nous manipuler entre les deux tours des cantonales. Le Front national a perdu la moitié de ses voix. A trop noyer le tableau on va finir par se taper dessus. Et ce n'est pas le moment ».

« On ne pouvait pas continuer. Mais nous sommes plus forts qu'avant l'éclatement du conflit. L'ensemble du personnel a retrouvé une cohésion qui faisait défaut depuis de nombreuses années », explique un journaliste non syndiqué, alors que le délégué du SNJ voit à travers ce conflit « une réhabilitation du syndicalisme ».

Reste que les problèmes de fond ne sont en rien réglés et que la décision de suspendre la grève s'accompagne d'une grande vigilance sur les futures orientations espérées pour FR3.

#### Une sous-exploitation des outils et du savoir-faire

En dehors d'une conception instrumentale et donc très politique de l'outil que représente FR3, personne n'a sérieusement réfléchi sur les possibilités de la télévision régionale », dit un journaliste qui dénonce « l'étonnante centralisation de l'information et de la culture en France ». Même raisonnement de la part d'un réalisateur pour lequel « FR3 dispose de vingt-cinq stations régionales alors que, curieusement, cela ne se voit pas à l'antenne. Il y a une sous-exploitation des outils et du savoir-faire régionaux ».

CHRISTIAN TUAL.

#### Grève du Livre CGT dans les centres de fac-similé le 8 octobre.

« Les quotidiens nationaux imprimés en région par le procédé du fac-similé (la Figaro, France-Soir, Libération, les Echos, le Quotidien de Paris) ne devraient pas être diffusés le 8 octobre. Le Livre CGT a lancé un mot d'ordre de grève pour la nuit du 7 au 8 octobre, destiné à faire part de « l'incartoude » qui plane sur l'avenir des douze centres de fac-similé qui emploient actuellement plus de 300 personnes. L'installation, en 1990, d'une nouvelle imprimerie du groupe Hersant à Roissy et la livraison par avions des exemplaires des journaux nationaux du groupe ainsi que des journaux clients mettront notamment en cause l'existence de ses neuf centres régionaux de fac-similé ».

#### EDUCATION

M. Daniel Laurent à la tête de la conférence des présidents d'université

La conférence des présidents d'université a été, jeudi 29 septembre, son nouveau premier vice-président - le président de la Conférence étant, de droit, le ministre de l'éducation nationale. Par 68 voix sur 71 votants, M. Daniel Laurent, président de l'université de Paris XII-Créteil, a été élu, en remplacement de M. Etienne Trocmé, qui exerçait ses fonctions depuis mars 1987.

« Né le 5 décembre 1926 à Nancy, M. Laurent est docteur en médecine. Chargé de recherche au CNRS en 1962, il y a dirigé le centre d'études des techniques chirurgicales (1961-1963 et 1964-1969). Professeur titulaire à l'université Paris-Vall-de-Marne (1973), il dirige, à partir de 1969, le service de physiologie et explorations fonctionnelles au centre hospitalier universitaire Henri-Mondor de Créteil. De 1974 à 1985, il est directeur du groupe, puis de l'unité de recherche U 138 de l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). En février 1986, il est élu président de l'université Paris-Vall-de-Marne (Paris XII-Créteil). M. Daniel Laurent est l'auteur de nombreux travaux de physiologie appliqués à la médecine dans les domaines circulatoire et respiratoire ».

#### MÉDECINE

● SIDA : amende pour une école de Floride. - Les parents de trois enfants hémodés et séropositifs viennent d'obtenir 7 millions de francs de dédommagement d'une école primaire de Floride qui avait refusé de les occuper de peur qu'ils ne contaminent les autres enfants. En 1986 et 1987, ils s'étaient vu refuser le droit d'inscrire leurs trois fils dans une école d'Arcade (Floride), décision que le cour fédérale avait ordonnée en août 1987. Mais cette famille avait dû alors quitter la ville sous la pression des autres parents d'élèves.

### Communication

## Reprise du travail dans l'audiovisuel public

L'accalmie après la tourmente... Après une dizaine de jours d'un conflit étendu et mouvementé dans l'audiovisuel public, les personnels des différentes sociétés concernées ont donc retrouvé tour à tour le chemin du travail. Antenne 2, dès jeudi soir, avait donné l'exemple ; suivie, vendredi, par RFO, où la grève de vendredi a été diversement suivie. La suspension du mouvement a été plus difficile à FR 3, où le mouvement dans certaines régions était particulièrement dur et où des dissensions syndicales n'ont guère contribué à apaiser le climat. Constatant de « notables avancées » dans les négociations avec les employeurs (plan de résorption des disparités entre sociétés, annulation des suppressions d'emploi, création d'une mission emploi et d'une commission d'étude

sur l'avenir de l'audiovisuel public, paiement des jours de grève à 50 %), la CFDT, majoritaire dans le personnel, a appelé à la reprise du travail pour samedi à 0 heure. Une position adoptée également par le (Syndicat national des journalistes) SNJ qui annonce toutefois qu'il déposera un préavis de grève quotidien jusqu'au 30 novembre 1988, c'est-à-dire pendant la durée des négociations entre le collège employeurs de l'audiovisuel et les directions des chaînes.

C'est à Radio-France Internationale que la mobilisation du personnel reste sans conteste la plus forte, RFI, qui diffuse des émissions en français et en langues étrangères dans le monde entier, et qui souffre d'un manque de moyens et de l'indifférence de l'opinion et des politiques.

#### La détresse des régions

RENNES  
de notre correspondant

Alors que le conflit semblait se durcir et les revendications s'affirmer depuis quarante-huit heures, l'assemblée générale des personnels de la station régionale de FR3 à Rennes s'est prononcée vendredi soir pour la suspension de la grève. L'engagement pris sur une résorption progressive des disparités de salaires et l'abandon du projet de suppression de trente emplois de techniciens ont été déterminants dans la décision prise par l'assemblée générale. Mais le personnel n'a pas pour autant abandonné ses revendications fondamentales portant sur la devenir même de la télévision régionale et de la chaîne FR3.

« On ne pouvait plus continuer. Mais nous sommes plus forts qu'avant l'éclatement du conflit. L'ensemble du personnel a retrouvé une cohésion qui faisait défaut depuis de nombreuses années », explique un journaliste non syndiqué, alors que le délégué du SNJ voit à travers ce conflit « une réhabilitation du syndicalisme ».

Reste que les problèmes de fond ne sont en rien réglés et que la décision de suspendre la grève s'accompagne d'une grande vigilance sur les futures orientations espérées pour FR3.

#### Une sous-exploitation des outils et du savoir-faire

En dehors d'une conception instrumentale et donc très politique de l'outil que représente FR3, personne n'a sérieusement réfléchi sur les possibilités de la télévision régionale », dit un journaliste qui dénonce « l'étonnante centralisation de l'information et de la culture en France ». Même raisonnement de la part d'un réalisateur pour lequel « FR3 dispose de vingt-cinq stations régionales alors que, curieusement, cela ne se voit pas à l'antenne. Il y a une sous-exploitation des outils et du savoir-faire régionaux ».

CHRISTIAN TUAL.

#### Le « ras-le-bol » de RFI

« Nous avons ici une direction fantôme. Il faut continuer la grève pour voir si notre tuelle, le ministre de la communication, est aussi une fantôme ». Lancé en pleine assemblée générale des grévistes de Radio-France internationale (RFI), le vendredi 30 septembre, la phrase a fait mouche. Les grévistes de RFI - environ 80 % des 430 salariés selon des sources syndicales - ont reconduit leur mouvement jusqu'à lundi après-midi. « Nous voulons ainsi appuyer l'intersyndicale dans sa négociation avec la direction et faire en sorte que le ministre se penche sur le sort particulier de RFI », note un journaliste.

A RFI, la coupe déborde. Les 30 millions de francs d'équipement accordés à la chaîne au titre du budget 1989 ont déclenché ironie et colère. « M= Tasca ne jure que par France-Infos ! » lance, déabusée, une journaliste. Les racines de la grève que RFI a entamée mardi 27 septembre sont nombreuses. Les moyens humains, financiers et matériels manquent cruellement à cette chaîne dont le développement est patém. L'inspection des finances et la Cour des comptes, en 1987, avaient déjà salué la productivité de l'équipe de RFI. Mais trop, c'est trop.

Alors que le volume horaire des émissions a doublé depuis 1983, les effectifs sont les mêmes qu'en 1985. « L'ouverture de nouveaux services - en langue arabe, vers l'Asie, etc. - a été décidée sans la création de postes ad hoc ». La surcharge de travail est réelle, explique un journaliste, et comme nous n'avons pas d'argent pour créer de nouveaux postes, on passe dans les différents services, en les affaiblissant ».

Les exemples de misère matérielle abondent. Installés dans des bureaux exigus de la Maison de la radio, souvent en quête auprès de leurs confrères de Radio-France de « collants » ou de « cols Clau-

» nécessaires au montage et à l'étiquetage des enregistrements, les journalistes de RFI se plaignent de l'absence de voiture HF de reportage, ou de la maigreur des frais de mission.

La chaîne n'a pu envoyer par exemple un reporter suivre la tournée du pape en Afrique australe. Un comble, alors que le continent africain est l'auditeur le plus important de la « Voix de la France »...

#### L'interdiction n'a jamais suivi...

Mais surtout, le personnel de RFI déplore le manque de concertation avec sa direction. « Notre PDG Henri Tézenas du Montcel, n'est guère doué pour cela », assène un technicien. « Nous souhaitons simplement, poursuit-il, discuter de la mise en place de nouveaux services au lieu d'être mis devant le fait accompli ».

Le malaise est tel que, la veille du lancement de la grève, une motion de défiance à l'égard de la direction de RFI, qui visait particulièrement le directeur de l'information et le rédacteur en chef de l'actualité française, Jean-Marie de Morant, a été adoptée par 72 % des 236 salariés présents.

Le protocole d'accord élaboré depuis entre la direction et la rédaction, toujours à l'étude comme l'est celui soumis par les techniciens et administratifs, prend acte de ce « malaise ». Un malaise qui tourne au ras-le-bol et qui n'épargne aucune catégorie de personnel.

« On nous a dit « démarrez » et l'interdiction suivra. Elle n'a jamais suivi », fait remarquer un journaliste. « Nous faisons grève afin que le ministre comprenne notre spécificité et nous écoute », déclare une secrétaire-assistante du service allemand.

YVES-MARIE LABÉ.

#### Nouvelle chaîne thématique pour le câble

### « Planète » sur orbite

« Planète », chaîne de télévision lancée par la Générale d'images et consacrée aux magazines, reportages et documentaires, a fait son apparition, lundi 19 septembre, sur les écrans de 22 400 foyers français. Des foyers câblés à Cergy, Grenoble, Lyon, Nantes, Nice, Nîmes, Saint-André (près de Lille), Sèvres-Suresnes-Saint-Cloud et Toulouse auxquels s'ajoutent, en octobre, ceux d'Evry et de Montpellier.

L'habillage - signé Ellipse, une filiale de Canal Plus - est élégant : noir, gris, chic. Les sept cents heures déjà rassemblées se répartissent en trois grands genres délaissés par les chaînes généralistes : reportages d'actualité ; documentaires culturels, artistiques ou scientifiques ; magazines consacrés aux voyages, aux découvertes, à la géographie. Datant en moyenne de moins de trois ans, les programmes comportent des titres aussi connus que « Chartres pour l'enfer », « Les trottoirs de Manille », « Les fous d'Allah »...

Seize heures d'émissions, savamment rediffusées sur la semaine, permettent d'occuper la grille quinze heures par jour. Et en attendant que Planète produise, ses responsables affirment avoir « découvert des trésors » à l'INA (Institut national de l'audiovisuel), auprès des producteurs privés ainsi que des télévisions publiques et belges notamment. L'acheminement des programmes aux différents réseaux câblés, s'opère par cassettes. Une formule économique avant que la chaîne soit transmise par satellite et n'affiche, selon le PDG de la Générale d'images, M. Etienne Mallet, des « ambitions

européennes » ou mondiales. « avec, dans ce cas, des partenaires ayant fait leur preuve tel Discovery Channel, aux USA ».

Pour l'instant, le budget de Planète demeure modeste : 18 millions de francs, dont 3 vont aux achats de programmes, 5 à l'habillage, à la distribution de cassettes et à la promotion, et 10, enfin, à Ellipse qui fournit le programme « clé en main ». Un programme que la Générale d'images facture à son tour, 6 F par mois et par abonné aux réseaux câblés qui choisissent de le retransmettre. L'équilibre financier devrait être atteint avec quatre cent mille foyers touchés.

On en est loin. Pour l'instant, seuls les réseaux câblés gérés par des filiales de la Générale des eaux retransmettent Planète, et le seuil fatidique risque alors de n'être atteint qu'à la mi-1991. Car la concurrence ne fait que croître. Après Canal J, TV Sports et Planète, six nouveaux programmes devraient voir le jour d'ici à janvier : Canal Infos, deux chaînes cinéma, TV Moodés, la chaîne santé ainsi qu'un programme géographique (astrologie, Bourse, météo, etc.).

Un foisonnement espéré et bénéfique pour le développement des réseaux câblés, mais que la politique de France-Télécom risque de rendre meurtrier. Sur les cinquante-deux réseaux dont les PIT sont propriétaires, toute retransmission d'une chaîne supplémentaire (au-delà du versement d'une avance remboursable. Avance jugée dissuasive par les câblo-opérateurs et qui les contraint à chaque fois, à retirer une chaîne pour pouvoir en proposer une autre. La compétition sera impitoyable.

P.-A. G.

# Culture

## DANSE

### Les débuts de l'Europa Ballet Compagnie sans attache

C'est finalement au Creusot, après diverses péripéties, que Jorge Donn a présenté sa compagnie. L'outil est là, on attend les chorégraphes.

On avait, lui-même, il y a un peu moins d'un an, emboîché la trompette pour annoncer la future naissance de Vichy Ballet, sous la direction artistique de Jorge Donn (*Le Monde* du 7 novembre 1987). L'audition de recrutement fut bien lieu, en janvier dernier, au Théâtre des Champs-Élysées : pas moins de sept cent cinquante candidats rivalisèrent d'entrechats et de pirouettes, et ce fut une rude journée pour Jorge Donn et son équipe, qui en filtrèrent finalement vingt et un sur leur tamis. Rendez-vous fut donné à ces jubilants élus, le 1<sup>er</sup> juillet, à Vichy.

Las ! Tout à l'enthousiasme de l'envol, on avait négligé l'intendance ; elle se vengea en ne suivant point. On s'aperçut que le Théâtre du Casino de Vichy ne possédait ni chauffage, ni vestiaires, ni douches, ni bureaux techniques. Construire tout cela eût coûté 6 millions de francs ; la société Espace Vichy, principal sponsor, rechigna, n'étant pas propriétaire des lieux. Voilà nos oiseaux sans arbre.

Après d'âpres recherches, Le Creusot leur tendit un perchoir provisoire : le Théâtre de Larc, doté des commodités nécessaires, abritait les répétitions estivales et le programme d'ouverture. Entre-temps la compagnie changeait évidemment de nom ; échaudée quant à la fidélité des villes, elle prenait celui, plus vague et plus dans le vent, d'Europa Ballet. Et Jorge Donn s'offrait un codirecteur artistique en la personne de Kevin Haigen, lui aussi danseur remarquable à l'antenne de son parcours (il a brillé, entre autres troupes, au Ballet de Hambourg, où l'on parle encore de son Puck du *Songe d'une nuit d'été*).

L'Europa Ballet a donc fait ses débuts le 29 septembre, devant le Tout-Creusot et nombre d'observateurs étrangers et parisiens. La compagnie a fait grande impression ; on a appris avec étonnement que la moitié des danseurs y faisaient leurs premiers pas professionnels. Son niveau technique, sa cohérence, son aisance et sa joie de danser peuvent faire envie à bien des compagnies chevronnées ; Kevin Haigen, professeur hors pair qui semble ne pas



Giuseppe della Monica, danseur de l'Europa Ballet

badiner avec la discipline, a forgé en deux mois et demi un outil performant.

C'est du côté des chorégraphes qu'on est resté un peu sur sa faim. Passons sur les cadeaux de parrain Béjart, déjà bien connus : l'adagietto de la *Cinquième Symphonie* de Mahler, long solo torturé pour Jorge Donn, et *Mallarmé III*, subtil, précieux, effilé comme sa musique (*Pli selon pli de Boulez*). Trois créations composaient le reste du programme : *Ête au Creusot*, et *Mes amis étoilés*, de Kevin Haigen, décidément homme-orchestre, et *Les Enfants du voyage*, d'Olivier Perriquet. Ni l'un ni l'autre d'une originalité foudroyante. Le choix des musiques, déjà — Fauré, Britten, Haydn, — témoignait d'un faible souci de modernité ; nos deux jeunes

chorégraphes sont apparus très sages, très classiques, un rien démodés, brochant avec prédilection dans le suave, l'harmonieux, le joli. Perriquet a dansé chez Béjart et ne s'en souvient que trop : il faut tuer le papa !

Mais on ne va pas jouer les fées Carabosse à cet attendrissant baptême ; l'outil est là, on l'a dit, c'était sans doute un préalable ; espérons que les chorégraphes viendront. L'avenir de l'Europa Ballet est un problème plus urgent à résoudre : passé les quatre représentations au Creusot et ses deux semaines de vacances, où va-t-il s'implanter ? Une grande ville du Midi (Nîmes pour ne pas la nommer) serait sur les rangs, mais chut ! il ne faut pas en parler trop tôt, superstition oblige. Feuilletiez à suivre.

SYLVIE DE NUSSAC.

## THÉÂTRE

### Le nouveau spectacle de Raymond Devos Froissement d'ailes

Et le spectacle continue : au Palais-Royal, Raymond Devos revient. Beaucoup d'anges passent. Admirablement.

C'est dit. Dans dix ans, un Devos brecciolant, dos cassé et voix blanche, viendra, comme aujourd'hui, nous tirer par la manche en bourrant les mots de leur sens. S'il continue, le spectacle de Devos ? Il continuera, affirmait-il au Palais-Royal dans un stupéfiant sketch final qui transforme le puits par effort de miroir en une assemblée de vieillards infantiles, scandant en chœur des phrases imbéciles : fans de Devos dans dix ans. Une horreur. Mais une probable réalité.

« Et le spectacle continue » : le titre choisi pour cette rentrée exprime les faits non sans incertitude. Eh oui, me revoyez, semble dire le bedonnant magicien, venu avec certains de ses textes anciens, ses petits bateaux qui tombent à l'eau, ses tours de prestidigitation sublimement dérisoires, ses tours de ruyg avec lesquels il jongle, sa belle en forme de soleil qui s'acharne à tomber du ciel, ses bandonnions de poupée et cette mobilité de sil-

houette et de traits qui le transforme à vue en ballerine de foire, en danseur de cliquettes, en marionnette désarticulée, en échassier curieusement sveltes.

« Et le spectacle continue » : le titre s'adresse aussi à ceux qui ne s'en laisseront jamais, qui vont depuis vingt ans voir et revoir un Devos à peu près inchangé, poète surréaliste dès la première heure, maître d'un style qui n'appartient qu'à lui et dont on n'accepterait pour rien au monde qu'il se modifie autrement qu'en touches infinites. Style d'ouï, sort aujourd'hui une ode impitoyable, miroir de la condition humaine au grand complet, symphonie tragico-comique développée de A à B et de B à A comme un mouvement de sonate.

Retrouver Devos là où, à quel- que chose près, on l'avait laissé, c'est comme d'entendre Arrau pour la cinquième fois dans un concerto de Brahms ou Karajan un soir de plus dans Beethoven. La permanence — et les progrès ! — de tels monstres sacrés est une victoire sur le temps qui passe, ce temps qui pousse tant d'autres à la facilité.

Mais le nouveau Devos n'est pas, qu'on se rassure, sans nou-

veautés. La tainte générale, surtout après l'entracte, est considérablement plus noire que par le passé : notre héros a lu tous les livres et les poches qu'il a sous les yeux sont grosses comme des dictionnaires. Ses révolutions sont forcément rêvées, imaginaires, sanguinaires. L'ombre de Molière, mort en scène de maladie fort peu imaginaire, plane sur ce numéro d'acteur solitaire (l'accompagnateur, Hervé Guicó, est bien muet : pas solidaire). Le faux clown est plus véhément, plus échevelé que jamais, sur une scène drapée de noir, que l'ombre envahit sans cesse, et où les accessoires, comme dans *Alice au pays des merveilles*, n'ont jamais la taille souhaitée.

L'ange qui passe, c'est le thème et le fil conducteur de ce spectacle, phrase d'abord lancée au hasard, puis fragmentée, développée dans d'autres contextes, leit motiv triomphant quand, au dernier sketch, la boucle est bouclée : « Un ange très vieux passe », dit alors un Devos momifié. Bien sûr qu'on rit à pleurer.

ANNE REY.

\* Théâtre du Palais-Royal, 20 h 30.

### Rencontre de marionnettistes à Charleville-Mézières

## L'Afrique chez Rimbaud

Parallèlement au Festival de Charleville-Mézières, un atelier a réuni pour la première fois des marionnettistes africains et européens.

L'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières créé il y a sept ans (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre) est en priorité un lieu de formation. Une formation active dispensée dans des stages centrés sur des thèmes précis (la marionnette à fil, le théâtre d'ombres, la mise en scène, etc.) et des ateliers conduits par des maîtres de la marionnette ou du théâtre (Peter Schumann ou du théâtre Bread and Puppet ou Tadeusz Kantor, par exemple).

Le stage « Marionnette africaine-Marionnette européenne » a rassemblé du 12 septembre au 2 octobre — des marionnettistes de sept pays africains (1) et de praticiens de cinq pays occidentaux (2) sous le regard de quatre élèves (3) de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette, créée il y a un an à Charleville.

Pendant les deux premières semaines, les matinées se sont partagées entre le récit par les marionnettistes africains de leur aventure per-

sonnelle et des interventions sur la culture africaine, le rôle de l'artiste en Afrique, la marionnette, son histoire et son esthétique. Les après-midis ont été consacrés au travail en ateliers qui s'est développé dans deux directions : une approche du théâtre d'ombres — qu'illustrent des Africains présents n'avait pratiqué — et une recherche sur les matériaux.

Dans l'atelier Théâtre d'ombres, animé par Luc Amoros, de la Compagnie Amoros et Augustin, le jeu consiste à imaginer différents modes de récit en modifiant les contraintes qui pèsent sur les trois éléments de ce théâtre : lumière, écran, objets. Pour raconter la même histoire, une équipe respecte la règle de l'écran fixe et tend vers une représentation non figurative des objets et des personnages, alors que l'autre groupe occupe tout l'espace de la scène. C'est ainsi qu'on a pu voir deux versions opposées du *Village des rats*, un conte soudanais très proche de notre *Joueur de flûte de Hamelin*. Dans la première, ce sont les mouvements et les chants qui donnent vie et identité à des villageois de cartons pâte ramusés par la peur ou la joie. Dans la version « spatialisée », les ombres des paysans, joués cette fois par les marionnettistes, se détachent sur un dôme de papier figurant le village et les mêmes émotions agitent tour à tour ce dôme-village de soubresauts d'angoisse ou d'élan de bonheur.

Claude Monestier, du Théâtre sur le fil, anime l'atelier Matériaux. Son

but : composer avec des matériaux « pauvres » : papier, carton, étoffes, des images susceptibles de faire naître l'émotion, et étudier la relation entre ces objets et le matériau fondamental, le corps humain en mouvement. Il a demandé aux stagiaires d'illustrer des thèmes comme la naissance de Gargantua ou l'arche de Noé et la redécouverte du monde après le déluge.

Pour les Africains, ce stage est d'abord une occasion unique de se connaître entre eux. C'est aussi une découverte de techniques différentes et la possibilité de les pratiquer. Ils ont été enthousiasmés par le théâtre d'ombres, l'utilisation de la lumière, la transformation de l'image par la lumière... Enfin, grâce aux spectacles, au travail en équipe et aux débats du matin, les Européens ont pu approcher la culture africaine, et les Africains comprendre un peu mieux l'Europe. C'est le rêve de Margareta Niculescu qui dirige l'Institut. Elle souhaite mettre sur pied un prolongement de ce stage qui aboutirait à une création collective, l'an prochain, sur le sol africain.

Th.-M. DEFFONTAINES.

(1) Angola, Bénin, Côte-d'Ivoire, Mali, Sierra-Léone, Togo et Zaïre.

(2) France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège et États-Unis.

(3) Originaires d'Australie, d'Espagne et de France.

**5<sup>ème</sup> FESTIVAL DE JAZZ**  
MARNÉ-LA-VALLÉE  
30 SEPT. / 9 OCT.

Location : 60171737 et 3 FNAC

**DANSER AVEC DIAPASON**  
Association 1991 - AM - A la PFD  
Après succès et succès

Cours et stages avec :  
Florence Turpault  
Conservatoire national de danse classique de La Rochelle  
RDC et CNDC d'Angers

Renseignements et inscriptions : 43-35-31-43  
DIAPASON  
5, rue du Moulin-Vert, 75014 PARIS - M. Alesia

**ARTS**  
**La mort de Louise Leiris**

Louise Leiris, femme de l'écrivain Michel Leiris et propriétaire d'une très importante galerie de tableaux, est décédée le vendredi 30 septembre.

Rien, en apparence, ne prédisposait Mlle Louise Godon, berrichonne par ses parents, à devenir ce qu'elle a été pendant un demi-siècle : la familière des peintres et des écrivains majeurs de son temps, l'épouse de Michel Leiris et l'amie de Picasso. Et rien, peut-être, ne serait arrivé si sa sœur aînée, Léontine Alexandrine Godon, dite Lucie, n'avait épousé en 1904, un nommé Daniel-Henry Kahnweiler, citoyen allemand possédant le désir de devenir marchand de tableaux.

Celui-ci, après la première guerre mondiale qui l'avait en partie ruiné et dépossédé de ses collections, décide, en 1920, d'ouvrir une nouvelle galerie. Il lui faut une collaboratrice. Il choisit tout naturellement sa jeune belle-sœur Louise, la fait entrer en peinture, où elle est demeurée. Secrétaire, ambassadrice et mémoire de la galerie, elle apprend le « métier » et découvre tout à la fois peintres, amateurs et collectionneurs, qui se rencontrent le dimanche dans la maison de Kahnweiler à Boulogne. Parmi les premiers : Picasso, Léger, Gris et Masson. Et, parmi les seconds, des poètes et des écrivains. L'un d'eux, ethnologue et ami de Bataille, se nomme Michel Leiris. Décovert de son réalisme. Amies difficiles. La crise économique réduit à presque rien le commerce des œuvres d'art. La galerie survit péniblement. Vient l'Occupation. Les Kahnweilers et les Leiris se réfugient en Limousin. L'application des lois raciales de Vichy fait naître

le danger d'une arriération de la galerie. Pour la sauver du désastre, le beau-frère décide sa belle-sœur à la lui racheter. Cela se passe en 1941, en dépit des déclarations qui avertissent le commissariat aux questions juives du lien de parenté qui attache Louise au propriétaire précédent. La galerie devient donc galerie Louise-Leiris. Elle l'est restée jusqu'à aujourd'hui, ayant seulement déménagé en 1957 de la rue d'Astorg au 47 de la rue de Monceau.

Entre 1941 et la Libération, Louise Leiris s'efforce principalement de défendre lieu et œuvres, au moment où la Gestapo recherche Kahnweiler dans le sud-ouest de la France. Mais, dès 1945, s'esquisse un prodigieux succès, assuré, pour l'essentiel, par la préférence accordée par Picasso à celui qui avait été son marchand dès 1907 et à celle qu'il a vue presque tous les jours pendant l'Occupation. La galerie devient alors une véritable institution esthétique et commerciale, une institution florissante, fortement exportatrice, qui engage de nouveaux collaborateurs : tous sont l'autorité de Louise Leiris, principale actionnaire et chef d'entreprise.

Ce serait peu dire que d'affirmer que son rôle fut déterminant dans les relations de la galerie avec Picasso. On ne saurait non plus oublier avec quelle rigueur et quelle fidélité elle a défendu ses artistes, acceptant d'ouvrir ses archives et répondant aux questions des historiens. Elle en donna une dernière preuve en 1984, en consentant, avec Michel Leiris, que très importante donation d'œuvres aux musées nationaux. Discrète, et convaincue, comme Kahnweiler, que le commerce de l'art doit obéir à une éthique et non à la seule loi du gain, « marchande de tableaux », sans doute, mais au sens noble du mot, Louise Leiris a joué dans l'art de ce siècle un rôle d'exception.

PHILIPPE DAGEN.

**EN BREF**

● L'humour en salon. — Le septième salon international du dessin d'humour se déroule jusqu'au 9 octobre à Saint-Just-le-Martel, près de Limoges. Y exposent des Français (Cabu, Plantu, Wolinski, Sino, des Japonais, les dessinateurs du « Krokodil » soviétique et les caricaturistes de la presse arabe contemporaine. On y voit notamment une exposition censurée au printemps dernier à l'Institut du monde arabe à Paris sur l'intervention israélienne. (Tél. : 16/55-06-22-57 ou à Paris : 42-96-24-55).

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été écrit dans *Le Monde* du 30 septembre après la nomination de Michel Schneider à la direction de la musique et de la danse, celui-ci n'est pas le premier haut fonctionnaire à occuper cette fonction. M. Jean Mahaut, président du Centre Georges-Pompidou, avait également occupé ce poste au ministère de la culture entre 1974 et 1979.

● RECTIFICATIF. — Dans le dossier consacré au dernier film de Martin Scorsese (*Le Monde* du 29 septembre, page 23), une citation

imprécise de Saint-Paul lui fait dire le contraire de ce que lui (et l'auteur de l'article) a voulu dire : « Jésus-Christ a partagé la condition de l'homme, jusqu'au péché ». Il fallait lire : « seul pour le péché » (Hébreux, 4, 15).

**Le 18<sup>ème</sup> gardien**  
HAROLD PINTER  
Adaptation : ERIC KAHANE  
Mise en scène : JEAN MACQUERON  
Compagnie : MACQUERON-DJAOUI  
Tél. : 42 26 47 47

**5<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL des FRANCOPHONIES**  
HAUTE-VIENNE - LIMOGES - LIMOUSIN  
du 4 au 15 octobre 1988  
Théâtre. Poésie. Musique. Tables rondes. Expositions et Ateliers  
185 artistes • 38 auteurs du CANADA - QUÉBEC  
Communauté française de Belgique, Côte-d'Ivoire,  
France, Madagascar, Mali, Maroc, Togo,  
8, place des Carmes, 87000 LIMOGES. Tél. : 55-32-32-58.

سكزا من الأصل

Spectacles

théâtre

Samedi 1<sup>er</sup> - Dimanche 2 octobre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE NAUFRAGE. Salle Olympe (45-63-26-30, sam. et dim. à 15 h 30).
BRASSENS. BREL. Théâtre de Dix-Hours (42-64-35-00), sam. 22 h.

SALLE FLEYEL (45-63-89-73). Orchestre et opéra Paul Kountz, 15 h et 19 h dim.
MAGNIFIQUE de Bach. Pour le centenaire anniversaire du mouvement.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. (47-20-36-37). Kiri Te Kanawa, 20 h 30 dim.
Soprano. Œuvres de Liszt, Strauss, Mozart.

PÉRIPHÉRIE LUZARCHES (ABBAYE DE ROYAULT-MONT). Ensemble orchestral de Paris.
20 h 45 sam. Dir. Arpad Gerecs, Catherine Dybos (soprano). Œuvres de Mozart, Haydn.

VERSAILLES, THÉÂTRE MONTANSIÈRE. (39-30-71-18). Les Plaines de Versailles, 17 h sam. dim.
Avec les Messieurs du Louvre, dir. Marc Minkowski. Solistes: I. Poulenc, J. Seldman, G. Laurent.

OPÉRA OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoloso, 19 h 30. Opéra en trois actes. Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Gilgail, C. Barboux.

cinéma

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-34-24) SAMEDI
Le Capitaine Corcoran (1942), d'Abel Gance, 15 h; Deux Hommes en fuite (1970), de Joseph Losey, 17 h; Nell Gwynn (1934, v.o.), d'Herbert Wilcox, 19 h 15; Zéro de conduite (1933), de Jean Vigo, Texte sans pain (1932-1937), de Luis Buñuel, 21 h.

DIMANCHE
Maria Chapdelaine (1934), de Julien Duvivier, 15 h; Les Nuits monacques (1935), v.o. d'Anthony Asquith, 17 h; Royal Cavalcade (1935, v.o.), de Thomas Bentley, Herbert Brunon, Norman Lee, 19 h; Le Crème de Monsieur Lange (1936), de Jean Renoir, 21 h.

SALLE GARNANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU (47-78-27-29) SAMEDI
Le Cinéma français des années cinquante: Voici le temps des assassins (1956), de Julien Duvivier, 14 h 30; La Fille morte à El Paso (1959), de Luis Buñuel, 17 h 30; Lola Montès (1935), de Max Ophüls, 20 h 30.

DIMANCHE
Le Cinéma français des années cinquante: Si Paris nous était conté (1955), de Sacha Guitay, 14 h 30; Monsieur Ripoux (1964), de René Clément, 17 h 30; La Jument verte (1959), de Claude Autant-Lara, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (48-26-34-30) SAMEDI
Paris: un arrondissement par jour: 19<sup>es</sup> arrondissement: Actualités anciennes: Annelidès Gannum, 12 h 30; Goutte d'or: la Goutte d'or (1971) de Jean-Pierre Olivier de Sardan, Étoile aux dents (1971) de Derré Berkani, 14 h 30; En haut de la Butte: Sheila chaste Petite fille de François moyen (1968) E. Matelon, Montmartre en couleur (1946) de Jean-Claude Bernard, Petite Fuite en froid (1966) de J. Desques, les Bottes de sept lieues (1971) de F. Martin, 16 h 30; Montmartre: Peintres et Artistes contemporains (1950) de Jean-Claude Bernard, les Amants de nuit (1952) de R. Richbé, 18 h 30; Barbès: le 18<sup>e</sup> arrondissement à travers Gannum (1910-1930), les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 20 h 30.

DIMANCHE
Paris: un arrondissement par jour: 19<sup>es</sup> et 20<sup>es</sup> arrondissement: Gosses de Belleville: Jour de classe (1972) de Jean-Pierre de la Butte (1963) de M. Delbes, 14 h 30; Métropolitain-Belleville: Belleville (1964) de Clément Léprie et Gérard de Banville, Métropolitain-Belleville (1963) de Jacques

Krier, Peinture blanche (1985) de François Ullmann, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, 16 h 30; le Village: le Sang des bêtes (1948) de Georges Franju, Couverture de la Cité des monnes (1986) de Jean-Pierre Dougnas, Cité Pass (1987) d'Henri Faivre, Passage de Flandre (1978) d'Alain Kérouz, le Pont du Nord (1950) de Jacques Rivetta, 18 h 30; Phoe des Fêtes: Pascal Escudier 51 (1984) de Philippe Souché et Bertrand Desarmes, Ça va venir (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS A GANSEUR EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.): Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26); Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-85-93); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Pathé Françoise, 9 (47-70-33-88); Les Montparnasse, 14 (45-27-52-37); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).

LES ANNEES SANDRICHES (Fr.): Cinoche, 6 (46-33-10-82). AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-Al.): 14 Juillet Parana, 6 (43-26-58-00); Club Gaumont (Publicité Matignon), 8 (43-59-31-97).

BAGDAD CAFÉ (A. v.a.): Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2<sup>e</sup> (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); 14 Juillet Parana, 6 (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40); v.f.: Faucette, 13 (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A. v.a.): UGC Normandie, 6 (45-63-16-16). MO (A. v.a.): Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-06-57-57); UGC Danone, 6 (42-25-10-30); UGC Normandie, 6 (43-59-19-08); UGC Champs-Élysées, 6 (45-62-20-40); v.f.: Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (45-36-23-44); Métrol, 14 (46-36-20-40); Pathé Montparnasse, 15 (45-74-95-40); v.f.: UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).

LA LECTURE (Fr.): Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12); Pathé Impé-

LES FILMS NOUVEAUX

ADA DANS LA JUNGLE. Film français de Gérard Zingg, Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-08-57-57); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-32-20). MIDNIGHT RUN. Film américain de Martin Scorsese, 1<sup>er</sup> (42-71-52-36); UGC Danone, 6 (42-25-10-30); UGC Biarritz, 6 (45-62-20-40); UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16); La Bastille, 11 (43-54-07-76); Sept Parana, 14 (43-20-32-20); 14 Juillet Beaugrenelle, 12 (45-75-79-79); UGC Maitrot, 17<sup>e</sup> (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-85-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); Les Nations, 12 (43-43-04-67); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelin, 13 (45-36-23-44); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Imagis, 18 (45-22-47-94); Trois Sorcières, 19 (45-46-30-30).

NEON MANIACS. Film américain de Joseph Mangini, v.f.: Manuvilles, 9 (47-70-72-86). NKCV ET GINO. Film américain de Joseph Mangini, v.f.: Manuvilles, 9 (47-70-72-86).

LA DÉTENTE TENTATION DU CHRIST. Film américain de Martin Scorsese, v.a.: Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 9 (42-71-52-36); Gaumont Convention, 15 (42-71-52-36); Publicité Saint-Germain, 6 (42-22-72-80); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); La Pagode, 7 (47-05-12-15); Gaumont Champs-Élysées, 6 (43-59-04-67); 14 Juillet Gaudin, 11 (47-07-28-04); Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 12 (45-75-79-79); v.f.: Les Nations, 12 (43-43-04-67); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelin, 13 (45-36-23-44); Imagis, 18 (45-22-47-94).

HOTEL TERMINUS. Film français de Marcel Ophüls, v.o. La Santé-Germain-de-Prés, Salle G. de Beaugrenelle, 12 (45-75-79-79); La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

MRD (A. v.a.): 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Elysées Lincoln, 8 (43-59-36-14). BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.): Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26); UGC Biarritz, 6 (45-62-20-40); Pathé Françoise, 9 (47-70-33-88); Miramar, 14 (43-20-89-52).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.a.): Épée de Bois, 5 (43-37-57-47). CHOCOLAT (Fr.): Cinoche, 6 (46-33-10-82).

COLORS (\*) (A. v.a.): UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16); v.f.: UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41); Paris Cité 1, 10 (47-70-21-71).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.a.): Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26); Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-85-93); Cinoche, 6 (45-44-28-80); Le Triomphe, 8 (45-62-45-76); L'Empire, 14 (45-43-41-63).

LE COMPILOT (Fr., v.a.): Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Trois Parana, 14 (43-20-30-19); v.f.: George V, 8 (45-62-41-66); Gaumont Alézia, 14 (43-27-84-90); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).

CEV FREEDOM (Brit., v.a.): Le Triomphe, 8 (45-62-45-76). DE BRUFF ET DE FUREUR (\*\*\*) (Fr.): Épée de Bois, 5 (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-L., v.a.): Les Trois Bains, 6 (45-61-10-60). EMMANUELLE 6 (\*\*\*) (Fr.): George V, 8 (45-62-41-66).

ENCORE (\*) (Fr.): Studio de la Harpe, 9 (46-34-25-52); Studio 43, 9 (47-70-63-40). L'ENFANCE DE L'ART (Fr.): Les Trois Bains, 6 (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BARETTE (Dan., v.a.): Champs-Élysées, 6 (45-62-20-40); 14 Juillet Parana, 6 (43-26-58-00); UGC Ermitage, 6 (45-63-16-16). FRANTIC (A. v.a.): George V, 8 (45-62-41-66).

LES GENS DE DUBLIN (A. v.a.): Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65). GOOD MORNING VIETNAM (A. v.a.): Forum Horizon, 1<sup>er</sup> (45-06-57-57); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); Saint-Lazare-Pasquier, 8 (43-87-35-43); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Faucette, 13 (43-31-56-86); Gaumont Alézia, 14 (43-27-84-90); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Sept Parana, 14 (43-20-32-20); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

PRESURO (A. v.a.): Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12); Saint-Michel, 5 (43-26-79-17); George V, 8 (45-62-41-66); Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); Trois Parana, 14 (43-20-30-19); v.f.: Rex, 2<sup>e</sup> (42-36-85-93); Bratagan, 6 (42-22-57-97); Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Faucette, 13 (43-31-56-86); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); Pathé Wepler, 18 (45-22-46-01).

PUBLIVORE (Fr.): Épée de Bois, 5 (43-37-57-47). QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.): Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (42-33-42-26); UGC Danone, 6 (42-25-10-30); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Biarritz, 6 (45-62-20-40); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC Gobelin, 13 (45-36-23-44); Métrol, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitrot, 17<sup>e</sup> (47-48-06-06); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

RANDOMNESS POUR UN TUEUR (A. v.a.): George V, 8 (45-62-41-66). SALAM BOMBAY I (Indo-Fr., v.a.): Gaumont Les Halles, 1<sup>er</sup> (40-26-12-12); Racine Odéon, 6 (43-26-19-48); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40); v.f.: Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.a.): Cinoche, 6 (46-33-10-82). SAVANNAH (Fr.): Utopia Champollion, 5 (43-26-84-65).

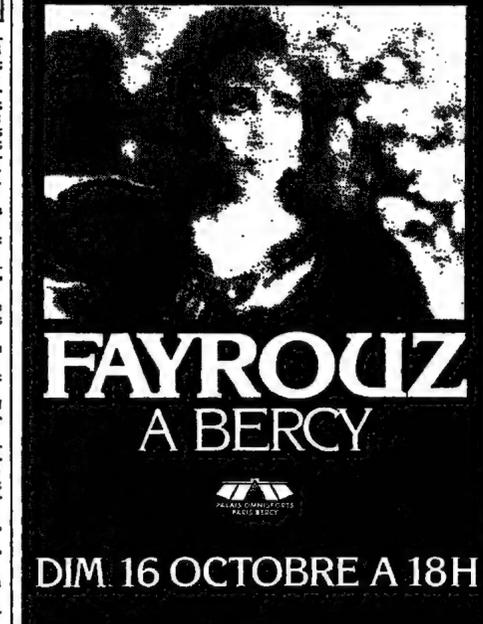
TERRÉ SACRÉE (Fr., v.a.): Latius, 4 (42-78-47-86); Les Trois Lunettes, 6 (46-33-97-77); Sept Parana, 14 (43-20-32-20).

TROIS SEIGURS (J.-P.-A.L., v.a.): Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); Pathé Haussmann, 6 (46-33-79-38); Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08); Les Trois Bains, 6 (45-61-10-60); La Bastille, 11 (43-54-07-76); Gaumont Parana, 14 (43-35-30-40); v.f.: Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.): Vendôme Opéra, 2 (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Arco-Ciel, 1<sup>er</sup> (42-97-53-74); George V, 8 (45-62-41-66); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37).

APRES 10 ANS D'ABSENCE
فريق
FAYROUZ A BERCY
DIM 16 OCTOBRE A 18H



Locations: R.E.V. - Tél. 42.46.47.86
Livraison par coursier sur Paris
des billets de premières catégories
Egalement: 3FNAC-Institut du Monde Arabe
Maison des Cultures du Monde-Bercy
MEGA

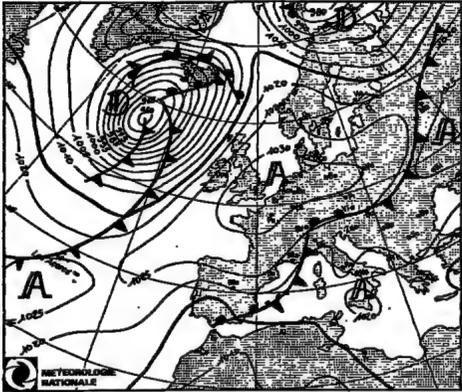
ent d'ailes
chez Rimbaud
Le Gardien
Maison internationale
FAYROUZ A BERCY

TOUJOURS dans les salles TOUJOURS au même prix malgré le succès
MIU-MIOU dans un film de MICHEL DEVILLE LA LECTRICE

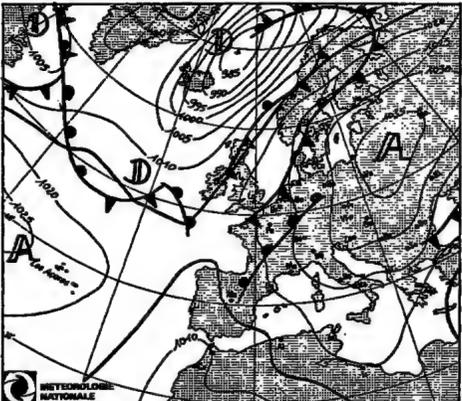
# Informations « services »

### MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable de temps en France entre le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 0 heure et le dimanche 2 octobre à 24 heures UTC.  
Le flux d'altitude toujours orienté au sud à sud-ouest bloque une perturbation sur l'est du pays, les nuages associés débordent vers l'ouest. L'anticyclone centré sur le nord de la France limite l'activité de cette perturbation.

Dimanche : moins froid le matin. Un peu de pluie dans l'Est et le Sud.  
Sur la moitié est (de Midi-Pyrénées à la Champagne et plus à l'est) le ciel sera généralement nuageux. Ciel ouvert dans les Alpes et la vallée du Rhône, en France-Centre et Alsace. Il pleuvra un peu sur ces régions. Ces nuages altitudinaux progresseront un peu vers l'ouest dans la journée et la pluie atteindra les Vosges et la Bourgogne. Les températures : 7 ou 8 degrés le matin, 12 à 16 degrés l'après-midi. Dans le Sud et Midi-Pyrénées, Languedoc, Provence,

Corse - la couverture nuageuse sera plus discontinue, mais on aura des averses surtout l'après-midi, et des risques d'orage. Il fera 20 à 22 degrés l'après-midi, 24 à 26 degrés en Corse; le matin, 12 degrés sur les côtes, 16 à 18 degrés en Corse et Côte d'Azur.  
La moitié ouest connaîtra un temps plus élément. Ciel assez dégagé le matin ; les bancs de nuages élevés, échappés de la perturbation située sur l'Est, limiteront le refroidissement nocturne et la formation de la brume, sans vraiment cacher le soleil en matinée. Il fera moins frais le matin (3 à 6 degrés, 7 à 10 degrés sur les côtes). Au cours de la journée, les nuages se feront plus abondants et cachent parfois le soleil, mais il ne pleuvra pas. Il fera 17 à 20 degrés du nord au sud l'après-midi. Près de la Manche, en marge d'une perturbation atlantique, le ciel deviendra très voilé en soirée, il fera environ 16 degrés.

**LEGENDE**

- ENSOLEILLEMENT
- ENSOLEILLEMENT PEU NUAGEUX
- ENSOLEILLEMENT COURTES ENLUMIÈRES
- TRÈS NUAGEUX AU COURANT
- PLUIE
- NÉIGE
- ORAGES
- ORAGES ET TORRENTALES
- NÉIGE ET DÉPLACEMENT

**TEMPS PRÉVU LE 2 - 10 - 88**

**TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé**  
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9-1988 à 6 heures TU et le 01-10-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	PARIS	LYON	MARSEILLE	NANTES	STRASBOURG	ALGER	BOUMMEL	TUNIS	BEIRUT	JERUSALEM	TEL AVIV	ATHÈNES	ROME	MADRID	LISBONNE	BRUXELLES	AMSTERDAM	COLOGNE	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE	BRNO	VIENNE	BOLOGNE	GENÈVE	VALENCIENNES	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	MUNICH	BERLIN	HAMBURG	COPENHAGUE	OSLO	STOCKHOLM	HELSINKI	VARSOVIE	PRAGUE
--------	-------	-------	------	-----------	--------	------------	-------	---------	-------	--------	-----------	----------	---------	------	--------	----------	-----------	-----------	---------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------	------	--------	---------	--------	--------------	-------	-----------	-----------	--------	--------	---------	------------	------	-----------	----------	----------	--------

## ETRANGER

Un défi pour la lire et le SME

### L'Italie lève la quasi-totalité des contrôles sur les changes

Utilisé ces derniers jours par la presse italienne comme par le ministre du commerce extérieur Renato Ruggiero, le terme de « révolution » ne paraît guère excessif : la levée quasi totale des contrôles sur les changes à compter du 1<sup>er</sup> octobre représente bien pour l'Italie un bouleversement majeur après des décennies de politique restrictive. Décidé par le Parlement en septembre 1987, ce saut dans l'inconnu de la dérégulation doit dans l'esprit des dirigeants monétaires

italiens permettre au pays de ne pas prendre de retard sur ses partenaires européens. Mais en rattrapant un niveau de liberté comparable à celui de la France et en jouant le jeu de l'Internationalisation de l'économie italienne, Rome prend à court terme un sérieux risque, celui d'une déstabilisation de la lire, chahutée sur les marchés des changes ces dernières semaines et, par là même, du système monétaire européen.

Officiellement très confiants, les responsables italiens gardent à l'esprit le leçon de la première phase d'ouverture, appliquée en mai 1987. A l'époque, le simple relèvement des allocations touristiques de devises, l'abrogation du dépôt préalable pour les investissements de portefeuille et la possibilité d'importer jusqu'à 3 millions de livres (13 500 francs) de billets de banque — premier pas vers l'annulation des avoirs illégalement détenus hors des frontières — avaient provoqué une fuite des capitaux si brutale que la Banque d'Italie avait dû partiellement revenir pendant six mois à un système de surveillance étroite.

Un aller-retour qui a permis de mieux évaluer la part de la spéculation et celle des diversifications de portefeuilles, normales en cas de libéralisation des mouvements de capitaux. « Démarche en crabe » pour ses détracteurs, simple pragmatisme pour ses partisans, ce premier titubement a également appris aux responsables italiens à mieux gérer la situation.

Pour se prémunir contre d'éventuels coups de tabac sur la monnaie et confirmer la crédibilité financière du pays, de vastes emprunts, de 1 milliard de dollars à chaque fois, ont été lancés sur le marché des eurodevises. Le dernier en date, le jeudi 29 septembre, confirme qu'en ce domaine la tactique n'a pas changé. Comme pour des déficits budgétaires impressionnants (voir encadré) l'Italie dispose d'un atout de taille, un faible endettement extérieur, et peut, par ces emprunts, renforcer sans danger son matras de réserves en devises.

« Tout sera permis... »

Le goût de la liberté recouvrée, testé il y a dix-huit mois, entraîna-t-il à nouveau une fuite des capitaux et défiance à l'égard de la lire ? Le défi est à la mesure de la transformation radicale qui est introduite le 1<sup>er</sup> octobre. Jusqu'à présent, « tout était interdit sauf ce qui bénéficiait d'une autorisation préalable ». Désormais, « tout sera permis sauf ce qui est expressément interdit ».

Reste à savoir dans quel contexte. La France refusait actuellement l'idée d'un réajustement du SME impliquant une dévaluation de fait du franc par rapport au deutchmark. Rome semble avoir choisi d'attendre un moment plus propice, son double souci étant d'éviter une opération monétaire solitaire au sein de l'Europe et de trop décrocher du franc. Les missions du marché européen ont été l'opération à froid à laquelle chacun pense désormais au sein du SME ?

La réaction des investisseurs, la semaine prochaine, à la levée des contrôles des changes italiens apportera une première réponse.

FRANÇOISE CROUGNEAU

### Budget d'austérité

Après des semaines de débats parfois houleux, la coalition italienne dirigée par le chrétien-démocrate Ciriaco De Mita a fini par s'accorder sur un budget d'austérité permettant de ramener à 10,2 % du produit national brut le déficit chronique des pouvoirs publics contre 11 % cette année. Pour limiter l'impact budgétaire à 117 350 milliards de livres (535 milliards de francs), le gouvernement a dû trouver 30 000 milliards de livres (13,5 milliards de francs), un effort inhabituel de l'autre côté des Alpes. Le ministre des participations d'Etat

est le plus touché, les crédits domaniaux, de 11 500 milliards de livres sur trois ans, ont été ramenés à 1 800 milliards de livres. Le budget de la santé a également été rogné et les subventions accordées aux compagnies maritimes et aux transports routiers, comme certaines facilités tarifaires sur les trains, réduites. Le cabinet est enfin tombé d'accord pour lutter contre la fraude fiscale, une demi-amnistie des travailleurs indépendants baptisée « reconstruction de la situation fiscale » devant permettre de récupérer une part de cette manne « oubliée ».

### Le rapport de M<sup>me</sup> Martine Aubry

### Une approche pragmatique et contractuelle de l'espace social européen

« Il faut être très pragmatique pour déterminer les points sur lesquels on pourrait avancer », a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, en rendant public, le jeudi 29 septembre, le rapport de M<sup>me</sup> Martine Aubry, ancien directeur des relations du travail, « pour une Europe sociale ». Ce document, qui avait été demandé par M. Séguin en octobre 1987 pour analyser les conséquences du marché intérieur européen de 1993, devrait « servir de base » à l'action de la présidence française de la Communauté au deuxième semestre 1989. Une nouvelle chance pour l'espace social européen cher à M. François Mitterrand.

M<sup>me</sup> Aubry souligne qu'il ne s'agit pas de partir de zéro puisque les bases d'un « modèle social européen » existent déjà. Ainsi, « dans tous les pays, et depuis longtemps, l'Etat remplit une fonction de protection des salariés au travail », notamment en matière de durée du travail et d'hygiène et de sécurité. Ainsi, une représentation des salariés dans l'entreprise a été « institutionnalisée » dans l'ensemble des pays.

Le rapport suggère une méthode articulée autour de trois points pour avancer vers l'Europe sociale. En premier lieu, « la notion d'espace social européen doit reposer sur des objectifs pragmatiques et convergents, susceptibles de rallier un large consensus parmi les Etats et les partenaires ».

En second lieu, chaque texte devrait préciser « des modalités de contrôle et de suivi », ce qui pose un problème pour les pays de l'Europe du Sud qui n'ont pas d'inspection du travail. Une fondation pourrait être créée pour suivre le développement de la négociation collective européenne.

### Trois directions

En troisième lieu, M<sup>me</sup> Aubry estime surtout qu'« on ne pourra parler d'Europe sociale sans qu'émergent des relations contractuelles à ce niveau ». Mais « plusieurs difficultés bloquent actuellement la conclusion de conventions collectives européennes ». La première tient à « l'opposition d'une partie du patronat qui craint que des mesures contraignantes ne lui soient par ce biais demandées ». M<sup>me</sup> Aubry s'est voulu rassurant en jugeant qu'il serait « aberrant d'envisager une négociation sur les salaires ». Elle a préconisé la recherche d'accords-cadres qui « fixeraient des principes, guideraient l'avenir et renverraient aux négociations et aux pratiques nationales la définition des moyens concrets de réalisation », sur des sujets comme les conditions sociales de la modernisation des entreprises, la formation professionnelle, les garanties à apporter aux salariés mobiles d'un pays à l'autre.

En second lieu, chaque texte devrait préciser « des modalités de contrôle et de suivi », ce qui pose un problème pour les pays de l'Europe du Sud qui n'ont pas d'inspection du travail. Une fondation pourrait être créée pour suivre le développement de la négociation collective européenne.

En troisième lieu, M<sup>me</sup> Aubry estime surtout qu'« on ne pourra parler d'Europe sociale sans qu'émergent des relations contractuelles à ce niveau ». Mais « plusieurs difficultés bloquent actuellement la conclusion de conventions collectives européennes ». La première tient à « l'opposition d'une partie du patronat qui craint que des mesures contraignantes ne lui soient par ce biais demandées ». M<sup>me</sup> Aubry s'est voulu rassurant en jugeant qu'il serait « aberrant d'envisager une négociation sur les salaires ». Elle a préconisé la recherche d'accords-cadres qui « fixeraient des principes, guideraient l'avenir et renverraient aux négociations et aux pratiques nationales la définition des moyens concrets de réalisation », sur des sujets comme les conditions sociales de la modernisation des entreprises, la formation professionnelle, les garanties à apporter aux salariés mobiles d'un pays à l'autre.

MICHEL NOBLECOURT.

## AFFAIRES

### Seibu reprend les hôtels Inter-Continental

Grand Metropolitan, le groupe alimentaire britannique vient d'annoncer la vente de la chaîne d'hôtels de luxe Inter-Continental au groupe japonais Seibu Saison, pour 1,35 milliard de livres (plus de 1,4 milliards de francs). L'accord comprend aussi une lettre d'intention des deux partenaires pour des affaires ultérieures dans le commerce de détail, l'alimentaire, l'immobilier, etc.

La chaîne Inter-Continental, qui exploite une centaine d'hôtels dans quarante-sept pays, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 32,6 milliards de livres (près de 3,5 milliards de francs). Grand Met avait acheté Inter-Continental en 1981 à la PanAm pour 500 millions de dollars.

Seibu Saison est un conglomérat japonais, spécialisé dans le commerce de détail et les activités financières. Il a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 21 milliards de dollars (126 milliards de francs) en 1986. A côté des supermarchés et des grands magasins, il fabrique des produits alimentaires, exploite des agences de voyages, a une activité de promotion immobilière et près de cinq millions de personnes utilisent ses cartes de crédit.

### En dépit de l'opposition de l'assemblée des actionnaires

### L'UAP maintient son projet d'alliance avec Sun Life

L'UAP (Union des assurances de Paris), numéro un français du secteur, est déterminée à mener à bien son projet d'alliance, annoncé le 12 septembre (Le Monde du 13 septembre), avec Sun Life, quatrième compagnie britannique d'assurance-vie, malgré les obstacles rencontrés sur son chemin. En l'occurrence, le rejet, le 29 septembre au soir, par les actionnaires de Sun Life de l'accord qui prévoyait une prise de participations croisées, L'UAP devait entrer à hauteur de 19 % dans Sun Life, tandis que celui-ci devait devenir actionnaire à 15 % d'UAP International, filiale à 100 % de l'UAP, par le biais d'une émission d'obligations remboursables en actions dans un délai de cinq ans.

En présentant l'accord, les dirigeants des deux groupes n'avaient cependant pas caché qu'il risquait de se heurter à l'hostilité du principal actionnaire de Sun Life, la société Transatlantic, bras armé d'une compagnie d'assurances sud-africaine, Liberty Life, qui se trouve en opposition avec la direction de Sun Life. Confiante, celle-ci avait pourtant affirmé avoir pris ses dispositions pour que l'accord avec l'UAP soit approuvé. Dispositions manifestement insuffisantes, puisque l'opposition de l'actionnaire sud-africain, conjuguée à quelques autres, a entraîné le rejet de cet accord. Il semble notamment que certains actionnaires britanniques aient trouvé les conditions trop favorables à l'UAP et celui-ci sur une possible hausse du titre Sun Life à l'occasion d'une bagarre sur le capital.

La suite des événements leur a donné partiellement raison. Dès le 30 septembre au matin, l'UAP régressait en achetant en Bourse 10,7 % des titres de Sun Life, à la plus grande satisfaction de ce dernier. Ces achats (soit 6,3 millions de titres à 12,25 livres l'action), qui ont entraîné une hausse du cours, représentent déjà pour l'UAP un investissement de quelque 800 millions de francs. Bien qu'il ait toute intention d'OPA, le groupe français ne devrait pas s'arrêter là. Le moyen le plus simple pour lui de parvenir à l'objectif de 18 % du capital affiché le 12 septembre serait de reprendre la participation de 7,5 %, toujours détenue par le groupe des Assurances générales de Belgique, mais que celui-ci s'est engagé à céder d'ici à 1989 à Ballyvest, filiale de la maison Lazard, qui conseille l'UAP dans cette affaire (Le Monde du 23 septembre).

Si les deux partenaires britanniques et français restent dans le même état d'esprit de coopération, l'attitude de l'actionnaire sud-africain peut-elle entraver durablement leurs intentions ? L'UAP semble confiante dans les possibilités de discussion avec la société Transatlantic, qui aurait affirmé n'avoir aucune prévention particulière contre le français. Dans la perspective du grand marché européen qui, dans les assurances, prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 1990, le projet d'alliance avec le britannique Sun Life est en effet pour l'UAP un élément essentiel dans sa stratégie de développement international.

C. E.

## Distribution

### Deux magasins condamnés ouvriraient le dimanche

Les sociétés Ikea (meubles) et Leroy-Merlin (papiers peints-peintures) ont décidé, le vendredi 30 septembre, de maintenir ouverts leurs magasins d'Évry-Lisse et de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), malgré un jugement du tribunal et une astreinte de 200 000 F ordonnée à la suite d'un rétiré introduit par l'union départementale CGT de l'Essonne. « Nous faisons le quart de notre chiffre d'affaires hebdomadaire le dimanche », indique-t-on chez Ikea, qui déclare employer une majorité de jeunes et d'étudiants pour le week-end, tandis que Leroy-Merlin précise que « le travail du dimanche

est uniquement basé sur le volontariat ». Ikea emploie deux cent quatre-vingt personnes et Leroy-Merlin près de cent soixante dans les magasins en question.

M. François Doublin, ministre du commerce et de l'artisanat, tout en considérant que « les décisions de justice doivent être très strictement appliquées », estime que « il peut être nécessaire de faire évoluer la réglementation ». Rappelant que les maires ont le droit de donner trois jours de dérogation par an à la fermeture des magasins le dimanche, le ministre s'est déclaré « partisan de porter à six jours cette disposition ».

### Elf achète 20% des carburants Bianco (marque Avia)

Elf France va prendre une participation de 20% dans le capital du groupe Bianco, premier distributeur indépendant de produits pétroliers en France, qui distribue, sous la marque Avia, près de 2 millions de mètres cubes de carburants et de fioul, soit environ 3,5% du marché français.

Aux termes d'un protocole d'accord, qui, sous réserve des autorisations nécessaires, prendra effet au 1<sup>er</sup> octobre, les deux sociétés affirment vouloir « développer leur coopération dans le domaine de

leurs activités communes ». Elf, quelques mois après avoir perdu le contrôle de Rhin-Rhône, s'assure ainsi des débouchés garantis pour ses produits.

Bianco trouve de son côté un actionnaire puissant pour remplacer l'espagnol Cepsa qui détenait une part de son capital jusqu'au début de l'été. La société de distribution, à caractère essentiellement familial, est implantée en Savoie, dans l'Isère, en Bretagne et dans les pays de la Loire.

## EN BREF

● Reprise du travail à la poste de la rue du Louvre. — Les postiers de la rue du Louvre ont mis fin vendredi 30 septembre à la grève qu'ils avaient commencée le mercredi 28 pour demander l'augmentation des effectifs pour la distribution du courrier dans plusieurs arrondissements desservis. La direction a décidé en effet de faire appel à vingt-huit postulants titulaires pour les remplacer. Le travail a aussi repris à Paris 5, en grève par solidarité, et à Paris 18. Cependant, la fédération CGT des P et T a appelé à l'action les agents de tous les bureaux parisiens à partir du lundi 3 octobre.

● Sanofi acquiert une société pharmaceutique américaine. — Sanofi, filiale du groupe Elf-Aquitaine spécialisée dans l'hygiène-santé, a signé un accord prévoyant le rachat pour 72 millions de dollars (461 millions de francs) au groupe italien Montedison, l'ancien propriétaire des laboratoires Kallestad, dont le siège est à Austin (Texas). La société américaine, qui emploie 383 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 250 millions de francs, est spécialisée dans les produits de diagnostic médical, comme la filiale à 51 % de Sanofi : Diagnostica Pasteur. Grâce à cette acquisition Diagnostica Pasteur atteindra le neuvième rang mondial et le quatrième rang européen dans ses spécialités, et pourra obtenir plus facilement les autorisations de mise sur le marché outre-Atlantique.

● FO ne signe pas l'accord sur les mutations technologiques. — Lors de la réunion de sa commission exécutive, vendredi 30 septembre,

Force ouvrière a décidé de ne pas signer l'accord sur les mutations technologiques avec le patronat, rejoignant ainsi la CGT dans son opposition. La CFDT, la CFTC et la CGC ont déjà signé l'accord. FO a estimé que celui-ci constituait une « dénaturation de la politique contractuelle ».

● Rhône-Poulenc rachète Research Chemical. — La filiale américaine du groupe chimique Rhône-Poulenc a annoncé le rachat de la société Research Chemical, implantée à Proem, dans l'Arizona. Research Chemical, qui emploie quarante-six personnes, produit des matières, nommées « terres rares », utilisées dans les tubes cathodiques de téléviseurs, les écouteurs de baladeurs ou les optiques d'appareils photo, ainsi que des métaux et des alliages.

## REPÈRES

### Cartes bancaires

#### Marche arrière de la BNP

Après le Crédit lyonnais, la BNP a décidé à son tour de ne pas modifier le tarif de ses cartes bancaires, dont la hausse était initialement prévue pour le samedi 1<sup>er</sup> octobre. La semaine dernière, le Crédit lyonnais avait suspendu une décision de même ordre et annoncé l'ouverture d'une concertation indispensable avec les usagers. Seul pour le moment, la Société générale maintient sa nouvelle grille de facturation des cartes bancaires. Estimant que les banques s'étaient concertées avant d'annoncer des hausses de tarifs allant de 14 % à 26 %.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, avait dénoncé une pratique « contraire aux lois de la concurrence » et avait laissé entendre que, en maintenant leurs positions, les banques rendraient plus difficile l'adoption par l'Assemblée de la suppression de la taxe sur les encours bancaires, un allègement fiscal de 1,4 milliard de francs.

### Conjoncture

#### hausse de 0,4 % en août de l'indice composite américain

L'indice composite, censé préfigurer la conjoncture américaine, a progressé de 0,4 % en août après une baisse de 0,6 % en juillet et une hausse de 1,5 % en juin (chiffres révisés), annonce le département du commerce. Cinq des neuf indicateurs entrant dans cet indice ont contribué à la légère augmentation d'août, dont la baisse des premières inscriptions au chômage et une augmentation des commandes de biens de consommation. En revanche, le recul de Wall Street et la réduction de la durée moyenne du travail hebdomadaire ont eu une influence négative. Au cours des douze mois terminés en août, l'indice composite a progressé de 0,9 %, sa hausse annuelle la plus faible depuis six ans.

I.E.P. PARIS

LE 3 OCTOBRE  
LES ADMISSIONS

GRANDES ÉCOLES  
36.15 LEMONDE



سكوا من الاصل

# Crédits, changes, grands marchés

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

### Vers de nouveaux records

L'intense activité de la fin du troisième trimestre sur le marché international des capitaux et la façon dont les plus récentes des grandes émissions ont été absorbées à un aspect indéniablement rassurant, quelles que soient par ailleurs les incertitudes du moment. Ces derniers tiennent aux divergences d'interprétation de la situation économique aux États-Unis. Du rythme de sa croissance dépend largement l'évolution des taux d'intérêt. Les statistiques de l'emploi aux États-Unis qui devaient être publiées le vendredi 7 octobre prennent dans ce contexte une importance toute particulière.

D'aucuns redoutent que l'interprétation qui sera donnée de ces chiffres confirme l'impression que leur laisse l'analyse de plus récentes euro-émissions en dollars lancées pour le compte de débiteurs industriels. La plupart de ces émissions n'ont pas été swappées d'emblée. Si donc, disent certains spécialistes, des entreprises telles que IBM Credit Corporation choisissent de lever maintenant des fonds et d'en laisser le produit en dollars à taux fixe, c'est peut-être parce qu'elles estiment que le niveau de l'intérêt est appelé à monter prochainement et qu'en conséquence l'argent qu'elles ont recueilli a été emprunté à de bonnes conditions.

Quoi qu'il en soit, au palmarès des monnaies les plus utilisées pour

des euro-emprunts, le dollar a retrouvé tout son lustre durant le troisième trimestre. Plus de la moitié de l'activité première est revenue à cette monnaie (plus de 21 milliards sur un total équivalent à 40 milliards de dollars, soit 52,6 % contre 37,7 % au deuxième trimestre), selon les chiffres établis par la Berliner Handels und Frankfurter Bank. Autre retour à la normale, le deutschemark retrouve la seconde place avec 15,1 % du total (contre 8 % seulement au deuxième trimestre) alors qu'il s'était, durant les trois précédents mois, laissé distancer par le livre sterling et le yen. Ces deux monnaies n'ont représenté au troisième trimestre que 6,7 % (contre 17,2 %) et 5,8 % (contre 11,1 %) respectivement.

Dans un classement plus complet qui englobe toute la partie visible du marché international, c'est-à-dire outre les euro-obligations, les emprunts de débiteurs étrangers émis sur les grands marchés nationaux (essentiellement aux États-Unis, en Suisse et au Japon), c'est le franc suisse qui suit immédiatement le dollar. Les chiffres publiés par IFR International Bond Data montrent que depuis le début de l'année, il a été émis en tout pour plus de 173 milliards de dollars d'obligations internationales. On peut s'attendre que le record de 1986 (l'équivalent de 224,5 milliards de dollars) soit battu cette année.

### La BEI, premier emprunteur

Avec l'équivalent de près de 4,44 milliards de dollars levés durant les trois premiers trimestres, la Banque européenne d'investissement (BEI) a dépassé la Banque mondiale (4,08 milliards de dollars) en tant que plus grand emprunteur de l'année sur les marchés publics des capitaux.

Cette promotion est le résultat d'une ubiquité presque parfaite, comme en ont témoigné les quatre emprunts nouveaux que la Banque européenne a lancés la semaine passée dans des comparaisons différentes : celui de l'unité de compte européenne pour y rouvrir le domaine des emprunts à dix ans grâce à une opération de 100 millions d'ECU (les obligations munies de coupons de 8 % sont émises à 101,875 % du pair par le truchement de Nomura) ; de la lire italienne (une émission de 150 milliards à sept ans, à taux fixe de 11,25 %, swappée en lire à taux variables, offerte à 101,625 % par Banco di Roma) ; du florin néerlandais (150 millions d'obligations à dix ans

remunérées à 6,50 % et émises à 101,375 % sous la direction d'Amro) ; du franc suisse enfin (100 millions de titres à quatre ans remunérés au taux facial de 4,375 % et émis à 100,75 % sous la direction de la Société de banque suisse).

Dans l'ensemble, ces emprunts ont été fort bien accueillis et la qualité de la dette est universellement reconnue. Passée maîtresse dans l'art de choisir ses marchés et de doser le volume de ses transactions, la BEI est attendue prochainement dans le compartiment des emprunts de type « samouraï » offerts en souscription publique sur le marché de Tokyo. Ce compartiment va bénéficier d'un regain d'activité, conformément aux intentions des autorités de Tokyo qui, selon toute apparence, sont susceptibles de ramener au Japon les émissions internationales libellées en yens. Toute une série de mesures de libéralisation ont été prises à cette fin. La Banque pourrait également se présenter bientôt sur le marché national français et sur le marché portugais.

L'Italie ne fait que de très rares apparitions sur le marché international des capitaux. Mais elle voit les choses en grand. Aussi sa seconde euro-émission de l'année, émise jeudi 29 septembre, la populeuse au cinquième rang des plus grands emprunteurs internationaux. Sa taille est en effet d'un milliard de dollars. C'est un des événements de la semaine passée sur l'euro-marché. Le taux d'intérêt est de 9,50 % et la durée de sept ans. Son prix d'émission est de 101,50 %. L'opération est dirigée par Merrill Lynch International. Les obligations se traitent vendredi à une décote à l'intérieur des commissions qui pour les banques se montent à 1,875 %.

Le compartiment des obligations de type « yankee », celles lancées à New-York pour le compte de débiteurs étrangers, paraît appelé à demeurer la principale source d'emprunts subordonnés pour les banques cherchant à renforcer de la sorte leurs fonds propres. Sous certaines conditions et dans des proportions bien définies, les titres subordonnés sont considérés comme du quasi-capital.

Selon Salomon Brothers, New-York est précisément le seul marché d'importance où lever publiquement ce type d'emprunts. Leur durée pourrait s'allonger au-delà de dix ans, prévoit la firme américaine pour que les débiteurs concernés devraient être au premier chef des banques canadiennes et françaises. Les banques des États-Unis ne devraient guère leur faire concurrence sur ce terrain car elles sont moins touchées que d'autres par les nouvelles règles établies sur le plan international en matière de fonds propres.

Il est intéressant de relever que, loin de déclencher des réactions de rejet qui pourraient être dues à l'appréhension d'une accumulation d'un même type d'emprunts de même origine sur une même place, la perspective d'un endettement bancaire français est vue avec faveur. La raison en est essentiellement la qualité du crédit. Les grands investisseurs internationaux ont pris conscience des transformations opérées ces dernières années dans le système bancaire français et ont commencé même à en vanter les mérites. C'est ce que fait avec un certain enthousiasme la société londonienne de notation Euro-Ratings en confirmant l'attribution de ses plus hautes marques aux dépôts à court terme de la BNP, du Crédit lyonnais et de la Société générale.

CHRISTOPHE VETTER.

## DEVICES ET OR

### Relative stabilité

Un calme relatif a régné cette semaine sur les marchés des changes, en dépit de quelques fluctuations rapidement calmées. Ainsi, en début de période, l'absence de toute allusion au dollar dans le communiqué du groupe des sept grands pays industrialisés, publié le 25 septembre à Berlin, avait fait monter le dollar à 1,89 DM et 6,43 F, les marchés des changes interprétant cette absence comme la confirmation de la tendance haussière actuelle sur le billet vert. Mais, aussitôt, les banques centrales intervenaient et tout revenait dans l'ordre.

Les marchés des changes entraînaient dans une période d'attente, celle qui précède habituellement l'élection d'un président des États-Unis d'Amérique. En voilà pour un bon mois, à guetter les déclarations antérieures sur des sujets comme le déficit budgétaire ou commercial d'un président élu ; à sélectionner grandement les esprits. Toutefois, la publication des chiffres du chômage américain le 7 octobre prochain pourrait infirmer ou confirmer la tendance au ralentissement que le léger accroissement de ce chômage, le mois dernier, pouvait laisser présager.

Une réaction intéressante, cependant : jeudi, l'annonce de la convocation d'un plénum extraordinaire du comité central du Parti communiste soviétique et le retour précipité à Moscou de M. Chevandzov ont fait monter temporairement le dollar, derechef considéré comme un

refuge en cas où les choses iraient mal en URSS.

A la veille du week-end, enfin, l'annonce d'une nouvelle baisse du cours du pétrole à 13 dollars le baril, a fait légèrement reculer le cours du billet vert, alors que les cours des bons du Trésor bondissaient. Une telle baisse étant de nature à freiner l'inflation, et donc à empêcher une hausse des taux, constituerait un facteur de faiblesse pour la devise américaine. Comptiqué!

Après le choc causé, la semaine dernière, par l'annonce d'un très inégalement déficitaire commerce extérieur français en août (9 milliards), la tenue du franc est restée relativement satisfaisante, à ceci près que le cours du mark à Paris paraît s'instaurer au-dessus de 3,40 F, à moins de trois centimes de son cours-plafond (3,43 F) au sein du système monétaire européen. De Berlin, où il prenait part aux réunions du groupe des sept pays les plus industrialisés et du Fonds monétaire international, M. Pierre Bérégovoy, le ministre français des finances, a réaffirmé sa volonté de faire de la « stabilité du franc la base de notre politique économique ». Le ministre avait encore dit : « A long terme, le franc ne pourra qu'être renforcé par l'amélioration de la compétitivité française, et je crois que consolider la monnaie est le meilleur moyen d'être compétitif à long terme ». Lui faisant écho, M. Gerhard Stoltenberg, son collègue allemand, a fait état d'un « consensus » parmi les ministres des finances de la CEE pour estimer

qu'aucune modification des cours de change au sein du SME n'était actuellement nécessaire.

Un rumeur courait même à Berlin suivant laquelle la Banque de France et la Banque fédérale d'Allemagne étaient convenues, lors du dernier conseil franco-allemand, il y a quinze jours, d'effectuer une réévaluation commune du mark et du franc lors du prochain réajustement du SME, probablement celui qui consacrerait un nouveau « décrochage » de la lire italienne. Autrement dit, le franc suivrait le mark. Il est à craindre toutefois que l'annonce éventuelle de mauvais résultats du commerce extérieur français dans les prochains mois n'exerce une pression sur notre monnaie qui pourrait faiblir à nouveau vis-à-vis du mark.

Sur le marché de l'or, les cours se montrent toujours irréguliers. Le prix de l'once a chuté, en début de semaine, jusqu'à 386 dollars, au plus bas depuis près de deux ans, avant de remonter pour s'établir un peu en dessous de 400 dollars en fin de semaine. Les analyses ne sont guère optimistes, reliant la baisse tendancielle du métal à celle des cours du pétrole et faisant état d'une offre constante sur les marchés.

FRANÇOIS RENARD.

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AU 30 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Libre	SEEL	Franc Suisse	Franc Allemand	D. mark	Franc Japonais	Florin	Lire Italienne
New-York	1,880	-	15,617	62,923	53,258	2,781	47,282	9,714
Paris	1,650	-	15,693	63,851	53,369	2,545	47,213	9,714
Bruxelles	16,726	4,208	-	482,28	348,34	16,231	361,86	4,567
Francfort	18,644	4,208	-	482,65	348,40	16,230	361,89	4,564
Zurich	2,679	1,908	24,832	-	34,638	4,835	78,831	1,137
Berlin	2,626	1,908	24,832	-	34,54	4,836	78,830	1,137
Tokyo	3,364	1,978	25,283	118,18	-	2,700	88,248	1,529
Amsterdam	3,130	1,878	25,167	118,28	-	2,735	88,098	1,548
Rome	66,380	39,28	6,181	24,779	289,49	-	18,581	2,874
Madrid	65,618	39,28	6,181	24,779	289,49	-	18,581	2,874
Stockholm	3,597	2,115	35,124	133,34	112,75	3,576	-	1,513
Oslo	3,628	2,128	35,193	133,35	112,74	3,587	-	1,510
Copenhague	3,738	2,085	34,828	138,59	125,89	3,530	668,34	-
Osaka	225,43	134,59	218,23	882,72	746,77	35,624	661,54	-
Taipei	225,43	134,59	218,23	882,72	746,77	35,624	661,54	-
Tokyo	225,43	134,59	218,23	882,72	746,77	35,624	661,54	-
Singapour	225,43	134,59	218,23	882,72	746,77	35,624	661,54	-

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 septembre, 4,754 F contre 4,7497 F le vendredi 23 septembre.

## MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Un vent d'optimisme

Après une alternance d'espoir et de craintes à New-York comme à Paris, c'est finalement l'espoir qui l'emportait en fin de semaine, avec une baisse des rendements. Tout d'abord, M. Beryl Sprinkel, chef du conseil économique du président Reagan, a affirmé que les craintes d'un retour de l'inflation aux États-Unis étaient « exagérées ». Selon lui, la récente accélération de la hausse des prix est « temporaire », reflétant surtout une augmentation des prix agricoles en raison de la sécheresse. En outre, a-t-il affirmé, le ralentissement de la croissance attendu pour les mois à venir « signifie une moindre demande de crédits accompagnée d'une diminution graduelle des craintes inflationnistes, ce qui devrait permettre une certaine détente des taux d'intérêt dans les mois à venir ».

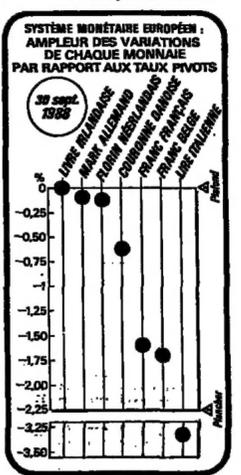
Les opérateurs n'étaient pas totalement convaincus de ce mouvement. Le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor américain bondissait même à 9,14 % lorsque deux événements sont venus revivifier un peu le marché. D'abord, le lancement réussi de la navette spatiale américaine a mis du baume au cœur de tout le monde, y compris des financiers, de sorte que le rendement de l'emprunt à trente ans est redescendu à 9,10 %. Ensuite, et surtout, l'annonce d'une nouvelle baisse des prix du baril de pétrole aux environs de 13 dollars a dopé le marché obligataire outre-Atlantique, de sorte que le rendement du trente ans a chuté pour retomber à 8,99 %, au-dessous de la barre des 9 %.

Cet enthousiasme s'est communiqué au MATIF de Paris, qui en fin de semaine retrouvait du tonus. En conséquence, les cours de l'échéance décembre, après un début de semaine languissant et une recule à 104,75 contre 105,30 à la fin de la semaine précédente, se redressaient vivement vendredi pour toucher 106 et finir à 105,80. A Paris, en ce moment, l'espoir est indéfectible, et surtout on cherche du papier à taux fixe, mais tout de même pas trop cher.

Sur le front des émissions, la semaine a commencé dans la grisaille, pour se terminer sur une note un peu meilleure, en liaison avec la hausse du cours sur le MATIF précédemment évoquée et avec la bonne tenue du marché américain. L'émission d'obligations assorties d'un bon de souscription (OBSO), lancée avec grand succès la semaine précédente par le CEPME, avait été victime d'un accès de faiblesse vendredi sur l'annonce du « gros » déficit commercial d'août. Elle a finalement bien tenu dans la débacle générale, grâce à ses bons de souscription pour une obligation assimilable à l'emprunt CEPME d'août dernier à 9 %.

Mais la débacle n'a pas épargné l'emprunt du Crédit foncier, qui, jeudi, était encore offert avec une décote de 1 % en raison d'un taux trop « tiré », c'est-à-dire insuffisant aux yeux du marché. C'est un tel phénomène qui a affecté le placement de l'emprunt du Crédit coopératif, 1 milliard de francs à 8,80 % nominal et 8,55 % réel, complété d'un coupon payé au bout de quinze mois et non douze. Une « étonnante plate glu », estime un expert à la veille du week-end, bien qu'à la Société générale, chef de file de l'émission, on se soit montré philosophe : certes, le taux de 8,55 % a dû être inversé, mais dans les réseaux le public, normalement plus attentif au taux nominal qu'au taux réel, souscrit. L'adjudication effectuée par le Crédit local de France, ex-CAECL, a rencontré un franc succès, les souscriptions n'ayant pu être satisfaites qu'à concurrence de 35 %, pour 1,4 milliard de francs, avec un rendement actuariel de 8,99 %, en raison d'une forte demande.

F. R.



## MATIÈRES PREMIÈRES

### La ruée vers le blé

De source proche du négoce international, on apprendrait le 30 septembre que l'Union soviétique venait d'acheter à la CEE plus de trois millions de tonnes de céréales - 2,2 millions de tonnes de blé tendre et 1,2 million de tonnes d'orge - livrables entre octobre et décembre prochains. Deux millions de tonnes de blé d'origine française ont été vendues sur une base de 139 dollars l'unité. Aucune information n'a filtré sur le prix de négociation des 200 000 tonnes restantes, d'origine allemande. La meilleure qualité du blé d'outre-Rhin laissait penser que le prix avait dépassé les 140 dollars la tonne.

Ces informations confirment que la vague de sécheresse qui n'a cette année épargné ni l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) ni le Maghreb (la Tunisie en particulier) a aussi touché, et très sévèrement, l'URSS. Le temps chaud et sec qui a régné en

Sibérie, dans le Kazakhstan et le bassin de la Volga a éloigné la récolte céréalière soviétique de l'objectif des 235 millions de tonnes fixé par le plan.

Dans son rapport sur le marché publié le 22 septembre, le Conseil international du blé (CIB) estime que la production céréalière du premier producteur mondial ne dépassera pas 200 millions de tonnes. Cette organisation, dont le siège est à Londres, a en outre abaissé de 5 millions de tonnes - de 90 millions à 85 millions de tonnes - son estimation de la récolte de blé en URSS pour la campagne en cours.

Dans le même temps, le CIB a relevé de 4 millions de tonnes, pour la porter à 30 millions de tonnes - dont 14 millions de tonnes de blé - sa prévision des besoins d'importation de Moscou. A moins d'un raisonnement draconien en URSS, on peut même s'attendre à voir ce chiffre grossir au fil des mois. En 1987-1988, l'Union soviétique avait importé 34 millions de tonnes de céréales. Or sa production avait été d'au moins 10 millions de tonnes supérieures à celle attendue pour l'actuelle campagne.

L'annonce de ces achats récents de l'URSS survient au moment où expire l'accord céréalier quinquennal qui la liait, depuis 1983 aux États-Unis. Malgré plusieurs négociations en mars et à la mi-septembre, les deux parties n'ont pu s'entendre sur les conditions de renouvellement de ce dispositif en vertu duquel Moscou devait acheter chaque année 9 millions de tonnes de céréales (avec une part de soja) aux Américains. En 1986 et 1987, l'Union soviétique n'avait pas respecté ses engagements quantitatifs, estimant que les prix du grain améri-

cain étaient trop élevés comparés à ceux offerts par la concurrence.

Si les États-Unis ont repris pied en début d'année sur le marché soviétique - grâce à un programme important de subventions, - les Soviétiques semblent hésiter à s'engager de nouveau pour cinq ans avec un partenaire qui ne les a pas toujours traités au mieux. En votant pour la première fois le 29 septembre un plafonnement (à 8,8 milliards de dollars) des fonds alloués à la Commodity Credit Corporation, l'organisme qui distribue les subventions, la Chambre des représentants a pris une orientation restrictive qui incite Moscou à redoubler de prudence.

Ces tractations politico-commerciales se poursuivent sur fond de tensions dans le monde du grain. A Chicago, le boisseau de 27,216 kilos valait le 30 septembre 416 cents, soit un peu plus de 152 dollars la tonne (contre 113 dollars environ début 1988). « La production mondiale a diminué dans une mesure telle que c'est seulement en puisant dans les stocks qu'il sera possible de répondre à l'ensemble de la demande », indique le CIB dans son dernier rapport. Les stocks de report de blé à la fin de la campagne 1988-1989 devraient diminuer sensiblement pour s'établir à 94 millions de tonnes, contre 129 millions de tonnes à la fin du précédent exercice. La production mondiale de blé devrait, toujours selon le CIB, ne plus atteindre que 502 millions de tonnes. On sera très loin du record absolu de 537 millions de tonnes établi en 1986-1987. Les vaches maigres après les vaches grasses.

ERIC FOTTOFINO.

PRODUITS	COURS DU 30-9
Café B. G. (London)	1 470 (+ 43) Livres/tonne
Aluminium (London)	2 170 (- 195) Livres/tonne
Nickel (London)	16 150 (- 250) Dollars/tonne
Soie (Paris)	1 575 (+ 15) Francs/tonne
Café (London)	1 280 (+ 73) Livres/tonne
Cacao (New-York)	1 132 (- 37) Dollars/tonne
Biz (Chicago)	414 (- 12) Cents/boisseau
Mats (Chicago)	285 (+ 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago)	259 (- 5,40) Dollars/l. contre

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

## L'ÉDUCATION

ENQUÊTE

- LES PATRONS ET L'ÉCOLE : LE RAPPROCHEMENT. Parce que l'entreprise moderne réclame des jeunes bien formés. Parce que les enseignants sont des partenaires indispensables. Et parce que le chômage de jeunes ne peut laisser personne indifférent.
- LES PROJETS DE LIJONEL JOSPIN. LE MALAISÉ DES ENSEIGNANTS : des formations, des rémunérations et des conditions de travail trop dispersées.

**DOCUMENTATION**

- LES CDI TRENTE ANS APRÈS : leur rôle resté imprévis, leurs moyens dérisoires.

Numéro d'octobre : 76 pages - 15 F.  
En vente dans tous les kiosques de journaux.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 M. Papandréou a subi à Londres une opération au cœur. 4 à 6 URSS : Les changements au bureau politique. 6 Hatti : le colonel Paul est mis à la retraite.	7 La préparation au référendum en Nouvelle-Calédonie. - Le deuxième tour des élections cantonales. 8 « Les institutions de la politique », par Alain Duhamel.	10-11 Les Jeux olympiques. 12 M. Arpaillange ouvrira une « discussion » si la situation redevient normale dans les prisons. - Les parcs naturels régionaux font leur autocritique. 13 Un jeune homme tué par un cafetier.	14 Les débuts de l'Europa Ballet. - Le nouveau spectacle de Raymond Devos. - La mort de Louise Leiris. 13 Communication : reprise du travail dans l'audiovisuel.	17 L'Italie lève les contrôles sur les changes. - L'UAP maintient son projet d'alliance avec Sun Life. - Seibu reprend les hôtels intercontinentaux. 18 Revue des valeurs. 19 Crédits, changes, grands marchés.	Abonnements ..... 2 Carnet ..... 16 Météorologie ..... 16 Mots croisés ..... 16 Spectacles ..... 9 Régions ..... 9 <b>DATES</b> 2 Il y a trente ans : le « non » de la Guinée.	• JO : en direct de Séoul, 24 heures sur 24 ..... JO • Les Jeux du Monde ..... JO 35-15 tapez LM • Gorbachev, Discovery - JOUR IEP Paris : le 3 octobre, les admissions grandes écoles 36-15 tapez LE MONDE

### Selon une enquête de la police

### Des documents présentés par M. Michel Droit pour sa défense seraient des faux

L'affaire Michel Droit, qui touche également M. Robert Hersant lui-même depuis l'inculpation pour corruption active de M. Yves Dechaize Martin, bras droit du propriétaire du Figaro, devrait connaître dans les jours ou les semaines qui viennent de nouveaux rebondissement. Un rapport confidentiel de la police, établi après une enquête minutieuse menée à la demande du juge Claude Grellier depuis le mois de mars dernier, confirme en effet le maintien de liens étroits entre M. Droit, membre de la CNCL depuis octobre 1986 et le groupe Hersant, dont il fut longtemps le salarié. Selon ce rapport, des documents antérieurs - il s'agit de cinq lettres - auraient été confectionnées après les révélations concernant les comptes bancaires de M. Droit (*Le Monde* des 8 et 9 avril) pour tenter de justifier les sommes indûment touchées par l'académicien en provenance du groupe de presse. La police estime avoir des indices graves et concordants permettant de qualifier ces documents de « faux en écriture ».

Les constatations faites par la police, les témoignages recueillis par elle et les saisies de documents opérées ne corroborent nullement les déclarations de l'académicien, consignées dans un procès verbal, qu'il s'agisse de sa date réelle de démission du groupe Hersant ou des explications concernant plusieurs versements effectués sur son compte pendant l'année 1987 et présentés par lui comme les droits d'auteur anticipés sur une éventuelle commercialisation des cahiers du *Figaro Histoire*.

Le rapport de police, qui figure désormais dans le dossier de M. Michel Droit - actuellement en congé de la CNCL et toujours inculpé, - porte un coup au système de défense adopté par l'académicien, qui reposait notamment sur sa correspondance avec MM. Hersant et Dechaize Martin.

ANNICK COJEAN.

### Nouvelle chute des cours

### Les prix du pétrole froient les 10 dollars

Les cours du pétrole brut ont subi, vendredi 30 septembre, une nouvelle et forte baisse sur tous les marchés internationaux, se rapprochant encore d'un cran des minima atteints pendant l'été 1988, au plus fort de la guerre des prix. Les bruts du golfe Arabo-Persique ont, en effet, pour la première fois depuis plus de deux ans, frôlé la barre des 10 dollars par baril, tandis que le pétrole américain de référence, traditionnellement plus cher, tombait de 50 cents à 13,37 dollars le baril. Le brut de Doubaï, écoulé sur le marché libre et destiné notamment aux marchés asiatiques, a ainsi terminé la journée à 10,02 dollars par baril, ce qui portait le prix de vente moyen du pétrole saoudien (indexé sur les cours du marché) au-dessous de 11 dollars.

Ce nouvel accès de faiblesse, qui pourrait présager un véritable effondrement dans les jours à venir, a été provoqué par une déclaration du secrétaire général de l'OPEP, le docteur Subroto à l'agence AP Dow Jones, estimant que l'Arabie saoudite pourrait encore gonfler sa production si les autres pays membres de l'Organisation continuent à surproduire. Cette déclaration confirme, en effet, les prévisions pessimistes des experts, qui attendent une nouvelle hausse de la production de l'OPEP à 20,6 millions de barils par jour en septembre et peut-être au-dessus de 21 millions de barils en octobre si aucun accord n'est conclu d'ici là entre les pays producteurs.

### Regroupement dans l'équipement automobile

### Valeo lance une offre publique sur Epéda-Bertrand Faure

A force de la citer parmi les valeurs opaques, cela devait finir par arriver : la société Epéda-Bertrand Faure, deuxième équipementier automobile français, fait l'objet d'une offre publique de la part de Valeo, numéro un français du secteur, entré en 1986 dans l'orbite de l'italien Carlo De Benedetti. L'action avait été suspendue le 30 septembre dans l'attente de cette nouvelle (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre). Valeo a annoncé le même jour son intention de prendre le contrôle d'EBF. Les modalités de l'opération menée par les banques Paribas et Stern, et qui pourrait être une offre publique d'échange entre des actions EBF et des actions Valeo, seront précisées le 3 octobre.

Depuis que le groupe de De Benedetti a pris le pouvoir chez Valeo par le biais de son holding français CERUS, Valeo n'a jamais caché ses ambitions de devenir un groupe capable de rivaliser avec le champion européen, l'allemand Bosch, mais aussi avec les « géants » américains ou japonais qui pèsent plus de 40 milliards de francs de chiffre d'affaires. Cette année, Valeo enregistrera un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs (contre 12,4 en 1987). Avec EBF, il atteindrait quelque 23 milliards.

Pour Noël Goutard, le patron de Valeo mis en place par CERUS, « il est important que les Français forment un pôle puissant dans l'équipement automobile, qui n'a pas besoin d'être étroitement spécialisé. Les constructeurs doivent se trouver face à des équipements multifonctions ».

Ainsi aux spécialités Valeo dans l'équipement électrique et thermique, dans la sécurité (avec Nelman repris en 1987 à Paribas), EBF viendrait ajouter son leadership européen dans le siège automobile (qui représente deux tiers de son chiffre d'affaires). Un secteur en pleine évolution technologique où EBF n'assure plus la livraison des composants, mais la fourniture d'une fonction complète.

Dans le secteur automobile, EBF est également fournisseur de pots d'échappement et d'amortisseurs (Alliquant) depuis la prise de contrôle en 1987 de la société Luchaire, qui lui aussi a apporté un secteur d'activité militaire. Par ailleurs, EBF a deux autres branches : la literie - avec les matelas Mérimos et Epéda qui ont servi de base de développement pour le siège automobile - et les bagages Delsey. Deux branches saines et profitables, et donc attractives, quel que soit l'usage que pourrait en faire Valeo en cas de réussite de son offre publique. La politique menée par Noël Goutard depuis son arrivée est en effet fondée sur le recentrage sur le secteur automobile, ce qui l'a conduit à désengager Valeo de tous les autres secteurs.

Dans sa volonté de se renforcer dans son secteur, Valeo a désormais une plus grande marge de manœuvre grâce à sa bonne santé financière retrouvée. En 1987, il a enregistré

440 millions de francs de bénéfices. Pour le premier semestre 1988, le résultat net atteint 530 millions, et devrait avoisiner les 900 millions pour l'ensemble de l'année, dans une conjoncture automobile, il est vrai, particulièrement favorable.

L'absence de contrôle du capital d'EBF lui a facilité les choses en même temps qu'elle pouvait susciter son inquiétude devant une offensive éventuelle d'un concurrent étranger. Pierre Richier, le patron d'EBF, se disait assuré de 40 % des actions de son groupe et de 47 % des droits de vote (*Le Monde* du 21 septembre).

En fait ce « noyau stable » était composé d'éléments disparates : les industriels espagnol et italien Flabesa et Compa pour près de 18 %, la famille et les dirigeants pour quelque 6 %, le groupe UAP et le Crédit agricole, chacun pour moins de 10 %.

Les transactions importantes enregistrées sur le titre EBF et la hausse du cours ces dernières semaines avaient de quoi justifier les craintes. Et comme on ne prête qu'aux riches, on soupçonnait déjà Valeo d'effectuer des ramassages en Bourse.

### Le rôle de l'UAP

Il est sûr en tout cas que Valeo, pas plus que son actionnaire principal CERUS, ne se lance dans la bataille sans munitions. On peut parier qu'ils ont dû s'assurer des options sur les participations de certains actionnaires, que les dirigeants d'EBF comptaient peut-être un peu vite parmi leurs alliés indéfectibles.

Comment ne pas penser notamment à l'UAP, présente à la fois dans le tour de table de CERUS, de Valeo et d'EBF, et dont le président, Jean Peyrefitte, également président jusqu'à la fin de 1988 de la banque Stern (qui intervient dans l'offre publique de Valeo), n'a jamais caché que les institutionnels devaient jouer un rôle actif dans les restructurations financières et industrielles des entreprises françaises ?

Enfin, en prenant le contrôle d'EBF, Valeo assurerait aussi sa propre sécurité, lui qui faisait, tout comme sa proie, l'objet d'achats massifs ces derniers temps. Parce qu'en devenant plus gros, il deviendrait plus coûteux à conquérir. Un argument qui n'a rien d'imparable, comme le prouve l'exemple de Mot-Hennessy-Louis Vuitton. Mais surtout, parce qu'en intégrant l'activité militaire de Luchaire, il se mettrait sous la protection des pouvoirs publics français.

Quand on se souvient que M. Baladur, alors ministre de l'économie, avait, en 1986, bloqué la tentative de prise de contrôle de Valeo par l'italien Carlo De Benedetti, pour des raisons stratégiques, au motif que la société fournissait des leviers de vitesse pour les chars, l'histoire ne manque pas de piquant.

CLAIRE BLANDIN.

### Une voiture « légère » chez Mercedes

M. Jürgen Hubbert, membre du directoire de la Mercedes Benz et vice-président de la division automobile, a, au cours d'une réunion privée tenue à Paris dans le cadre du Mondial de l'Automobile, annoncé que la firme allemande allait consacrer 15 milliards de deutschemarks à l'évolution de ses gammes de voitures particulières, dans les deux ans à venir.

M. Hubbert a en outre annoncé qu'une voiture « légère », la première du genre pour la marque, devrait voir le jour prochainement. « Ce qui ne veut pas dire qu'elle sera exiguë », a-t-il ajouté.

« L'arrivée des Coréens sur le marché, qui a amené les Japonais à attaquer sérieusement le créneau des hauts de gamme, ne devrait pas préoccuper que les firmes allemandes », a-t-il confié. L'arrivée prochaine de grosses voitures européennes, notamment les futurs modèles de PSA, ne le laisse pas indifférent.

A propos de la sortie d'une voiture 8 cylindres, chez Audi (*Le Monde* du 27 octobre), M. Hubbert a déclaré que chaque marque avait sa vocation et qu'il ne pensait pas forcément que la vocation d'Audi était de fabriquer ce genre de voiture.

### PAKISTAN

### Massacres à Hyderabad et à Karachi : plus de 150 morts

Au moins cent quarante personnes ont été tuées et cent soixante-dix autres blessées dans la soirée du vendredi 30 septembre à Hyderabad lorsque des inconnus ont ouvert le feu sur la foule dans cinq endroits de la ville.

Un couvre-feu d'une durée indéterminée a été décrété, et l'armée a été chargée d'assurer l'ordre. Hyderabad, deuxième ville de la province méridionale du Sind, a été le théâtre, à plusieurs reprises ces derniers temps, de sanglants affrontements ethniques entre Sindhis, natifs de la province, et Mohajirs, des immigrés.

Les affrontements se sont étendus samedi à Karachi - située à 150 kilomètres de Hyderabad, - où on comptait quinze morts en fin de matinée. - (Reuter.)

### IRLANDE DU NORD : après la mort de trois militants de l'IRA

### Un jury de Gibraltar légitime l'action des services spéciaux britanniques

Le jury civil de Gibraltar, chargé de déterminer si des poursuites devaient être engagées contre des membres des forces spéciales britanniques pour la mort de trois militants de l'IRA abattus sur le Rocher en février dernier, a conclu vendredi 30 septembre qu'ils avaient agi dans le cadre de la légalité. Adoptée par une majorité de neuf membres contre deux, cette décision évite au gouvernement britannique un douloureux procès qui n'aurait pas manqué d'être exploité comme tribune politique par les nationalistes d'Irlande du Nord.

Les trois terroristes de l'IRA, deux hommes et une femme, avaient trouvé la mort alors qu'ils préparaient apparemment un attentat à Gibraltar. Le police espagnole, qui les avait filmés avant leur arrivée sur le Rocher, a découvert

peu après leur mort une voiture bourrée d'explosifs garée en territoire espagnol. L'IRA elle-même a reconnu qu'ils étaient en « service actif ». Au moment où ils ont été tués, ils n'avaient cependant aucune arme sur eux.

Les nationalistes irlandais et les familles accusent les responsables britanniques d'avoir donné l'ordre non pas d'arrêter, mais de liquider purement et simplement les trois militants. Les agents spéciaux qui ont participé à l'opération ne leur ont de fait laissé aucune chance. Les trois terroristes ont été criblés de balles et plusieurs témoins ont affirmé qu'ils avaient été achevés. Pour leur défense, les agents britanniques, qui sont venus témoigner le visage masqué, ont indiqué avoir été informés avant l'action que l'un des trois terroristes pouvait avoir sur lui un détonateur à distance qui lui aurait permis de déclencher une bombe à tout moment. Au premier geste suspect, ils auraient ainsi ouvert le feu pour ne laisser aucune possibilité à leur cible de manier ce détonateur. Après coup, l'enquête a révélé qu'il n'y avait ni détonateur ni bombe.

A l'issue du verdict, les familles des trois militants de l'IRA ont indiqué qu'elles demanderaient au premier ministre d'Irlande du Sud, M. Charles Haughey, de saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Le gouvernement irlandais s'est refusé à tout commentaire sur-le-champ, annonçant qu'il étudiait la décision du jury.

### GRANDE-BRETAGNE

### Les « démocrates » placent l'écologie au centre de leurs préoccupations

LONDRES de notre correspondant

M. Paddy Ashdown, leader des « démocrates », veut donner une identité à sa formation, dont l'image est encore très floue dans l'opinion, en mettant en avant la défense de l'environnement. Clôturant le congrès de la petite formation centriste dont il vient de prendre la direction, il a affirmé jeudi 29 septembre à Blackpool que l'écologie serait « au cœur de notre démarche politique ».

Ce thème ne pouvait être que bien reçu par les 1 800 délégués réunis à Blackpool. L'écologie est en effet un souci commun aux militants venus du vieux Parti libéral et à ceux qui sont originaires du Parti social-démocrate. Mais elle ne suffit pas, pour une formation qui ne regroupe que 8 % d'intentions de vote dans les sondages, à justifier l'ambition de M. Ashdown de se présenter comme un futur parti du gouvernement.

La formation de M. Ashdown reste en réalité un rassemblement hétéroclite d'esprits non conformistes qui refusent les contraintes du système bipartite britannique. Cette mentalité volontiers anarchiste est encore apparue à propos du choix du nouveau nom du parti. Officiellement, il faut désormais désigner avec un pluriel celui-ci : les « démocrates ». Mais de nombreux militants libéraux n'ont pas abandonné leur vieille appellation. Certains députés gardent enfin le sigle « SLD » (Social and Liberal Democrats).

DOMINIQUE DHOMBRES.

### A nos abonnés

Des arrêts de travail dans quelques bureaux distributeurs de l'administration postale à Paris ont pu perturber, samedi après-midi, la distribution du *Monde* à nos abonnés. Nous les prions de bien vouloir excuser d'éventuels retards.

Le numéro du « Monde » daté 1<sup>er</sup> octobre 1988 a été tiré à 523 983 exemplaires

A B C D E F G

du 30 sept. au 9 octobre 1988

## FOIRE NATIONALE A LA BROCANTE ILE DE CHATOU

près de Paris. Accès direct R.E.R. Chatou.

organisée par le Syndicat National du Commerce de l'Antiquité et de l'Occasion.

Tél. 4770.88.78

## Le Monde

LUNDI 3 OCTOBRE (NUMÉRO DATÉ MARDI 4)

### SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

18 page d'annonces des centaines d'offres d'emploi pour les cadres

ATTENTION : ce numéro est publié avec le supplément Economie en cahier séparé. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux

سكوا من الأصل